

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25 MARS 2021 à 18 heures 00

COMPTE RENDU

PRESENTS : ALLIX Jean-Louis, AURION Rémy, AUTHIER Gilles, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BEROUJON Angèle, BERTHOUX Béatrice, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, CADI Myriam, CARANO Christine, CHAUMAT Denis, CHEVALIER Armelle, CHOLLAT Françoise, CHOPIN Marie-Andrée, de LONGEVIALLE Ghislain, DUBOST STIVAL Delphine, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, ESPASA Christophe, GIFFON Georges, GIRIN Pascal, GLANDIER Martine, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LAFORET Edith, LEBAIL Danielle, LICI Vassili, LIEVRE Gaétan, LIEVRE Patrick, MATRAY Bernard, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARIZOT Stéphane, PARLIER Frédérique, PERRIN Jean-Charles, PERRUT Bernard, PHULPIN Patrick, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, RAVIER Thomas, REBAUD Catherine, REIX Marie-Laure, REVERCHON Jean-Pierre, ROMANET CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, TROUVE Michel

ABSENTS EXCUSES : AKSU GIRISIT Keziban (pouvoir à Frédérique PARLIER), DECEUR Patrice (pouvoir à Christine CARANO), FROMENT Benoît (pouvoir à Georges GIFFON), JONARD Geneviève, LONGEFAY Fabrice (pouvoir à Pascal RONZIERE), LUTZ Sophie (pouvoir à Béatrice BERTHOUX), MANDON Olivier (pouvoir à Myriam CADI), PORTIER Alexandre, REBOULE Anne, REYNAUD Pascale, SEIVE Capucine (pouvoir à Muriel BLANC), THIEN Michel (pouvoir à Pascal GIRIN)

Assistaient : Monsieur Laurent MAZIERE, Directeur Général des Services
Madame PROST-ROUX, Directrice Générale Adjointe
Monsieur TORMENTO, Directeur de Cabinet

En préambule, Monsieur le Président indique aux conseillers communautaires que, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et des mesures de freinage renforcé, toutes les mesures sont prises afin d'assurer la continuité du service aux habitants en privilégiant les activités essentielles : petite enfance, collecte des déchets, gestion du personnel, assainissement et fourniture d'eau potable, etc. En fonction des moyens techniques disponibles, le travail à distance des agents est élargi.

Dans le cadre de l'accélération de la campagne vaccinale et afin d'accroître l'offre de vaccination sur le Nord du département, il annonce que l'Etat et l'ARS ont demandé à la Communauté d'agglomération la mise à disposition des locaux de l'Escale à Arnas pour l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination dès le 31 mars. Il sera ouvert sept jours sur sept de neuf heures trente treize heures et de quatorze heures à dix-neuf heures.

Cette opération repose sur un partenariat entre la CAVBS, le SDMIS et HNO ainsi que les médecins libéraux et retraités, de l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui technique et logistique des communes de Villefranche-sur-Saône, Arnas et Gleizé, ainsi que de la CCI du Beaujolais.

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte rendu du dernier conseil communautaire.

En l'absence d'observation, le compte rendu est adopté à l'unanimité, sous réserve de remarques ultérieures.

Madame BAUDU LAMARQUE est désignée secrétaire de séance.

- I – FINANCES

Monsieur le Président indique que l'ordre du jour du conseil communautaire est marqué par la séquence budgétaire de l'année 2021, qui fera l'objet d'une présentation complète par M. Duthel, Premier Vice-président en charge des finances et des ressources humaines.

Les résultats de l'exercice 2020 montrent que la situation financière de la communauté d'agglomération est satisfaisante et que malgré le confinement et une activité économique et sociale fortement impactée, des dépenses d'équipement importantes ont été engagées en 2020.

Sur cette base, c'est un budget 2021 volontariste qui est présenté. Il concrétise une première déclinaison des orientations du plan de mandat 2021-2026 présenté lors du précédent conseil communautaire avec un effort d'investissement sans précédent. Ce budget n'augmente pas les taux d'imposition en 2021 afin de ne pas accroître les contraintes sur les entreprises et donc sur l'emploi. Il respecte les grands équilibres financiers et permet à la communauté d'agglomération de préserver des marges de manœuvre à l'avenir.

1.1.1. FINANCES : Arrêt du compte administratif 2020 – budget principal

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif du **budget principal 2020** se conclut sur les bases suivantes :

Section de fonctionnement :

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	53 518 933,32 €
- Dépenses :	46 020 058,43 €
Solde de la section de fonctionnement :	+ 7 498 874,89 €

Section d'investissement :

- Recettes (y compris résultat reporté) :	14 721 574,93 €
- Dépenses (y compris résultat reporté) :	15 005 311,94 €
Solde de la section d'investissement :	- 283 737,01 €

Restes à réaliser :

- Recettes :	1 209 206,00 €
- Dépenses :	3 281 322,53 €
Solde des restes à réaliser :	- 2 072 126,53 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser - 2 355 863,54 €

- Résultat de clôture 2020 : + 5 143 011,35 €

FONCTIONNEMENT

Recettes totales de fonctionnement : 53 518 933,32 €

Recettes réelles de fonctionnement -hors cessions- : 50 178 448,35 € (+ 4 % par rapport à 2019)

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020	Tx de réalisation 2020	Variation CA 2020/ CA 2019 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	569 635,05	474 680,00	474 680,00	465 186,69	98,0%	-18,3%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	5 380 413,36	5 663 455,00	5 697 975,00	5 980 744,73	105,0%	11,2%
73 IMPOTS ET TAXES	30 622 310,76	30 852 853,00	30 852 853,00	31 277 491,63	101,4%	2,1%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 326 531,53	10 155 316,00	10 228 716,00	10 052 911,46	98,3%	-2,6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	118 661,29	161 247,00	161 247,00	43 070,77	26,7%	-63,7%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS*	3 036 896,20	1 367 895,00	1 422 895,00	2 963 093,07	208,2%	-2,4%
Total Recettes réelles de Fonctionnement	50 054 448,19	48 675 446,00	48 838 366,00	50 782 498,35	104,0%	1,5%
total recettes hors cessions	48 255 216,39	48 675 446,00	48 838 366,00	50 178 448,35	102,7%	4,0%

042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	910 511,55	416 000,00	416 000,00	406 826,88
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	7 137 505,76	0,00	2 329 608,09	2 329 608,09

Total Recettes de Fonctionnement	58 102 465,50	49 091 446,00	51 583 974,09	53 518 933,32
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

*Dont produits des cessions. Conformément aux règles de la comptabilité applicables à la collectivité, les produits des cessions sont prévus en section d'investissement, mais réalisés en section de fonctionnement.

Dépenses totales de fonctionnement : 46 020 058,43 €

Dépenses réelles de fonctionnement : 42 909 510,38 € (- 0,5 % par rapport à 2019)

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020	Tx de réalisation 2020	Variation CA 2020/ CA 2019 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 635 154,99	6 230 591,00	6 415 659,05	5 741 526,75	89,5%	1,9%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 934 048,76	14 443 800,00	14 443 800,00	13 702 727,74	94,9%	-1,7%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 049 901,62	13 073 706,00	13 073 706,00	12 982 245,05	99,3%	-0,5%
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	100 000,00	19 431,95	0,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 184 268,60	10 531 400,00	10 615 200,00	10 321 066,32	97,2%	1,3%
66 CHARGES FINANCIERES	161 854,23	168 000,00	168 000,00	138 904,63	82,7%	-14,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	172 488,60	15 700,00	41 200,00	23 039,89	55,9%	-86,6%
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	43 137 716,80	44 563 197,00	44 776 997,00	42 909 510,38	95,8%	-0,5%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 018 249,00	4 296 977,09	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 802 057,43	2 510 000,00	2 510 000,00	3 110 548,05

Total Dépenses de Fonctionnement	47 939 774,23	49 091 446,00	51 583 974,09	46 020 058,43
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

Recettes totales d'investissement : 15 930 780,93 € (y compris restes à réaliser)

Dont recettes réelles d'investissement de l'exercice : 4 948 429,76 € (y compris restes à réaliser) :

➤ Recettes réelles réalisées : 3 739 223,76 €

➤ Recettes engagées (restes à réaliser) : 1 209 206 €

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM + RAR 2019)	CA 2020	taux de réalisation	Restes à réaliser 2020	Total	taux de réalisation y.c restes à réaliser
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 052 000,00	1 052 000,00	0,00	0%		0,00	0%
10 FCTVA	770 000,00	1 183 412,00	830 446,43	70%		830 446,43	70%
13- SUBVENTIONS RECUES	1 124 974,00	2 775 017,99	1 853 051,71	67%	209 206,00	2 062 257,71	74%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 382 273,00	3 163 444,91	1 047 614,00	33%	1 000 000,00	2 047 614,00	65%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	1 202,97		0,00	1 202,97	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	6 908,65		0,00	6 908,65	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	100 000,00	0,00	0%		0,00	0%
Total Recettes réelles d'Investissement de l'exercice	5 329 247,00	8 273 874,90	3 739 223,76	45,2%	1 209 206,00	4 948 429,76	59,8%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 018 249,00	4 296 977,09	0,00	0%		0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000,00	2 510 000,00	3 110 548,05	124%		3 110 548,05	124%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	38 719,94	39%		38 719,94	39%
10 RESERVES		7 833 083,18	7 833 083,18	100%		7 833 083,18	100%
Total recettes d'Investissement	9 957 496,00	23 013 935,17	14 721 574,93	64%	1 209 206,00	15 930 780,93	69%

Dépenses totales d'investissement : 18 286 644,47 € (y compris restes à réaliser)

Dont dépenses réelles d'investissement : 11 609 379,07 € (y compris restes à réaliser)

➤ Dépenses réelles réalisées : 8 328 046,54 €

➤ Dépenses engagées (restes à réaliser) : 3 281 322,56 €

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM + RAR 2019)	CA 2020	taux de réalisation	Restes à réaliser 2020	Total	taux de réalisation y.c restes à réaliser
020 DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	160 275,00	0,00		0,00	0,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 103 000,00	1 103 000,00	1 005 489,39	91%	0,00	1 005 489,39	91%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	150 000,00	0,00	0%	146 180,00	146 180,00	97%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 218 596,00	2 598 412,00	1 926 062,00	74%	479 059,50	2 405 121,50	93%
OPERATIONS d'INVESTISSEMENT	6 919 900,00	12 254 529,59	5 396 495,15	44%	2 656 093,03	8 052 588,18	66%
SOUS TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (Subv. + Opérations)	8 138 496,00	14 852 941,59	7 322 557,15	49%	3 135 152,53	10 457 709,68	70%
Total Dépenses réelles d'Investissement de l'exercice	9 441 496,00	16 266 216,59	8 328 046,54	51%	3 281 332,53	11 609 379,07	71,4%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000,00	416 000,00	406 826,88	98%		406 826,88	98%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	38 719,94	39%		38 719,94	39%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	6 231 718,58	6 231 718,58	100%		6 231 718,58	100%
Total Dépenses d'Investissement	9 957 496,00	23 013 935,17	15 005 311,94	65%	3 281 332,53	18 286 644,47	79%

**Epargne (recettes réelles de fonctionnement -hors produits des cessions) : 7 268 937,97 €
(6 258 210,61 € hors produits exceptionnels d'indemnisation de sinistres)**

	CA 2019	Budgété 2020	CA 2020
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 137 716,80	44 776 997,00	42 909 510,38
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (hors cessions)	48 255 216,39	48 838 366,00	50 178 448,35

EPARGNE BRUTE	5 117 499,59	4 061 369,00	7 268 937,97
---------------	--------------	--------------	--------------

EPARGNE BRUTE (hors produits exceptionnels d'indemnisation des sinistres)	5 104 097,53	3 696 474,00	6 258 210,61
--	--------------	--------------	--------------

Produits des cessions et indemnités de sinistres :

2019: cession terrain des Gravins (1 738 000€), parcelle site des filatures (50 000 €), biens mobiliers divers (11 231,80 €) ; 13 402 ,06 € indemnités de sinistres divers

2020 : cession de deux parcelles aux filatures : 600 000 €, indemnités sinistres 1 010 727,36 € (Gymnase Seguin et Nautille)

Résultat de clôture : 5 143 011,35 €

	CA 2019	CA 2020
BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-12 341 020,06	-4 588 822,78
EPARGNE DE L'EXERCICE	5 104 097,53	6 258 210,61
PRODUITS DES CESSIONS	1 799 231,80	604 050,00
INDEMNISATIONS DE SINISTRES	13 402,06	1 010 727,36
BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE	-5 424 288,67	3 284 165,19
RESULTATS ANTERIEURS CUMULES	9 355 261,36	3 930 972,69
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT COUVERTURE DES REPORTS	3 930 972,69	7 215 137,88
SOLDE DES REPORTS DE L'EXERCICE	-1 601 364,60	-2 072 126,53
RESULTAT DE CLOTURE (après couverture des reports)	2 329 608,09	5 143 011,35

Le besoin de financement de l'exercice correspond au solde des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice.

Il entraîne une consommation du fonds de roulement, constitué par les résultats antérieurs cumulés.

Le résultat avant couverture des reports correspond au fonds de roulement en fin d'exercice.

Le résultat après couverture des reports correspond au résultat de clôture.

Dette et capacité de désendettement : rapport encours de la dette / épargne* : 1,3 an

	CA 2019	CA 2020
Encours de la dette en fin d'année	7 984 593	7 993 868
Capacité de désendettement	1,6	1,3

**Hors produits exceptionnels (cessions et indemnisations)*

Principales tendances de l'exercice 2020

L'exercice s'inscrit dans un contexte particulier et inédit de crise sanitaire.

Pour la communauté d'agglomération, la crise aura des incidences principalement sur la fiscalité économique, qui seront décalées sur les années 2021 et 2022, et dépendront également de l'ampleur de la reprise économique.

Les conséquences hors fiscalité restent modérées et sont le produit :

- **des actions de soutien conduites par la Communauté d'Agglomération**, pour certaines aux côtés des partenaires (Etat et Région) :
 - Soutien, avec la mobilisation des communes, aux entreprises du territoire : 900 446 €, dont 608 086 € versés directement à 584 entreprises du territoire dans le cadre du dispositif « Région Unie » et 292 360 € versés à la Région dans le cadre des dispositifs portés par elle.
 - Dégrèvement des 2/3 de la CFE des entreprises du tourisme, la CAVBS prenant en charge la moitié du dégrèvement (114 000 €, avec effet décalé sur 2021).
 - Réduction des cotisations au bénéfice des usagers du conservatoire, compte tenu d'une activité d'enseignement perturbée notamment pendant le confinement (19 000 €).
 - Dispositif « Fonds d'urgence quartiers solidaires », mis en place par l'Etat et fléché sur les enjeux d'éducation, d'insertion et d'accompagnement des plus fragiles : 49 000 € perçus en provenance de l'Etat et reversés aux associations et organismes partenaires
- **des pertes de recettes tarifaires** des services publics ayant fait l'objet de fermeture administrative (petite enfance, Musées, Nautile)
- **des surcoûts liés à la nécessité de mettre en place des mesures de prévention** sanitaire (masques - dont achat groupé pour la population du territoire - gel hydro alcoolique, entretien des locaux, etc.), ou compensation des partenaires,
- **des économies de fonctionnement**, liées notamment au confinement et au ralentissement de l'activité – (charges à caractère général et charges de personnel, subventions aux associations)

La perte nette associée à la crise est estimée à 390 K€ en fonctionnement, représentant 9 % de l'épargne prévisionnelle de l'exercice.

En investissement, les dépenses supplémentaires sont estimées à environ 900 K€, ramenées à 532 K€ compte tenu du soutien des communes (à hauteur de 368 K€).

Cependant, d'un point de vue strictement comptable, ces conséquences, touchant l'activité 2020, interviendront pour partie de façon décalée :

- La perte de recettes des structures de la Petite enfance est estimée à 875 000 €, limitée à 319 000 € grâce à une aide exceptionnelle de la CAF (556 000 € perçue en 2020). Les modalités de versement des aides récurrentes et exceptionnelles de la CAF vont cependant décaler et amplifier cette perte sur 2021, avec + 327 000 € en 2020 et – 646 000 € en 2021.

- Le dégrèvement accordé aux entreprises du tourisme est également décalé sur 2021

Aussi, la crise sanitaire a pour effet d'améliorer le résultat de l'exercice comptable 2020, à hauteur d'environ 370 000 €.

Cet effet, conjugué notamment à la perception de recettes exceptionnelles conséquentes, et à une dynamique fiscale favorable, contribue à dégager une épargne de 7 268 937,97 €, supérieure à la prévision.

Hors produits exceptionnels d'indemnisation des sinistres, l'épargne s'établit à **6 258 210,61 €, soit un niveau qui est également supérieur à celui constaté en 2019.**

Les recettes réelles de fonctionnement hors produits des cessions connaissent ainsi une progression de 4 % par rapport à 2019 et s'établissent à 50 178 448,35 €.

Dans le même temps, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 42 909 510,38 € et sont orientées à la baisse à hauteur de - 0,5% par rapport à 2019, pour partie sous l'effet des économies liées au confinement.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 8 328 046,54 €.

L'activité est ainsi restée conséquente malgré la crise : les dépenses d'équipement s'établissent à 7 323 257 € et ont été réalisées à hauteur de 49,3 % de la prévision, (67,1 % y compris restes à réaliser), malgré les décalages de chantiers constatés.

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 3 739 223,76 et ont été réalisées à hauteur de 45,2 % de la prévision, et 59,8 % y compris restes à réaliser.

Ainsi, l'épargne, supérieure à la prévision, couvre le déficit d'investissement, laissant un solde (fonds de roulement) de 7 215 138 €, en progression par rapport à 2019.

Après couverture des reports, **le résultat de clôture s'établit à 5 143 011,35 €**

Sous l'effet de la hausse de l'épargne, la capacité de désendettement évolue à la baisse fin 2020, avec 1,3 an contre 1,6 an fin 2019.

Evolution des différents chapitres

I- La section de fonctionnement

1 - Les recettes totales de fonctionnement : 53 518 933,32 €

Les recettes réelles : 50 782 498,35 €

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 1,5 %, et 4 % hors produits des cessions :

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020	Tx de réalisation 2020	Variation CA 2020/ CA 2019 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	569 635,05	474 680,00	474 680,00	465 186,69	98,0%	-18,3%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	5 380 413,36	5 663 455,00	5 697 975,00	5 980 744,73	105,0%	11,2%
73 IMPOTS ET TAXES	30 622 310,76	30 852 853,00	30 852 853,00	31 277 491,63	101,4%	2,1%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 326 531,53	10 155 316,00	10 228 716,00	10 052 911,46	98,3%	-2,6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	118 661,29	161 247,00	161 247,00	43 070,77	26,7%	-63,7%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS*	3 036 896,20	1 367 895,00	1 422 895,00	2 963 093,07	208,2%	-2,4%

Total Recettes réelles de Fonctionnement	50 054 448,19	48 675 446,00	48 838 366,00	50 782 498,35	104,0%	1,5%
total recettes hors cessions	48 255 216,39	48 675 446,00	48 838 366,00	50 178 448,35	102,7%	4,0%

042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	910 511,55	416 000,00	416 000,00	406 826,88		
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	7 137 505,76	0,00	2 329 608,09	2 329 608,09		

Total Recettes de Fonctionnement	58 102 465,50	49 091 446,00	51 583 974,09	53 518 933,32		
---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	--	--

**Dont produits des cessions*

Le détail des chapitres de recettes est le suivant :

Chapitre 013 : atténuations de charges : 465 186,69 € (-18,3 % par rapport à 2019)

Ce chapitre enregistre les remboursements perçus sur les rémunérations du personnel, principalement en provenance de l'assurance du personnel, qui vient couvrir les absences des agents titulaires à partir du 15^{ème} jour d'arrêt pour la maladie ordinaire (et dès le 1^{er} jour pour toutes les autres absences : longue maladie, longue durée, accident du travail, maternité).

L'orientation des recettes à la baisse traduit pour partie l'effet de la crise sanitaire : le placement massif des agents en position d'autorisation spéciale d'absence a en effet limité le positionnement en arrêt maladie.

La plus grande part de la baisse est cependant liée à la réduction du nombre d'arrêts longs.

Chapitre 70 : produits des services et du domaine et ventes diverses :
5 980 744,73 €, (+ 11,2 % par rapport à 2019)

Ce poste comprend principalement les recettes relatives aux services publics : conservatoire, musées, structures petite enfance, cimetière, ainsi que le remboursement de personnel en provenance des budgets annexes.

La crise sanitaire a eu des incidences conséquentes, notamment sur les recettes des services soumis à fermeture administrative (musées, crèches, mais aussi conservatoire, Nautile..)

SECTEUR	CA 2019	BP 2020	CA 2020	taux de réalisation 2020	variation par rapport à 2019 en %
MUSEES	31 643,05	26 600	16 113	61%	-49%
CONSERVATOIRE	64 192,00	294 000	318 527	108%	396%
STRUCTURES PETITE ENFANCE	3 685 903,20	3 733 180	4 060 289	109%	10%
CIMETIERE	67 133,00	73 500	64 299	87%	-4%
REFACTURATION SERVICE AUTORISATION DROITS DES SOLS	101 253,09	101 200	104 644	103%	3%
ORDURES MENAGERES	63 388,09	5 000	15 767	315%	-75%
REFACTURATION PERSONNEL BUDGETS ANNEXES	1 263 653,11	1 298 725	1 276 949	98%	1%
ANRU (PRISE EN CHARGE PERSONNEL)	99 062,50	128 750	81 250	63%	-18%
REFACTURATION MASQUES/ PRODUITS SUITE COVID AUX COMMUNES			35 493	103%	
DIVERS		2 500	7 414		
Total produits des services	5 380 413,36	5 663 455	5 980 745	105%	64%

- **Petite enfance** : Les structures gérées par la CAVBS ont été fermées pendant le premier confinement (du 11 mars au 10 mai). Seul le Manège est resté ouvert sur cette période pour accueillir les enfants des soignants. A la réouverture, elles ont connu des taux d'occupation en baisse (liés aux protocoles sanitaires mis en place et à l'évolution des pratiques des familles (chômage partiel, ...), baisse de fréquentation que l'on constatait encore en fin d'année).

Les pertes de recettes liées à la fermeture et à la baisse de fréquentation sont estimées à 875 000 €, dont 711 000 € au titre de la participation CAF (prestation de service adossée à la fréquentation) et 164 000 € en provenance des familles.

La CAF a cependant déployé diverses aides exceptionnelles¹ et la CAVBS a perçu à ce titre une somme de 556 000 € en 2020, limitant la perte de recettes à 319 000 €.

Les modalités de versement des aides par la CAF viennent cependant bouleverser le rythme d'enregistrement de cette perte entre les exercices 2020 et 2021 :

En effet, la CAF verse chaque année une avance sur ses participations représentant environ 70 % de sa participation estimée. Elle ajuste (complète) sa participation en n+1, au vu de la fréquentation réelle de l'exercice (précédent).

Ainsi, en 2021, la Caf ajustera sa participation au vu de la fréquentation 2020, soit une baisse attendue de - 646 000 € (sur -711 000 € liés à la crise, 65 000 € ayant été imputés par anticipation sur les soldes 2019).

Sur 2020, la CAVBS enregistre la perte de recette des familles (environ 164 000€), mais également l'aide exceptionnelle de la CAF (556 000 €), en supplément des aides habituelles (amputées de 65 000 €).

Les recettes sont ainsi supérieures à ce qu'elles auraient été sans crise à hauteur de + 327 000 € en 2020, mais elles baisseront de 646 000 € en 2021.

- **Musées** : également soumis à fermeture administrative, les recettes sont orientées à la baisse, avec - 49 % par rapport à 2019.

¹ 27 €/ jour et place fermée pendant le confinement, 10 €/jour et place ouverte et occupée pour faire face au surcout lié aux mesures sanitaires du 11 mai au 3 juillet.

- **Conservatoire** : le conservatoire a également été soumis à fermeture administrative sur la période du 11 mars au 10 mai, déployant néanmoins des cours à distance sur cette période. Le tarif étant fixé pour une année scolaire, les recettes n'ont pas été impactées par la crise. Il est à noter cependant que la collectivité a fait le choix d'accorder un remboursement d'une part de la cotisation annuelle des élèves pour l'année 2020, se traduisant par une dépense à hauteur de 19 064,60 € et concernant 213 élèves.

Ainsi sur 2020, la hausse des recettes constatées par rapport à 2019 est l'effet de la modernisation des moyens de paiements mis en place en 2019².

- **Ordures ménagères** : la baisse des recettes est liée à la fin de la mise en place et de la tarification de ramassage spécifique pour certains établissements. Les recettes enregistrent également une baisse suite à la chute des cours de revente de produits collectés en déchetterie (batteries et ferraille).

- **Les remboursements de frais de personnel des budgets annexes** s'élèvent à 1 276 949,21 €, et ont été peu impactés par la crise, mais davantage par les mouvements de personnel intervenus sur les budgets annexes.

-La participation de l'ANRU au financement des postes dédiées au projet et en fonction des personnels présents.

⇒ **Globalement, les produits des services sont supérieurs à la prévision (et au niveau de 2019),** avec un taux de réalisation supérieur à la prévision (105 %), lié pour partie à la crise sanitaire

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 31 277 491,63 € (+2,1 % par rapport à 2019)

Comme indiqué précédemment, la crise sanitaire aura un effet sur les recettes fiscales de la collectivité à partir de 2021.

Seule la taxe de séjour, collectée et reversée avec un décalage d'un semestre, baisse de 26,8 % par rapport à 2019 (effets de la crise sur le premier semestre 2020).

Globalement, la progression de la fiscalité reste dynamique, avec 2,1 % par rapport à 2019, avec notamment une progression de la CVAE de 4 % (contre -0,2 % entre 2018 et 2019), mais aussi des taxes d'habitation, foncière et CFE : +2,6 % contre 1,8 % entre 2018 et 2019³.

A noter néanmoins une baisse surprenante de la TASCOT dès 2020, dont l'analyse est en cours.

² Mise en place de la possibilité de régler des droits d'inscription au conservatoire par paiement échelonnés à compter de l'année scolaire 2019-2020 : alors que le paiement des cotisations intervenait en une seule fois sur le dernier trimestre de l'année civile, la possibilité de régler les droits d'inscription en 3 ou 8 échéances réduit les recettes de l'exercice 2019 pour retrouver un rythme de croisière en 2020

³ Après neutralisation des effets de la réforme 2019 : exonération de CE pour les redevables réalisant un chiffre d'affaires ou de recettes inférieur à 5 000 €, compensée par l'Etat

Nature	CA 2019	BP 2020	CA 2020	tx de réalisation	variation par rapport à 2019 en %
73111 IMPOTS DIRECTS LOCAUX (TH, FB, FNB, CFE)	15 723 243,00	15 950 000,00	16 136 339,00	101%	2,6%
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	6 262 724,00	6 447 000,00	6 510 638,00	101%	4,0%
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 357 562,00	1 345 000,00	1 271 085,00	95%	-6,4%
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEA	373 497,00	373 000,00	379 118,00	102%	1,5%
7318 ROLES SUPPLEMENTAIRES	216 673,00	0,00	260 577,00		20,3%
73221 FNGIR	692 631,00	692 000,00	692 631,00	100%	0,0%
7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDUMES MENAGERES ET A	5 431 528,00	5 517 000,00	5 532 710,00	100%	1,9%
7346 TAXE PR LA GESTION DES MILIEUX AQUA. ET PREV. DES	352 633,00	338 853,00	339 376,00	100%	-3,8%
7362 TAXES DE SEJOUR	211 819,76	190 000,00	155 017,63	82%	-26,8%
Total Impôts et taxes	30 622 310,76	30 852 853,00	31 277 491,63	101%	2,1%

Le taux de réalisation du chapitre 73 s'établit à 101 %, et la progression à + 2,1 % par rapport à 2019.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 10 052 911,46 € (-2,6 % par rapport à 2019)

Ce chapitre comprend les dotations de l'Etat, les compensations de fiscalité ainsi que les différentes subventions et participations reçues des partenaires. Il enregistre :

- **Une baisse des dotations de l'Etat : 7 615 131 € (-0,6 % par rapport à 2019)**

Nature	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	tx de réalisation 2020	variation par rapport à 2019 en euros	Variation par rapport à 2019 en %
74124 DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	828 176	910 000	910 000	908 624	99,8%	80 448	9,7%
74126 DOTATION DE COMPENSAT. GROUP. DE COMMUNES	6 829 902	6 679 000	6 679 000	6 706 507	100,4%	-123 395	-1,8%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	7 658 078	7 589 000	7 589 000	7 615 131	100,3%	-42 947	-0,6%

- **Une baisse des subventions et participations associées à l'activité : 1 266 734,10 € (-11,5 % par rapport à 2019),**

La crise est également venue perturber ce poste de recettes, avec des incidences :

- **sur les subventions reçues dans le cadre du contrat de ville**, avec la mise en place par l'Etat du « fonds d'urgence quartiers solidaires » fléché sur des enjeux d'éducation, d'insertion et d'accompagnement des plus fragiles, au titre duquel l'Agglomération a perçu 49 000 € reversés aux organismes et associations du territoire déclinant les actions pour sa mise en œuvre
- sur les participations perçues dans le **secteur des ordures ménagères**, qui au-delà d'un rythme de versement peu fluide, enregistrent la baisse des cours de revente de matériaux associés à la crise, et qui devrait perdurer pour partie au moins en 2021
- des recettes diverses : participation de l'Etat pour l'achat de masques pour les populations du territoire (22 920 €, soit 1 euro par masque mis à disposition des habitants)

	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	tx de réalisation	Variation par rapport à 2019 en %
AIDE ETAT ACHAT MASQUES	0,00	0	24 200	22 920,00	95%	
GRH	10 610,75	7 200	7 200	1 592,00	22%	-85,0%
CULTURE	264 450,00	308 491	308 491	282 244,00	91%	6,7%
SPORT	18 539,50	18 940	18 940	18 224,50	96%	-1,7%
CONTRAT DE VILLE	23 000,00	33 000	82 200	72 200,00	88%	213,9%
PETITE ENFANCE	15 461,30	0	0	0,00		-100,0%
OM	1 066 445,92	916 000	916 000	752 637,40	82%	-29,4%
TRANSPORT	91 442,00	92 000	92 000	91 442,00	99%	0,0%
HABITAT/RENOVATION URBAINE	0,00	49 685	49 685	25 474,20	51%	
Total Fonctionnement	1 489 949,47	1 425 316	1 498 716	1 266 734,10	85%	-11,5%

- **une légère progression des compensations de fiscalité : 1 146 731 € (+ 2,5 % par rapport à 2019)**

Nature	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	tx de réalisation 2020	variation par rapport à 2019 en euros	Variation par rapport à 2019 en %
748313 DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PROF.	513 622	498 000	498 000	503 551	101,1%	-10 071	-2,0%
74833 ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET CFE)	155 950	150 000	150 000	171 061	114,0%	15 111	9,7%
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	7 120	3 000	3 000	7 181	239,4%	61	0,9%
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	441 945	440 000	440 000	464 938	105,7%	22 993	5,2%
COMPENSATIONS FISCALES	1 118 637	1 091 000	1 091 000	1 146 731	105,1%	28 094	2,5%

Ces compensations concernent des changements dans les dispositions fiscales nationales prises en charge par l'Etat.

Globalement, le chapitre 74 « dotations et participations » présente un taux de réalisation de 98 % et une baisse par rapport à 2019.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 43 070,77 € (-63,7 % par rapport à 2019)

Ce poste est constitué essentiellement des remboursements de frais divers, de l'avance de trésorerie au CCAS, des loyers, dont loyer d'usage des équipements versé par le délégataire de service public pour la gestion du Nautille (11 961,37 €), etc...

Les besoins de trésorerie du CCAS, qui n'ont pas été aussi conséquents que l'an dernier, avec 30 000 € contre 90 000 €, et un retard dans la facturation du loyer d'usage du Nautille expliquent l'essentiel de la baisse de ce poste.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 2 963 093,07 €

Les produits exceptionnels sont conséquents cette année, avec :

-Produit lié à la clause de rencontre prévue à l'article 9.3 des statuts du SYTRAL, visant la bonne adéquation des participations des partenaires pour la gestion de leur réseau de transport : 1 343 715,82 € au titre de l'exercice 2019 (+10,4 % par rapport à l'année dernière). Il est à noter que la crise impactera cette recette en 2021

-Produits des cessions immobilières et mobilières :

- terrain (deux parcelles) aux les filatures : 600 000 €,
- biens mobiliers divers : 4 050 € (cessions de bus, reprise de matériel)

-Indemnisations sur sinistres (assurances ou contentieux) : 1 010 752,36 €, avec notamment la perception d'indemnisations suite au sinistre ancien sur le Nautile (364 895,10 €) et suite à l'incendie du Gymnase Séguin (645 832,26 €), cette dernière n'ayant pas été prévue au budget.

Les recettes d'ordre de la section de fonctionnement : 406 826,88 €

Les recettes d'ordre correspondent à des opérations comptables. Elles trouvent leur exacte contrepartie en dépense d'ordre d'investissement. Ces écritures correspondent à l'amortissement de subventions d'investissement reçues.

Enfin, les recettes comprennent l'**excédent de fonctionnement 2019** reporté au budget 2020 : 2 329 608,09 €.

2- Les dépenses de fonctionnement : 46 020 058,43 €

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 42 909 510,38 € et enregistrent une réduction de -0,5 % par rapport à 2019.

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020	Tx de réalisation 2020	Variation CA 2020/ CA 2019 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 635 154,99	6 230 591,00	6 415 659,05	5 741 526,75	89,5%	1,9%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 934 048,76	14 443 800,00	14 443 800,00	13 702 727,74	94,9%	-1,7%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 049 901,62	13 073 706,00	13 073 706,00	12 982 245,05	99,3%	-0,5%
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00	100 000,00	19 431,95	0,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 184 268,60	10 531 400,00	10 615 200,00	10 321 066,32	97,2%	1,3%
66 CHARGES FINANCIERES	161 854,23	168 000,00	168 000,00	138 904,63	82,7%	-14,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	172 488,60	15 700,00	41 200,00	23 039,89	55,9%	-86,6%
Total Dépenses Réelles de Fonctionnement	43 137 716,80	44 563 197,00	44 776 997,00	42 909 510,38	95,8%	-0,5%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 018 249,00	4 296 977,09	0,00		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 802 057,43	2 510 000,00	2 510 000,00	3 110 548,05		
Total Dépenses de Fonctionnement	47 939 774,23	49 091 446,00	51 583 974,09	46 020 058,43		

Cette baisse des dépenses est le produit à la fois des effets de la crise (estimés globalement à -70 000 €), mais aussi de différentes économies constatées en 2020.

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 5 741 526,75 € (+1,9% par rapport à 2019)

Ce chapitre comprend les achats de matériels, entretiens et réparations courantes, fluides, assurances, etc...

La crise sanitaire a entraîné des mouvements estimés comme suit :

- A la hausse : achats de masques, gel hydro alcoolique, vêtements de travail, petit matériel : 179 000 €

- A la baisse : fluides, entretien terrain/ voirie/ véhicules, manifestation diverses, déplacements, formation, ... : - 196 000 €

=> Effet estimé sur ce poste : -17 000 €

Ce poste de dépenses a également enregistré une baisse suite à la révision des modalités de calcul de la redevance pour la gestion des eaux pluviales, versée aux budgets annexes : la redevance passe ainsi de 1 425 701 € en 2019 à 1 223 379 € en 2020, soit -202 000 €.

Ainsi, l'activité sous-jacente est ainsi demeurée conséquente, avec en particulier :

- Etudes : + 104 000 €, avec notamment l'engagement de l'étude sur les dotations de bacs dans le secteur des OM (préparation à l'extension des consignes de tri), et de l'étude de diagnostic du logement privé sur le territoire,
- l'engagement de la démolition du Gymnase Séguin
- l'adhésion à la ALTE69

Chapitre 012 : Charges de personnel : 13 702 727,74 € (-1,7 % par rapport à 2019)

Les charges de personnel baissent sous l'effet de la crise, via la réduction de l'activité :

- Diminution du volume de remplacement (petite enfance, musées, ordures ménagères, ...) : - 100 000 €
- Réduction de charges annexes : 42 800 € (tickets restaurants dont le bénéfice a été suspendu pendant les Autorisations Spéciales d'Absence, conformément aux textes)

Par ailleurs, et sans qu'il s'agisse de « gain » pérenne, on constate un décalage de recrutement (remplacement) pour un volume de 149 000 €

Chapitre 014 : Atténuation de produit : 12 982 245,05 € (- 0,5 % par rapport à 2019)

Ce poste de dépense comprend les attributions de compensation de fonctionnement versées aux communes (12 264 106 €), correspondant à la fiscalité économique perçue avant passage en fiscalité professionnelle unique, déduction faite du coût des charges transférées.

En l'absence de transferts de compétence nouveaux, les attributions de compensation sont stables.

Il comprend également, le FPIC, dispositif de péréquation horizontale entre les territoires, selon leur richesse relative. La richesse est appréhendée par le potentiel fiscal agrégé du territoire par habitant et le revenu par habitant. Le territoire (CAVBS et communes) est contributeur au fonds.

La contribution de la CAVBS (et en conséquence, celle des communes) est en baisse en 2020, sous l'effet d'une progression du potentiel financier par habitant et du revenu moyen par habitant du territoire inférieures à celles constatées au niveau national.

Nature	CA 2019	BP 2020	CA 2020	tx de réalisation 2020	variation par rapport a 2019 en €	Variation par rapport à 2019 en %
7391178 RESTITUTION AU TITRE DE DEGREVEMENT SUR CONTR. DIRECTES	11 635,67	4 800,00	7 879,05	164%	-3 756,62	-32,3%
739211 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	12 264 106,00	12 264 106,00	12 264 106,00	100%	0,00	0,0%
739223 FPIC- FONDS DE PEREQUATION DES RESS. COMMUNALES ET INTE	757 434,00	787 000,00	692 460,00	88%	-64 974,00	-8,6%
7398 REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	16 725,95	17 800,00	17 800,00	100%	1 074,05	6,4%
Total 014 -ATTENUATION DE PRODUIT	13 049 901,62	13 073 706,00	12 982 245,05	99%	-67 656,57	-0,5%

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : 10 321 066,32 € (1,3 % par rapport à 2019)

Ce poste comprend principalement les subventions aux associations, les participations ou le versement de subvention de l'agglomération aux organismes de regroupement (syndicat mixte du Beaujolais, SYTRAIVAL, syndicat mixte des rivières, syndicat mixte du Bordelan, SYTRAL...), les indemnités des élus et autres admissions en non-valeur.

Les réalisations ont été les suivantes :

	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020
PARTICIPATIONS DIVERS ORGANISMES	7 721 071	7 711 493	7 592 775
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS	113 040	113 040	113 040
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS (Geopark)	60 288	60 288	60 288
DESTINATION 70 (Vélo route Via Saona)	5 000	5 000	5 000
SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN	5 400	5 400	5 400
LANDES DU BEAUJOLAIS	4 900	4 900	4 703
CHAMBRE d'AGRICULTURE DEVELOPPEMENT RURAL Stratégie agricole-	15 000	11 600	10 582
COR - projet agro environnemental et climatique		5 922	5 921
REGION - Plan beaujolais- (plan de relance économique du vignoble Beaujolais)	18 000	18 000	18 000
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS - Village accueil	3 000	3 000	1 310
SUBVENTION BUDGET ANNEXE ECONOMIE	300 000	300 000	300 000
PARTICIPATION POLE METROPOLITAIN	120 000	120 000	119 618
EPTB SAONE DOUB	25 000	25 000	14 392
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES (SMRB)	298 000	298 000	297 850
SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT d'AZERGUES	3 000	3 000	2 307
SIAH (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et environ)	49 000	49 000	47 359
COMMUNE DE VILLEFRANCHE (créneaux Piscine St Exupéry pour public scolaire)	30 000	30 000	14 499
CC SAONE BEAUJOLAIS -(multi accueil ODENAS), et CC PIERRES DOREES (P'tits Bouchons)	30 000	30 000	22 739
SYNDICAT TRANSPORT (SYTRAL)	2 100 000	2 100 000	2 100 000
SYNDICATS TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	3 159 843	3 119 843	3 112 256
SDMIS et SDIS de l'Ain	1 218 000	1 218 000	1 220 010
Théâtre Villefranche - accompagnement culturel "Devoir de Mémoire"		14 000	
CIAS (AVANCE DE TRESORERIE)	90 000	90 000	30 000
CONTRAT DE VILLE :	73 600	87 500	87 500
Dont :			
<i>COMMUNE DE VILLEFRANCHE - Résidence Les Pieds sur Table</i>	<i>4 000</i>	<i>4 000</i>	<i>4 000</i>
<i>COMMUNE DE VILLEFRANCHE SUR SAONE- Fds Quartiers solidaire- Ateliers numériques</i>		<i>5 000</i>	<i>5 000</i>
<i>CIAS - programme de Réussite Educative</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>
<i>CIAS- Accompagnement à la parentalité</i>	<i>29 600</i>	<i>29 600</i>	<i>29 600</i>
<i>CIAS- Fonds Quartiers solidaires - Accompagnement Educatif</i>		<i>8 900</i>	<i>8 900</i>
<i>CCAS de Villefranche- Antenne locale du GIP de la Veille Sociale</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>

Les subventions aux associations ont globalement été maintenues sur 2020.

Quelques subventions ont cependant été ajustées lorsque qu'elles ont pour objet d'accompagner l'organisation de manifestations culturelles qui ont été annulées, avec un ajustement modulé de façon à ne pas déstabiliser les acteurs associatifs concernés.

	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 395 628	2 491 506	2 357 185
CONTRAT DE VILLE	406 900	442 200	408 304
Office de Tourisme	404 000	418 600	418 563
TOURISME	404 000	418 600	418 563
Les Concerts de l'Auditorium	17 000	17 000	17 000
Centre culturel (dont Festival des nouvelles voix)	120 000	120 000	40 000
L'AUTRE CINEMA	8 500	8 500	2 400
CCAB	15 000	15 000	15 000
Villa Hispanica		2 500	2 500
HIPPOTOUFER (Festival des Dindes Folles- biennuel)	2 500	2 500	
Association musicale intercommunale	12 000	12 000	12 000
Spectacle Musical à Rivolet	2 000	2 000	2 000
CULTURE	177 000	179 500	90 900
Mission Locale CAVBS	60 000	57 478	57 423
reseau entreprendre	4 000	4 000	4 000
Initiative Beaujolais	15 000	15 000	15 000
Le Transit (Loyers)	9 000	9 000	9 000
ECONOMIE	88 000	85 478	85 423
Récréa- LE NAUTILE	694 278	740 278	732 445
Beaujolais Runners	30 000	30 000	30 000
SPORT	724 278	770 278	762 445
AGIVR IME Les Grillons	4 050	4 050	4 050
AGIVR Camps en beaujolais	2 400	2 400	2 400
SOCIAL	6 450	6 450	6 450
Crèche La Villa Suzanne	156 000	156 000	156 000
Crèche L'île aux enfants	280 000	280 000	280 000
Crèche Les P'tits Loups	130 000	130 000	130 000
PETITE ENFANCE	566 000	566 000	566 000
SOLIHA (PACT RHONE)	20 000	20 000	19 100
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU RHONE	3 000	3 000	
TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 116 699	10 202 999	9 949 959

Chapitre 66 : charges financières : 138 904 ,63 € (-14,2 % par rapport à 2019)

Les charges financières sont orientées à la baisse par rapport à 2019, sous l'effet de la tendance à la baisse des taux et de l'extinction de la dette associée au transfert des structures de la Petite enfance.

Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 23 039,89 € (- 86.6 % par rapport à 2019)

En 2019 avait été acté le versement d'une subvention exceptionnelle (134 243 €) au budget annexe du SPANC, pour faire face au désengagement de l'Agence de l'Eau dans la politique de résorption des points noirs en matière d'assainissement non collectif sur le territoire.

En 2020, les dépenses comprennent notamment les réductions accordées sur les cotisations des usagers du conservatoire dans le cadre de la crise sanitaire, qui ont fait l'objet d'un remboursement (213 usagers concernés pour un montant de 19 064,50 €).

Les dépenses d'ordre de fonctionnement (3 110 548,05 €) : les dépenses d'ordre comprennent les dotations aux amortissements (2 506 498,05 €) auxquelles s'ajoutent les écritures comptables liées aux cessions d'actifs (604 500 €). Elles trouvent leur exacte contrepartie en recette d'ordre d'investissement.

II - La section d'investissement

Si la période de confinement a engendré des retards et décalages dans les chantiers conduits par la communauté d'agglomération, **l'exercice se clôture néanmoins avec un taux de réalisation des dépenses d'équipement satisfaisant, avec 49,3 % des prévisions réalisées, taux porté à 70,4 % compte tenu des dépenses engagées mais non mandatées (restes à réaliser).**

Ce sont ainsi 7,323 Millions d'euros de dépenses d'équipement qui ont été réalisés sur 2020, et 3 135 152,53 faisant l'objet de restes à réaliser.

Les recettes présentent également un taux de réalisation satisfaisant.

1- Les recettes d'investissement : 15 930 780,93 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM + RAR 2019)	CA 2020	taux de réalisation	Restes à réaliser 2020	Total	taux de réalisation y.c restes à réaliser
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 052 000,00	1 052 000,00	0,00	0%		0,00	0%
10 FCTVA	770 000,00	1 183 412,00	830 446,43	70%		830 446,43	70%
13- SUBVENTIONS RECUES	1 124 974,00	2 775 017,99	1 853 051,71	67%	209 206,00	2 062 257,71	74%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 382 273,00	3 163 444,91	1 047 614,00	33%	1 000 000,00	2 047 614,00	65%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	1 202,97		0,00	1 202,97	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	6 908,65		0,00	6 908,65	
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	100 000,00	0,00	0%		0,00	0%
Total Recettes réelles d'Investissement de l'exercice	5 329 247,00	8 273 874,90	3 739 223,76	45,2%	1 209 206,00	4 948 429,76	59,8%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 018 249,00	4 296 977,09	0,00	0%		0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000,00	2 510 000,00	3 110 548,05	124%		3 110 548,05	124%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	38 719,94	39%		38 719,94	39%
10 RESERVES		7 833 083,18	7 833 083,18	100%		7 833 083,18	100%
Total recettes d'Investissement	9 957 496,00	23 013 935,17	14 721 574,93	64%	1 209 206,00	15 930 780,93	69%

Les recettes d'investissement sont constituées comme suit :

- **FCTVA : 830 446,43€**, qui correspond au remboursement-partiel- de la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement de l'exercice.

- **Subventions d'investissement reçues** : 1 853 051,71 €, auxquels s'ajoute un reste à réaliser de 209 206 €- Total : 2 062 257,71 € (voir détail ci-dessous)
- **L'emprunt** nécessaire à l'équilibre du budget était prévu à hauteur de 3 163 444,91 €. La collectivité avait souscrit en décembre 2019 un emprunt d' 1 million d'€, sur 15 ans, au taux de 0,55 %, mobilisé en 2020.

Elle a également souscrit un nouvel emprunt d'un million d'euros en 2020, au taux de 0,29 % qui pourra être mobilisé début 2021 et est inscrit en restes à réaliser d'investissement.

Ce chapitre (emprunts et dettes assimilées) comprend la contribution des communes au fonds de soutien pour les entreprises, pour son volet avance remboursable (géré par la Région), soit 47 614 € (initialement prévu en chapitre 27).

- des opérations d'ordre budgétaire : 3 149 267,99 €

Ces recettes d'ordre correspondent aux dépenses d'ordre de fonctionnement (3 110 548,05€), auxquelles s'ajoutent les opérations patrimoniales (38 719,94€).

- des résultats passés : Résultat de fonctionnement 2019 capitalisé : 7 833 083,18 €

2- **Les dépenses d'investissement : 18 286 644,47 €, dont 3 281 322,53 €**

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM + RAR 2019)	CA 2020	taux de réalisation	Restes à réaliser 2020	Total	taux de réalisation y.c restes à réaliser
020 DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	160 275,00	0,00		0,00	0,00	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 103 000,00	1 103 000,00	1 005 489,39	91%	0,00	1 005 489,39	91%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	150 000,00	0,00	0%	146 180,00	146 180,00	97%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 218 596,00	2 598 412,00	1 926 062,00	74%	479 059,50	2 405 121,50	93%
OPERATIONS d'INVESTISSEMENT	6 919 900,00	12 254 529,59	5 396 495,15	44%	2 656 093,03	8 052 588,18	66%
SOUS TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (Subv. + Opérations)	8 138 496,00	14 852 941,59	7 322 557,15	49%	3 135 152,53	10 457 709,68	70%
Total Dépenses réelles d'Investissement de l'exercice	9 441 496,00	16 266 216,59	8 328 046,54	51%	3 281 332,53	11 609 379,07	71,4%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000,00	416 000,00	406 826,88	98%		406 826,88	98%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00	38 719,94	39%		38 719,94	39%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	6 231 718,58	6 231 718,58	100%		6 231 718,58	100%
Total Dépenses d'Investissement	9 957 496,00	23 013 935,17	15 005 311,94	65%	3 281 332,53	18 286 644,47	79%

Les dépenses réelles d'équipement représentent : 7 322 557,15 €, avec :

- **Subventions d'équipement versées** : 1 926 062 € auxquels s'ajoutent les restes à réaliser : 479 059,50 € - Total : 2 405 121,50 €.

Les subventions versées ont été les suivantes :

- Attributions de compensation d'investissement versées aux communes membres : **401 250 €**
- **800 000 €** versés au budget STEP pour le financement des opérations d'investissement

- Subventions d'investissement versées dans le cadre du fonds d'aides aux entreprises : **608 086 € versées à 584 entreprises du territoire**. Les participations à la Région pour les aides versées par elle aux entreprises sont inscrites en restes à réaliser (146 180 €) et ont été mandatées début janvier.

Il convient d'ajouter une avance (chapitre 27) du même montant (146 180 €), versée également à la Région pour abonder le fonds « micro entreprises et associations » pour le versement d'avances remboursables, analysée comme une immobilisation financière (dans la mesure où les remboursements des entreprises reviendront à la CAVBS).

- Solde de fonds de concours de voirie attribués sur le mandat précédent : **60 726 €**
- Le versement d'un 1er acompte à l'association le Petit Monde et l'Univers pour la construction d'une maison d'accueil hospitalière sur le site de l'hôpital Nord-Ouest de Gleizé : **56 000 €** sur un total de 70 000 €

Les autres subventions inscrites en restes à réaliser concernent différentes subventions pour la réalisation d'équipement (participation au SIEA pour le déploiement du haut débit sur Jassans, à la réalisation du carrefour des Charmilles, à l'accès Escale, l'accès à la station Gaz naturel sur Villefranche et l'accès à parc expo).

	BP 2020	restes à réaliser 2019	DM 2020	Budgété 2020 (BP + DM+ restes à réaliser 2019)	CA 2020	Restes à réaliser 2020
Attribution de compensation	401 250			401 250	401 250	
Subvention d'équipement aux budgets annexes	800 000			800 000	800 000	
Fond d'aides aux entreprises			1 031 350	1 031 350	608 086	146 180,0
Solde de fonds de concours voirie		61 120		61 120	60 726	
Subvention Maison du petit monde en beaujolais		70 000		70 000	56 000	14 000,0
Subvention Haut débit sur Jassans	17 346	17 346		34 692		34 692,0
Autres subventions d'investissements reportées		200 000		200 000		318 879,5
Total subventions d'équipement	1 218 596	348 466	1 031 350	2 598 412	1 926 062	479 059,5

- **Les dépenses d'équipement sous opération : 5 396 495,15 €, auxquels s'ajoutent 2 656 093,03 € de restes à réaliser, soit un total de 8 052 588,18 €**

Le taux de réalisation des opérations s'établit à 44 %, et 65,7 % y compris restes à réaliser

L'activité est restée dynamique sur 2020, avec notamment :

- La finalisation de la halte fluviale, bâtiment du service des ordures ménagères, des travaux prévus au Nautile
- L'achèvement de la mise aux normes du mur d'escalade au Palais des sports
- L'achèvement des travaux d'aménagement numérique dans les musées
- Les travaux de voirie (programme 2020) ont été engagés, malgré le confinement, à hauteur de 60 % des crédits ouverts au budget.
- A noter également l'acquisition du bâtiment consulaire de la Cci

Opération	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	restes a réaliser 2020
Action économique/tourisme				
1479 ETUDE AVE MARIA	0,00	60 280,00	59 760,00	0,00
1515 HALTE FLUVIALE	0,00	868 797,42	789 499,97	65 223,70
1614 FRAIS D'ETUDES	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00
1911 SYNDICAT MIXTE BORDELAN	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
Culture				
1405 INSTRUMENTS ET MATERIEL MUSICAL	35 000,00	56 261,57	53 683,56	2 490,77
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	120 900,00	157 128,18	139 147,63	4 346,24
1432 AMENAGEMENT CLOITRE SALLES CCBV	105 000,00	105 652,80	652,80	0,00
1435 POLE OENOLOGIQUE VAUX CCBV	8 100,00	8 100,00	3 588,00	0,00
1702 TRAVAUX CONSERVATOIRE	7 000,00	48 052,58	25 607,27	19 998,48
Sport et jeunesse				
14100 TRAVAUX NAUTILE	195 700,00	356 225,40	284 634,48	60 187,42
1423 MATÉRIEL EQUIPEMENT SPORT	9 000,00	14 595,16	4 506,36	9 996,00
1455 TENNIS LACENAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
1493 GYMNASSE SALLE DE HAND LIMAS	32 500,00	33 566,08	1 066,08	10 406,94
1517 PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	204 000,00	294 032,34	256 727,33	36 472,72
1522 TENNIS DE VILLEFRANCHE	0,00	0,00	0,00	0,00
1611 RUGBY TRAVAUX	380 000,00	402 269,68	23 068,82	12 180,00
1707 STADES DE FOOT	15 000,00	26 976,00	11 976,00	0,00
1426 CLOS DE MILLY	48 000,00	55 379,27	36 398,11	0,00
Famille				
1482 CRECHE INTERCOMMUNALE	382 000,00	402 999,26	17 233,41	170 252,75
1606 RESIDENCE LE CEP	50 000,00	52 130,20	50 000,00	0,00
1420 TRAVAUX CIMETIERE	7 500,00	9 716,06	9 629,36	0,00
1605 VESTIAIRES ET HANGAR CIMETIERE	20 000,00	152 273,19	75 553,17	74 277,22
1904 CREATION D'UN OSSUAIRE	100 000,00	100 000,00	0,00	51 564,00
1509 AIRE ACCUEIL CAVBS	0,00	46 500,00	0,00	46 500,00
Mobilités				
1409 ETUDES DEPLACEMENTS	0,00	19 020,00	0,00	19 020,00
1410 AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	40 000,00	100 000,00	0,00	60 000,00
1412 SCHEMA DIRECTEUR VELO	28 000,00	81 752,64	25 993,83	38 692,68
1415 COVOITURAGE	933 000,00	961 920,00	29 003,04	34 602,00
1513 ELECTROMOBILITE	21 500,00	45 216,48	17 116,58	1 420,00
Developpement durable / environnement				
1483 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)	47 000,00	68 960,00	15 120,00	53 560,00
Etudes et travaux hydrauliques				
1524 EP SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	360 000,00	360 000,00	92 946,23	0,00
1612 TRAVAUX D'EROSION	50 000,00	53 160,00	0,00	8 400,00
1613 TRAVAUX SUR BERGES	10 000,00	15 010,00	0,00	5 010,00
urbainsme / habitat				
1449 PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)	300 000,00	533 071,64	40 094,04	376 277,60
1481 PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	215 000,00	454 776,00	65 146,00	231 930,38
1450 PROGRAMME D INTERET GENERAL (PIG)	150 000,00	177 950,00	27 950,00	0,00
1514 RENOUVELLEMENT URBAIN BELLEROCHE	586 800,00	586 800,00	47 316,00	520 939,67

Opération	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	restes a réaliser 2020
Ordures ménagères				
1488 ACHAT VÉHICULES OM	200 000,00	676 011,20	479 071,20	
1478 ACHATS BACS OM	60 000,00	80 772,95	66 594,21	11 996,04
1909 AMENAGEMENT POINTS DE COLLECTE OM	0,00	2 220,00	0,00	0,00
1607 TRAVAUX DECHETERIE	5 000,00	5 000,00	0,00	2 421,60
1703 EXTENSION LOCAL OM	72 000,00	554 174,17	486 509,94	65 773,69
Voiries				
1706 VOIRIE 2017	0,00	19 068,00	10 494,00	8 574,00
1803 VOIRIE 2018	0,00	15 257,05	0,00	772,75
1901 VOIRIE 2019	0,00	525 976,23	355 152,94	12 879,91
1902 VOIRIE 2019 ZAE	0,00	162 052,87	0,00	39 528,00
2000 VOIRIES 2020 -HORS ZAE-	1 000 000,00	1 000 000,00	377 603,04	289 669,79
2001 VOIRIE 2020 ZAE	200 000,00	200 000,00	2 160,00	46 218,00
Autres travaux/ bâtiment				
2002 ACQUISITION FONCIÈRE - BÂTIMENT CCI	0,00	1 090 000,00	900 126,93	11 873,07
1102 TVX MISE EN ACCESSIBILITE PMR	116 000,00	160 089,01	30 943,39	71 106,09
1903 TRAVAUX AMELIORATION ENERGETIQUE	50 000,00	79 974,50	29 974,50	0,00
1905 MISE EN SECURITE TOITURES TERRASSES	28 000,00	7 424,58	0,00	6 000,00
1906 SECURISATION ACCES BATIMENTS	80 000,00	93 148,58	1 771,70	11 418,88
1910 DEPLACEMENT ARCHIVES	50 000,00	62 460,00	1 080,00	60 967,20
1705 SIEGE AGGLO	5 000,00	5 000,00	938,40	0,00
1005 FILATURES GLEIZE	21 000,00	60 240,00	51 133,96	0,00
Autres Mobilier matériel des services				
1604 ACQUISITION DE MATERIEL	2 000,00	17 240,00	15 240,00	0,00
1402 MOBILIER, MATERIEL , INFORMATIQUE.	146 900,00	240 921,13	180 955,82	21 682,09
1404 MATERIEL INFORMATIQUE	262 000,00	309 535,58	148 154,94	41 175,08
1428 SIGNALIETIQUE JALONNEMENT	10 000,00	11 253,52	1 028,00	0,00
1407 SANTE SECURITE TRAVAIL	6 000,00	6 000,00	4 294,11	0,00
1408 SYSTEME D INFORMATION GEOGRAPHIQUE	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
1488 ACHAT VÉHICULES	23 000,00	40 288,27	0,00	40 288,27
Total Investissement	6 919 900,00	12 254 679,59	5 396 645,15	2 656 093,03

Les subventions reçues ont été les suivantes :

Opération	BP 2020	RC 2020	DM 2020	Budgété 2020	CA 2020	RC 2020
1102 TVX MISE EN ACCESSIBILITE PMR	43 335,00	0,00	0,00	43 335,00	23 445,50	0,00
1402 MOBILIER, MATERIEL , INFORMATIQUE.	8 250,00	0,00	0,00	8 250,00	0,00	0,00
14100 TRAVAUX NAUTILE	0,00	725 000,00	0,00	725 000,00	748 750,00	0,00
1412 SCHEMA DIRECTEUR VELO	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	0,00
1415 COVOITURAGE	733 700,00	0,00	0,00	733 700,00	0,00	0,00
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	4 423,00	50 000,00
1432 AMENAGEMENT CLOITRE SALLES CCBV	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
1449 PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)	58 781,00	0,00	0,00	58 781,00	0,00	58 781,00
1467 NAUTILE MODIFICATION DES FILTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	4 307,22	0,00
1482 CRECHE INTERCOMMUNALE	11 250,00	0,00	0,00	11 250,00	0,00	0,00
1488 ACHAT VÉHICULES	0,00	0,00	0,00	0,00	14 997,50	0,00
1514 RENOUVELLEMENT URBAIN BELLEROCHE	52 758,00	36 593,99	0,00	89 351,99	30 906,49	21 925,00
1515 HALTE FLUVIALE	0,00	473 000,00	132 000,00	605 000,00	605 000,00	0,00
1517 PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	78 500,00	0,00	0,00	78 500,00	0,00	78 500,00
1524 EP SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	95 495,00	0,00
1611 RUGBY TRAVAUX	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
1707 STADES DE FOOT	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00
1901 VOIRIE 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
Total Subvention d'Investissement	1 124 974,00	1 234 593,99	150 000,00	2 509 567,99	1 532 324,71	209 206,00

S'ajoutent les subventions des communes pour l'aide d'urgence aux entreprises : 320 727 €.

Les opérations d'ordre : 3 149 267,99 €

Les opérations de dépenses d'ordre correspondent aux recettes d'ordre de fonctionnement (amortissement de subventions reçues) (3 110 548,05 €) et aux opérations patrimoniales (38 719,94 €).

Conclusion :

En 2020, la crise sanitaire aura eu, hors fiscalité, des conséquences qui restent mesurées sur les finances de la communauté d'agglomération.

En 2020, l'exercice présente une épargne en hausse par rapport à 2019, effet de décalages liés à la crise, de produits exceptionnels mais aussi d'une fiscalité dynamique.

Cette épargne conséquente permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, qui présente un volume de dépenses resté conséquent malgré la crise.

Compte tenu d'une épargne favorable, le résultat de clôture s'établit à 5 143 011,35 € et permettra d'atténuer les effets de la crise, qui interviendront essentiellement sur 2021 et sur les années suivantes.

1.1.2. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe eau

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif 2020 du budget annexe **EAU** se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	2 624 241,59 €
- Dépenses :	873 519,81 €
Solde de la section d'exploitation :	+ 1 750 721,78 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	5 510 782,46 €
- Dépenses :	7 460 357,37 €
Solde de la section d'investissement :	- 1 949 574,91 €
Restes à réaliser :	
- Recettes :	1 566 123,00 €
- Dépenses :	894 104,08 €
Solde des restes à réaliser :	672 018,92 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser	- 1 277 555,99 €
- Excédent de clôture 2020 :	+ 473 165,79 €

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

• **SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 2 624 241,59 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES	1 692 231,35	2 050 000,00	2 050 000,00	2 053 813,40
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	45 004,00	0,00	0,00	35 395,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	2,91
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	32,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 737 267,35	2 050 000,00	2 050 000,00	2 089 211,31
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 931 049,92	0,00	440 147,02	440 147,02
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	44 946,70	92 500,00	94 884,00	94 883,26
Total Fonctionnement	4 713 263,97	2 142 500,00	2 585 031,02	2 624 241,59

Dépenses d'exploitation : 873 519,81 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 329,85	223 850,00	223 850,00	170 816,78
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	159 703,58	163 408,00	163 408,00	158 353,18
66 CHARGES FINANCIERES	10 576,24	19 000,00	19 000,00	12 812,69
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	229 609,67	411 258,00	411 258,00	341 982,65
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	1 181 242,00	1 623 773,02	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	357 599,32	550 000,00	550 000,00	531 537,16
Total Fonctionnement	587 208,99	2 142 500,00	2 585 031,02	873 519,81

Epargne : 1 747 228,66 €

	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	229 609,67	411 258,00	411 258,00	341 982,65
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 737 267,35	2 050 000,00	2 050 000,00	2 089 211,31
EPARGNE BRUTE	1 507 657,68	1 638 742,00	1 638 742,00	1 747 228,66

1. Les recettes totales d'exploitation : 2 624 241,59 €

Recettes réelles d'exploitation : 2 089 211,31 € (+ 20 % par rapport à 2019)

Elles comprennent :

- Les redevances perçues auprès des usagers du service public : 2 053 813,40 € 1 692 231,35 €, en augmentation de 21% par rapport à 2019 (redevances reversées en année pleine, après décalage en 2019 lié au changement de délégataire).
- Les subventions reçues : 35 395 € reçue de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée dans le cadre de l'harmonisation du service public d'eau potable et de subventions pour les postes dédiés pour l'année 2019 sur différentes thématiques.
- La régularisation des centimes de TVA sur l'année 2020 : 2,91 €

Recettes d'ordre : 94 883,26 € correspondant aux amortissements des subventions perçues. Elles trouvent leur contrepartie en dépense d'ordre d'investissement.

Excédent de fonctionnement 2019 reporté : 440 147,02 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 873 519,81 €

Les dépenses réelles de fonctionnement : 341 982,65 € (+ 49 % par rapport à 2019)

- Les charges à caractère général : 170 816,78 € (+ 188 % par rapport à 2019). L'augmentation de ces charges est liée aux marchés concernant les mesures qualitatives sur les eaux souterraines en amont hydraulique des captages d'eau potable de Beauregard. L'objectif est de suivre la qualité de la nappe en amont du captage, de façon régulière afin de prévenir les pollutions.
- Les charges de personnel : 158 353,18 € (- 1 % par rapport à 2019)
- Les intérêts de la dette : 12 812,69 € (+ 21%, évolution liée à la souscription d'un emprunt nouveau)

Les opérations d'ordre budgétaires : 531 537,16 € correspondant aux dotations aux amortissements et trouvent leur exacte contrepartie en recette d'ordre d'investissement.

3. Epargne de l'exercice : 1 747 228,68 €

La hausse de l'épargne constatée par rapport à l'exercice précédent (+ 239 570,98 €), tient essentiellement à l'augmentation des recettes.

L'épargne brute, qui s'élève à 1 747 225,75 €, est supérieure aux prévisions (1 638 742,00 €).

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 7 076 905,46 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	taux de réalisation	restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y c restes à réaliser
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	135 200,00	566 123,00	31 039,72	5%	566 123,00	597 162,72	105%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 899 458,00	2 758 134,98	1 255 000,00	46%	1 000 000,00	2 255 000,00	82%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	4 217,62		0,00	4 217,62	
Recettes réelles d'investissement	2 034 658,00	3 324 257,98	1 290 257,34	39%	1 566 123,00	2 856 380,34	86%
10 DOTATIONS, FOND DIVERS ET RESERVES	0,00	3 685 907,96	3 685 907,96	100%	0,00	3 685 907,96	100%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 181 242,00	1 623 773,02	0,00	0%	0,00	0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	550 000,00	550 000,00	531 537,16	97%	0,00	531 537,16	97%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	3 080,00	3 080,00	100%	0,00	3 080,00	100%
Total Recettes	3 765 900,00	9 187 018,96	5 510 782,46	60%	1 566 123,00	7 076 905,46	77%

Dépenses d'investissement : 8 354 461,45 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y compris RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	215 000,00	215 000,00	150 150,82	70%	0	150 150,82	70%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	8 824,00	0,00	0%	8 823,89	8 823,89	100%
total des opérations d'équipement	3 458 400,00	4 359 487,07	2 706 499,40	62%	885 280,19	3 591 779,59	82%
Dépenses réelles d'investissement	3 673 400,00	4 583 311,07	2 856 650,22	62%	894 104,08	3 750 754,30	82%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	4 505 743,89	4 505 743,89	100%	0	4 505 743,89	100%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	92 500,00	94 884,00	94 883,26	100%	0	94 883,26	100%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	3 080,00	3 080,00	100%	0	3 080,00	100%
Total Dépenses	3 765 900,00	9 187 018,96	7 460 357,37	81%	894 104,08	8 354 461,45	91%

1. Les recettes totales d'investissement : 7 076 905,46 € (dont 1 566 123 € de restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement : 1 290 257,34 € (dont 1 566 123 € de restes à réaliser)

Ces recettes comprennent :

- Les emprunts : un emprunt de 1 255 000 € a été souscrit le 10/06/2020, sur 20 ans, au taux fixe de 0,66%. Compte tenu d'un taux de réalisation conséquent, un nouvel emprunt de 1 000 000 € a été souscrit en décembre 2020, sur 20 ans, au taux fixe de 0,36%. Il est inscrit en restes à réaliser.
- Les subventions et participations perçues qui s'élèvent à 597 162,72 € avec les restes à réaliser, soit un taux de réalisation de 105%.

Opération	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	taux de réalisation	restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y c restes à réaliser
2314001 RESEAU DE SURVEILLANCE PZ	0,00	0,00	20 699,00			20 699,00	
2314008 EA USINE EAU POTABLE	0,00	430 923,00	0,00	0%	430 923,00	430 923,00	100%
2318002 PROTECTION CHAMPS CAPTANTS	135 200,00	135 200,00	0,00	0%	135 200,00	135 200,00	100%
PARTICIPATION SYNDICAT DES EAUX DU VAL D'OINGT			10 340,72			10 340,72	
Total subvention d'investissement	135 200,00	566 123,00	31 039,72	5%	566 123,00	597 162,72	105%

Les recettes perçues en 2020 correspondent essentiellement à la subvention de l'Agence de l'eau dans le cadre de l'opération sur le réseau de surveillance des micropolluants.

Une participation du syndicat des eaux du Val d'Oingt d'un montant de 10 340,72 € suite à l'installation de débitmètre et de vannes portés par la CAVBS conformément à la convention du 15 mars 2019.

Les opérations d'ordre : 531 537,16 € correspondant :

-aux dotations aux amortissements et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre de fonctionnement.

- aux opérations patrimoniales (opérations comptables d'intégration des frais d'études ou de publicité aux travaux concernés) : 3 080 €, qui trouve leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement.

Les dotations, fonds divers et réserves : 3 685 907,86 € correspondant à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019.

2. Les dépenses totales d'investissement : 8 354 461,45 € (dont 894 104,08 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement : 3 750 754,30 € (dont 894 104,08 € de restes à réaliser)

- Remboursement du capital de la dette : 150 150,82 €

- Dépenses d'équipement : 2 706 499,40 €, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser de l'exercice : 885 280,19 €, soit un total de 3 591 779,59 €.

Le taux de réalisation, reports compris, est de 82%.

Opération	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y c RAR
2314001 RESEAU DE SURVEILLANCE PZ	0,00	580,00	0,00		0,00	0,00	
2314008 EA USINE EAU POTABLE	682 000,00	1 082 000,00	784 667,06	73%	0,00	784 667,06	73%
2316001 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX CAVIL	0,00	480,33	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2316002 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX SIEOV	0,00	338,71	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2316003 ETUDES NEGOCIATION FONCIERE PPR	0,00	3 750,00	0,00	0%	3 750,00	3 750,00	100%
2318001 TERRAIN RESERVOIR THEIZE	0,00	4 166,67	119,00	3%	0,00	119,00	3%
2318002 PROTECTION CHAMPS CAPTANTS	319 400,00	345 598,50	183 363,44	53%	60 285,84	243 649,28	71%
2319001 TRAVAUX CANALISATIONS	1 717 000,00	2 402 154,86	1 712 406,90	71%	686 227,82	2 398 634,72	100%
2319002 DIAGNOSTICS RESERVOIRS	700 000,00	408 625,00	0,00	0%	73 625,00	73 625,00	18%
2319003 ETUDES SECURISATION DES OUVRAGES	40 000,00	66 793,00	25 943,00	39%	28 150,00	54 093,00	81%
2320001 ETUDE DE PROTECTION DES CAPTAGES PORT CCI	0,00	45 000,00	0,00	0%	33 241,53	33 241,53	74%
Total Dépenses	3 458 400,00	4 359 487,07	2 706 499,40	62%	885 280,19	3 591 779,59	82%

Les travaux de canalisations sont réalisés à 100 % reports compris.

L'opération de protection des champs captant est réalisée à 71%, restes à réaliser compris.

Les opérations d'ordre : 94 883,26 € correspondant aux amortissements des subventions perçues. Elles trouvent leur contrepartie en recette d'ordre de fonctionnement.

Le résultat d'investissement 2019 reporté : 4 505 743,89 €

• BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Le résultat de clôture est positif et s'élève à 473 165,79 €. Ce résultat est en légère augmentation par rapport à 2019.

		CA 2019	CA 2020
A	Dépenses réelles d'investissement	8 135 692,25	2 856 650,22
B	Recettes réelles d'investissement	4 174 168,93	1 290 257,34
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	3 961 523,32	1 566 392,88

D	Recettes réelles de fonctionnement	1 737 267,35	2 089 211,31
E	Dépenses réelles de fonctionnement	229 609,67	341 982,65
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	1 507 657,68	1 747 228,66
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-2 453 865,64	180 835,78

H	Résultat N-1	2 074 176,73	-379 688,91
I = G+H	Résultat de l'exercice (avant couverture des reports)	-379 688,91	-198 853,13
J	Soldes des reports de l'exercice	819 835,93	672 018,92
K=I+J	Résultat de clôture	440 147,02	473 165,79

Compte tenu de la mobilisation d'un nouvel emprunt en 2020 (1 255 000 €), la capacité de désendettement augmente légèrement par rapport à 2019, pour se porter à 1,3 an.

	CA 2019	CA 2020
Encours de la dette en fin d'année	1 232 418,42	2 337 267,60
Epargne brute	1 507 657,68	1 747 228,68
Capacité de désendettement en années	0,82	1,34

1.1.3. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe STEP et bassin de dépollution

Monsieur DUTHEL expose que Le compte administratif 2020 du budget annexe STEP se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	1 829 689,68 €
- Dépenses :	684 295,74 €
Solde de la section d'exploitation :	145 393,94 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	2 405 156,84 €
- Dépenses :	2 082 615,06 €
Solde de la section d'investissement :	322 541,78 €
Restes à réaliser :	
- Recettes :	102 970,00 €
- Dépenses :	202 998,59 €
Solde des restes à réaliser :	- 100 028,59 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	222 513,19 €
- Excédent de clôture 2020 :	1 367 907,13 €

Le service public d'assainissement collectif du territoire est géré de deux façons différentes et sur deux budgets annexes : par voie de délégation de service public (budget annexe STEP) et en gestion directe (budget annexe assainissement).

Après une gestion par voie de DSP jusque fin 2019, la collectivité a fait le choix, à compter de 2020, de reprendre la gestion des stations d'épuration de Villefranche sur Saône et de Blacé en régie (ainsi que la gestion des réseaux sur la commune de Blacé).

Aussi, le budget STEP, traduisant l'activité gérée par voie de délégation de service public, voit ses dépenses et recettes diminuer. A l'inverse, le budget Assainissement voit son périmètre augmenter, et avec lui, enregistre une hausse des dépenses et recettes associées.

Du fait de ces changements de périmètre, les années 2019 et 2020 ne sont pas comparables.

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

• **SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 1 829 689,68 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 970 692,49	1 671 500,00	1 671 500,00	1 198 739,65
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	85 492,21	44 800,00	44 800,00	42 625,46
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,66	0,00	0,00	1,37
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	1 281,91
Recettes réelles de fonctionnement	3 056 186,36	1 716 300,00	1 716 300,00	1 242 648,39
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	10 288 722,36	0,00	421 895,74	421 895,74
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 506 424,69	543 700,00	543 700,00	165 145,55
Total Recettes	14 851 333,41	2 260 000,00	2 681 895,74	1 829 689,68

Dépenses d'exploitation : 684 295,74 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 423 752,76	200 150,00	267 750,00	223 515,51
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	192 873,78	197 475,00	197 475,00	194 099,20
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 585,66	3 000,00	3 000,00	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	100 646,60	13 600,00	13 600,00	10 389,28
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
Dépenses réelles de fonctionnement	1 721 858,80	421 225,00	488 825,00	428 003,99
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	1 490 275,00	1 844 570,74	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	738 397,78	348 500,00	348 500,00	256 291,75
Total Dépenses	2 460 256,58	2 260 000,00	2 681 895,74	684 295,74

Epargne : 814 644,40 €

	CA 2019	BP 2020	CA 2020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 056 186,36	1 716 300,00	1 242 648,39
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 721 858,80	488 825,00	428 003,99
EPARGNE BRUTE	1 334 327,56	1 227 475,00	814 644,40

1. Les recettes totales d'exploitation : 1 829 689,68 €

Recettes réelles d'exploitation : 1 242 648,39 €

Les recettes réelles d'exploitation sont composées des :

- Produits du service : 1 198 739,65 € dont :

- Redevances d'assainissement : 949 584,70 €. Cette redevance est collectée puis reversée par le délégataire VEOLIA ;
- Redevance pour le traitement des eaux pluviales versée par le budget principal au budget annexe : 134 818,41 €
- Participations des usagers pour raccordement : 52 633,50 €

- Dotations, subventions et participations : 42 625,46 €, correspondant aux primes d'épuration (336 665,65 € pour la STEP de JASSANS, 2 889,66 € pour la STEP de SAINT JULIEN, 6 070,15 € pour la STEP de DENICE).

- Produits exceptionnels : 1 281,91 € correspondant à une régularisation de charges trop rattachées.

Recettes d'ordre : 165 145,55 € correspondant à l'amortissement des subventions d'équipement perçues. Elles trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement.

Excédent de fonctionnement 2019 reporté : 421 985,74 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 684 295,74 €

Les dépenses réelles de fonctionnement : 428 003,99 €

Les dépenses réelles d'exploitations comprennent :

- Les charges à caractère général pour un montant de 223 515,51 €. Ces charges correspondent à la rémunération des fermiers dans le cadre des DSP, à différents frais d'études notamment dans le cadre de la mission d'assistance pour l'analyse financière et l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif, et à des travaux de maintenance suite à des pollutions.

- Les charges de personnel, qui s'élèvent à 194 099,20 €.

- Les charges financières pour un montant de 10 389,28 € qui correspondent aux intérêts de la dette.

Les opérations d'ordre budgétaire : 256 291,75 € correspondant aux dotations aux amortissements, qui contribuent au financement de l'investissement et trouvent leur exacte contrepartie en recette d'ordre de la section d'investissement.

3. Epargne de l'exercice : 814 644,40 €

Cette épargne est inférieure à la prévision initiale de 1 227 475 €.

Ce niveau d'épargne résulte en partie d'un ajustement de la redevance d'eaux pluviales liées à la révision de son calcul qui n'était pas encore connu lors de l'élaboration du budget.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 2 508 126,84 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+ reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation avec RAR
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	343 200,00	363 220,00	0,00	0%	102 970,00	102 970,00	28%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	5 725,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
Recettes réelles d'investissement	348 925,00	363 220,00	0,00	0%	102 970,00	102 970,00	28%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 490 275,00	1 844 570,74	0,00	0%	0,00	0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	348 500,00	348 500,00	256 291,75	74%	0,00	256 291,75	74%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	13 542,00	13 092,00	97%	0,00	13 092,00	97%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	2 135 773,09	2 135 773,09	100%	0,00	2 135 773,09	100%
Total Recettes d'investissement	2 187 700,00	4 705 605,83	2 405 156,84	51%	102 970,00	2 508 126,84	53%

Dépenses d'investissement : 2 285 613,65 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+ reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation avec RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	155 000,00	22 000,00	18 362,50	83%	0,00	18 362,50	83%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	481 570,74	0,00	0%	0,00	0,00	0%
total opérations	1 489 000,00	2 479 781,66	721 003,58	29%	202 998,59	924 002,17	
Dépenses réelles d'investissement	1 644 000,00	2 983 352,40	739 366,08	25%	202 998,59	942 364,67	32%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	1 165 011,43	1 165 011,43	100%	0,00	1 165 011,43	100%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	543 700,00	543 700,00	165 145,55	30%	0,00	165 145,55	30%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	13 542,00	13 092,00	97%	0,00	13 092,00	97%
Total Dépenses d'investissement	2 187 700,00	4 705 605,83	2 082 615,06	44%	202 998,59	2 285 613,65	49%

1. Les recettes totales d'investissement : 2 508 126,84 € (dont 102 970 € de restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement : 102 970 € (restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement sont composées des subventions perçues pour la réalisation d'opérations (voir répartition dans le tableau ci-dessous) : 102 970 € inscrit en restes à réaliser

Opération	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+ reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation v.c RAR
2915005 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA ARNAS	58 200,00	58 200,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2915008 TVX SDA EP JASSANS	195 000,00	195 000,00	0,00	0%	82 950,00	82 950,00	43%
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	90 000,00	90 000,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	0,00	20 020,00	0,00	0%	20 020,00	20 020,00	100%
Total Recettes	343 200,00	363 220,00	0,00	0%	102 970,00	102 970,00	28%

Les opérations d'ordre : 269 383,75 €

Ces opérations d'ordre correspondent :

- aux dotations aux amortissements et trouvant leur exacte correspondance en dépenses d'ordre de fonctionnement : 256 291,75 €

- aux opérations patrimoniales qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement : 13 092,00 €

L'affectation du résultat 2019 à hauteur de 2 135 773,09 €

2. Les dépenses totales d'investissement : 2 285 613,65 € (dont 202 998,59 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement : 942 364,67 € (dont 202 998,59 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette qui s'élève à 18 362,50 € en 2020
- Les dépenses d'équipements pour un montant total de 924 002,17 € dont 202 998,59 € de reports. Le taux de réalisation y compris report est de 37 %.

Le détail des dépenses par opération est le suivant :

Opération	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y.c RAR
2915005 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA ARNAS	194 000,00	194 000,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2915007 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SIAV	0,00	6 664,10	2 970,00	45%	0,00	2 970,00	45%
2915008 TVX SDA EP JASSANS	995 000,00	1 046 234,87	46 946,97	4%	65 769,90	112 716,87	11%
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	300 000,00	412 936,59	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	0,00	28 760,60	428,00	1%	26 972,80	27 400,80	95%
2917002 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN	0,00	14 150,00	0,00	0%	14 150,00	14 150,00	100%
2917003 ATELIER DESHYDRATATION BOUES STEP ST ET OULLIERES	0,00	766 245,50	659 868,61	86%	96 105,89	755 974,50	99%
2919001 MISE EN CONFORMITE STATION EPURATION LACENAS	0,00	10 790,00	10 790,00	100%	0,00	10 790,00	100%
Total opérations	1 489 000,00	2 479 781,66	721 003,58	29%	202 998,59	924 002,17	37%

A noter l'achèvement des travaux de rénovation de la Station d'épuration de Saint Etienne des Oullières.

Les dépenses d'ordre : 165 145,55 € correspondant aux amortissements de subventions perçues et trouvant leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement et aux opérations patrimoniales pour un montant de 13 092 € qui trouvent leur exacte contrepartie en recette d'investissement.

Les dépenses d'investissement comprennent également le déficit reporté de l'exercice 2019 pour un montant de 1 165 011,43 €.

• **BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE ET RESULTAT DE CLOTURE**

Le résultat de clôture de l'exercice est excédentaire et alimente les réserves de ce budget.

Pour rappel le résultat 2019 a été basculé en 2020 pour partie au budget Assainissement suite à la reprise en régie de la gestion des STEP de Villefranche Sur Saône et de Blacé.

		CA 2019	CA 2020
A	Dépenses réelles d'investissement	1 380 763,41	739 366,08
B	Recettes réelles d'investissement	868 288,00	0,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	512 475,41	739 366,08
D	Recettes réelles de fonctionnement	3 056 186,36	1 242 648,39
E	Dépenses réelles de fonctionnement	1 721 858,80	428 003,99
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	1 334 327,56	814 644,40
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	821 852,15	75 278,32
H	Résultat N-1	10 404 213,25	1 392 657,40
I = G+H	Résultat de l'exercice (avant couverture des reports)	11 226 065,40	1 467 935,72
J	Soldes des reports de l'exercice	-970 761,66	-100 028,59
K=I+J	Résultat de clôture	10 255 303,74	1 367 907,13

La capacité de désendettement du budget STEP est inférieure à 1 année (en baisse après le transfert des stocks et mouvements associés aux stations de Villefranche sur Saône et Blacé sur le budget Assainissement.

	CA 2019	CA 2020
Encours de dette en fin d'année	4 376 177,75	236 703,94
Epargne brute de l'exercice	1 334 327,56	814 644,40
Capacité de désendettement en année	3,28	0,29

1.1.4. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe assainissement

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif 2020 du budget annexe ASSAINISSEMENT se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	16 887 387,03 €
- Dépenses :	6 183 942,22 €
Solde de la section d'exploitation :	10 703 444,81 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	5 086 030,27 €
- Dépenses :	11 473 387,00 €
Solde de la section d'investissement :	- 6 387 356,73 €
Restes à réaliser :	
- Recettes :	241 622,74 €
- Dépenses :	1 194 578,17 €
Solde des restes à réaliser :	- 952 955,43 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	- 7 340 312,16 €
- Résultat de clôture 2020 :	3 363 132,65 €

Le service public d'assainissement collectif du territoire est géré de deux façons différentes et sur deux budgets annexes : par voie de délégation de service public (budget annexe STEP) et en gestion directe (budget annexe assainissement).

Après une gestion par voie de DSP jusque fin 2019, la collectivité a fait le choix, à compter de 2020, de reprendre la gestion des stations d'épuration de Villefranche sur Saône et de Blacé en régie (ainsi que la gestion des réseaux sur la commune de Blacé).

Aussi, le budget Assainissement voit son périmètre augmenter, et avec lui, enregistre une hausse des dépenses et recettes associées. Le budget STEP, traduisant l'activité gérée par voie de délégation de service public, voit à l'inverse ses dépenses et recettes diminuer.

Du fait de ces changements de périmètre, les années 2019 et 2020 ne sont pas comparables.

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

• **SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 16 887 387,09 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VEN	2 016 925,70	6 703 500,00	6 703 500,00	5 601 737,79
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATI	103 286,00	73 100,00	73 100,00	86 386,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	113,04	0,00	0,00	152,04
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 019,73	0,00	0,00	492,72
Recettes réelles de fonctionnement	2 126 344,47	6 776 600,00	6 776 600,00	5 688 768,55
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	9 873 220,46	9 873 220,46
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	48 678,61	950 000,00	1 325 500,00	1 325 398,02
Total Recettes	2 175 023,08	7 726 600,00	17 975 320,46	16 887 387,03

Dépenses d'exploitation : 6 183 942,22€

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	438 513,46	3 988 954,00	4 088 954,00	4 002 883,76
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMIL	740 770,19	795 977,00	795 977,00	786 982,76
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 240,00	5 000,00	5 000,00	4 240,00
66 CHARGES FINANCIERES	954,06	120 000,00	120 000,00	108 835,77
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	81,56	7 000,00	7 000,00	0,00
Dépenses réelles de fonctionnement	1 184 559,27	4 916 931,00	5 016 931,00	4 902 942,29
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMEN	0,00	1 579 669,00	11 674 889,46	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTR	772 686,01	1 230 000,00	1 283 500,00	1 280 999,93
Total Dépenses	1 957 245,28	7 726 600,00	17 975 320,46	6 183 942,22

Epargne : 785 826,26 €

	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 126 344,47	6 776 600,00	6 776 600,00	5 688 768,55
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 184 559,27	4 916 931,00	5 016 931,00	4 902 942,29
EPARGNE BRUTE	941 785,20	1 859 669,00	1 759 669,00	785 826,26

1. Les recettes totales d'exploitation : 16 887 387,03 €

Recettes réelles d'exploitation : 5 688 768,55 €

Les recettes réelles d'exploitation sont composées des :

- Produits de services et du domaine : 5 601 737,79 € qui comprennent :
 - o Des redevances d'assainissement perçues auprès des usagers du service : 4 400 543,04 €
 - o Des taxes de raccordement : 112 634,59 €
 - o De la redevance pour traitement des eaux pluviales, versée par le budget principal : 1 088 560,16 €
- Subventions et participations : 86 386 € versé par l'Agence Eau Rhône Alpes pour la recherche de micropolluants, pour le suivi de la qualité des cours d'eau et pour la gestion des boues d'assainissement domestiques et assimilées domestiques non hygiénisées dans le contexte du COVID 19 (25 000 €)
- Autres produits de gestion courante : 152,04 € correspondant principalement à la location d'un terrain à Météo France pour une station de mesure pluviométrique.
- Produits exceptionnels : 492,72 € à des régulations des factures d'électricité sur certains déversoirs d'orages, ainsi qu'une régularisation des rattachements.

Recettes d'ordre : 1 325 398,02 € correspondant à l'amortissement des subventions retrouvant son exacte contrepartie en dépense d'ordre d'investissement.

Le résultat reporté de fonctionnement 2019 : 9 873 220,46 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 6 183 942,22€

Les dépenses réelles de fonctionnement : 4 902 942,29 €

Les dépenses réelles d'exploitation comprennent :

- Les charges à caractère général : 4 002 883,76 € comprenant essentiellement des travaux courants, d'achats de matériels et fournitures pour l'entretien des équipements du service mais également les dépenses de fonctionnement consécutives à la mise en œuvre de la surveillance des réseaux.
- Les charges de personnel : 786 982,76 €
- Les charges financières : 108 835,77 € qui correspondent au remboursement des intérêts de la dette

Les opérations d'ordre budgétaires : 1 280 999,33 €

Cette dépense correspond aux dotations aux amortissements et trouve sa contrepartie en recette d'investissement.

3. Epargne de l'exercice : 785 826,26 €

L'exercice 2020 dégage une épargne de 785 826,26 € inférieure à la prévision budgétaire (1 759 669 €). Cette différence s'explique du fait de la transition entre les deux modes de gestion (DSP vers régie).

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 5 327 653,01 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+ reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation yc RAR
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	267 542,00	4 047 635,00	4 278 074,74	2 327 815,00	54%	241 622,74	2 569 437,74	60%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	5 915 146,00	1 297 000,00	1 297 000,00	100%	0,00	1 297 000,00	100%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	811,08	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
Recettes réelles de d'investissement	268 353,08	9 962 781,00	5 575 074,74	3 624 815,00	65%	241 622,74	3 866 437,74	69%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	1 579 669,00	11 674 889,46	0,00	0%	0,00	0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	772 686,01	1 230 000,00	1 283 500,00	1 280 999,93	100%	0,00	1 280 999,93	100%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00	100%	0,00	2 250,00	100%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	493 002,89	0,00	177 965,34	177 965,34	100%	0,00	177 965,34	100%
Total Recettes	1 534 041,98	12 772 450,00	18 713 679,54	5 086 030,27	27%	241 622,74	5 327 653,01	28%

Dépenses d'investissement : 12 667 965,17 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+ reports)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation yc RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	35 244,60	295 000,00	428 000,00	358 003,58	84%	0,00	358 003,58	84%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	3 825 074,46	0,00	0%	0,00	0,00	0%
opérations d'équipements	1 746 688,93	11 527 450,00	12 721 509,92	9 376 390,24	74%	1 194 578,17	10 570 968,41	83%
Dépenses réelles d'investissement	1 781 933,53	11 822 450,00	16 974 584,38	9 734 393,82	57%	1 194 578,17	10 928 971,99	64%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	114 775,00	0,00	411 345,16	411 345,16	100%	0,00	411 345,16	100%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	48 678,61	950 000,00	1 325 500,00	1 325 398,02	100%	0,00	1 325 398,02	100%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00	2 250,00	2 250,00	100%	0,00	2 250,00	100%
Total Dépenses	1 945 387,14	12 772 450,00	18 713 679,54	11 473 387,00	61%	1 194 578,17	12 667 965,17	68%

1. Les recettes totales d'investissement : 5 327 653,01 € (dont 241 622,74 € de restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement : 3 866 437,74 € (dont 241 622,74 € de restes à réaliser)

Ces recettes réelles d'investissement comprennent :

- Un emprunt pour un montant de 1 297 000 € souscrit le 10/06/2020, sur 20 ans, au taux fixe de 0,66%.
- Des subventions d'investissement pour un montant de 2 569 437,74 € (dont 241 622,74 € en restes à réaliser) qui proviennent essentiellement de l'Agence de l'eau pour les travaux de mise en conformité et d'amélioration des réseaux d'assainissement prévus au Schéma Directeur d'Assainissement, et pour la requalification de la STEP de Villefranche, ainsi qu'une subvention de 800 000 € du budget principal pour ces travaux de requalification de la STEP de Villefranche.

Le taux de réalisation, restes à réaliser compris, est de 60%. Le détail des subventions perçues est le suivant :

Opération	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	taux de réalisation	restes à réaliser	Total	taux de réalisation y. c. restes à réaliser
2214009 AS RESEAUX ASSAINISSEMENT 2014	0,00	34 302,74	0,00	0%	34 302,74	34 302,74	100%
2215004 TRAVAUX ASSAINISSEMENT	0,00	36 747,00	0,00	0%	36 747,00	36 747,00	100%
2216002 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉHABILIT	479 700,00	595 515,00	105 769,00	18%	126 998,00	232 767,00	39%
2217001 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT EX SIAV	180 000,00	223 575,00	24 948,00	11%	43 575,00	68 523,00	31%
2220001 REQUALIFICATION STEP DE VILLEFRANCHE	2 587 935,00	2 587 935,00	1 397 098,00	54%	0,00	1 397 098,00	54%
SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	800 000,00	800 000,00	800 000,00	100%		800 000,00	100%
Total subventions	4 047 635,00	4 278 074,74	2 327 815,00	54%	241 622,74	2 569 437,74	60%

Les recettes d'ordre budgétaires : 1 283 249,93 €

Les recettes d'ordre budgétaire comprennent :

- Les opérations d'ordre de transfert entre sections correspondant aux dotations aux amortissements : 1 280 999,93 € qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre de fonctionnement.
- Les opérations patrimoniales : 2 250 € qui trouve son exacte contre partie en dépenses d'investissement

Le résultat de fonctionnement 2019 capitalisé : 177 965,34 €

2. Les dépenses totales d'investissement : 12 667 965,17 € (dont 1 194 578,17 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement : 10 928 971,99 € (dont 1 194 578,17 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement comprennent :

- le remboursement du capital de la dette : 358 003,58€
- les dépenses d'équipement : 10 570 968,41 € (dont 1 194 578,17 € de restes à réaliser). Le taux de réalisation, restes à réaliser y compris, est de 83 %.

Le détail des dépenses d'équipement par opération est le suivant :

Opération	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y.c RAR
1404 MATERIEL INFORMATIQUE	25 000,00	25 000,00	3 680,00	15%	0,00	3 680,00	15%
2214001 AS AUTOSURVEILLANCE	3 000,00	3 000,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2216002 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉHABILITATION	1 599 000,00	2 692 121,22	1 471 935,75	55%	931 423,59	2 403 359,34	89%
2216003 ACQUISITION DE MATERIEL	10 000,00	10 000,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2217001 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT EX SIAV	850 000,00	1 047 643,70	567 810,41	54%	123 127,87	690 938,28	66%
2217003 MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	3 295,00	0,00	0%	3 295,00	3 295,00	100%
2220001 REQUALIFICATION STEP DE VILLEFRANCHE	8 623 450,00	8 623 450,00	7 182 695,79	83%	0,00	7 182 695,79	83%
2220002 STEP BLACE	30 000,00	30 000,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
2220003 TRAVAUX ASSAINISSEMENT BLACE	387 000,00	287 000,00	150 268,29	52%	136 731,71	287 000,00	100%
Total Dépenses	11 527 450,00	12 721 509,92	9 376 390,24	74%	1 194 578,17	10 570 968,41	83%

Le démarrage de l'opération de requalification de la STEP de Villefranche est intervenu en 2020.

Les travaux d'assainissement et de réhabilitation du réseau sont réalisés à 89%

Les opérations d'ordre : 1 327 648,02 €

Les dépenses d'ordre d'investissement comprennent :

- Les amortissements de subventions d'investissement reçues qui s'élèvent à 1 325 398,02 € et qui trouvent leur exacte contrepartie en recette d'ordre de fonctionnement.
- Les opérations patrimoniales : 2 250 € qui trouve son exacte contrepartie en recette d'investissement

Le déficit d'investissement 2019 reporté : qui s'élève à 411 345,16 €.

• **BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE ET RESULTAT DE CLOTURE :**

Le résultat de clôture est excédentaire de 3 363 132,65 €.

		CA 2019	CA 2020
A	Dépenses réelles d'investissement	1 781 933,53	9 734 393,82
B	Recettes réelles d'investissement	268 353,08	3 624 815,00
C = A - B	Besoin de financement de la section d'invest	1 513 580,45	6 109 578,82
D	Recettes réelles de fonctionnement	2 126 344,47	5 688 768,55
E	Dépenses réelles de fonctionnement	1 184 559,27	4 902 942,29
F= D - E	Epargne brute de l'exercice	941 785,20	785 826,26
G= F- C	Besoin de financement des opérations d	-571 795,25	-5 323 752,56
H	Résultat N-1	378 227,89	9 639 840,64
I = G + H	Résultat de l'exercice (avant couverture des	-193 567,36	4 316 088,08
J	Soldes des reports de l'exercice	233 379,82	-952 955,43
K = I + J	Résultat de clôture	39 812,46	3 363 132,65

La capacité de désendettement est de 6,62 ans.

Ce niveau n'est cependant pas significatif. La reprise en gestion directe de la station de Villefranche modifie le volume de redevance d'assainissement versé à la collectivité, qui reçoit la part prélevée précédemment par le délégataire.

Le reversement de ces produits intervient cependant avec décalage sur l'équivalent d'un semestre. Corrigée de ces éléments, la capacité de désendettement devrait atteindre env. 2,6/ 3 ans. Elle pourra être appréhendée à son niveau « réel » en 2021.

Il est également précisé que la hausse de la dette entre 2019 et 2020 est liée au transfert de l'actif et passif de la station de Villefranche et Blacé du budget STEP vers le budget assainissement en 2020.

	CA 2019	CA 2020
Encours de dette	143 152,62	5 203 260,35
Epargne brute	941 785,20	785 826,26
Capacité de désendettement en année	0,15	6,62

1.1.5. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe SPANC

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif 2020 du budget annexe SPANC se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	215 792,32 €
- Dépenses :	86 906,40 €
Solde de la section d'exploitation	128 885,92 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	17 630,00 €
- Dépenses :	0,00 €
Solde de la section d'investissement :	17 630,00 €

Restes à réaliser :

- Recettes :	0,00 €
- Dépenses :	0,00 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser : 17 630,00 €

- Excédent de clôture 2020 : 146 515,92 €

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

- SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 215 792,32 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	CA 2020/CA 2019
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	25 460,54	28 500,00	28 500,00	38 776,68	152%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	134 243,00	11 600,00	11 600,00	0,00	0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,10	500,00	500,00	0,00	0%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	108 900,00	108 900,00	36 300,10	
Recettes réelles de fonctionnement	159 703,64	149 500,00	149 500,00	75 076,78	152%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	29 321,92	0,00	140 715,54	140 715,54	480%

Total Recettes	189 025,56	149 500,00	290 215,54	215 792,32	114%
-----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------

Dépenses d'exploitation : 86 906,40 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	CA 2020/CA 2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 895,02	8 550,00	8 550,00	6 249,46	160%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 215,00	31 215,00	31 215,00	27 856,94	89%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 200,00	108 900,00	249 615,54	52 800,00	400%
dépenses réelles de fonctionnement	48 310,02	148 665,00	289 380,54	86 906,40	180%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	835,00	835,00	0,00	

Total Dépenses	48 310,02	149 500,00	290 215,54	86 906,40	180%
-----------------------	------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------

Epargne : -11 829,62 €

	CA 2019	BP 2020	CA 2020
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	159 703,64	149 500,00	75 076,78
DENPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 310,03	289 380,54	86 906,40
EPARGNE BRUTE	111 393,61	-139 880,54	-11 829,62

1. Les recettes totales d'exploitation : 215 792,32 €

Recettes réelles d'exploitation : 75 076,78 €

Les recettes réelles d'exploitation comprennent :

- Les produits de services et du domaine : 38 776,68 € comprenant les redevances d'assainissement non collectif, en progression par rapport à l'exercice précédent,
- Des produits exceptionnels à hauteur de 36 300 €, correspondant à l'aide de l'agence de l'eau pour la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif des particuliers, et qui leur est reversée par l'Agglomération.

Excédent de fonctionnement 2019 reporté : 140 715,54 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 86 906,40 €

Les dépenses réelles de fonctionnement : 86 906,40 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des dépenses de gestion courante et des charges de personnel, et des charges exceptionnelles à hauteur de 52 800 € correspondant à des versements de subventions pour la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif des particuliers (16 personnes en 2020 ; 4 personnes en 2019).

Les opérations d'ordre budgétaires : 0 €

3. Epargne de l'exercice : -11 829,62 €

L'épargne de l'exercice est négative étant donné que les participations auprès de l'Agence de l'eau n'ont pas été appelées à hauteur des participations versées aux particuliers. Ces recettes interviendront sur l'exercice 2021.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 17 630 €

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	17 630,00	17 630,00	100%	0,00	17 630,00	100%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	835,00	835,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
Total Recettes	835,00	18 465,00	17 630,00	95%	0,00	17 630,00	95%

Dépenses d'investissement : 0 €

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP + DM)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y c RAR
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	835,00	18 465,00	0,00	0	0,00	0,00	0
Total Dépenses	835,00	18 465,00	0,00	0	0,00	0,00	0

Les recettes de la section d'investissement comprennent uniquement le report de résultat de l'exercice précédent : 17 630 €.

Aucune opération d'investissement n'a été réalisée en 2020 sur ce budget.

• **BESOIN DE FINANCEMENT ET RESULTAT DE CLOTURE**

Le résultat de l'exercice est déficitaire – 11 829,62 €.

		CA 2019	CA 2020
SECTION d'EXPLOITATION			
D	Recettes réelles de fonctionnement	159 703,64	75 076,78
E	Dépenses réelles de fonctionnement	48 310,02	86 906,40
F= D - E	Epargne brute de l'exercice	111 393,62	-11 829,62
SECTION D'INVESTISSEMENT			
A	Dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00
B	Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00
C = A - B	Besoin de financement de la section d'investissement	0,00	0,00
G= F- C	Résultat des opérations réelles de l'exercice	111 393,62	-11 829,62
J	Soldes des reports de l'exercice	0,00	0,00
H	Résultat N-1	46 951,92	158 345,54
I = G + H	Résultat de l'exercice (avant couverture des reports)	158 345,54	146 515,92
J	Soldes des reports de l'exercice	0,00	0,00
K = I + J	Résultat de clôture	158 345,54	146 515,92

Le résultat global de l'exercice s'établit à 146 515,92 €

1.1.6. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe crématorium

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif 2020 du budget annexe CREMATORIUM se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	425 052,71 €
- Dépenses :	13 667,10 €
Solde de la section d'exploitation :	+ 411 385,61 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	111 638,67 €
- Dépenses :	99 110,92 €

Solde de la section d'investissement :	+ 12 527,75 €
Restes à réaliser :	
- Recettes :	0,00 €
- Dépenses :	77 787,07 €
Solde des restes à réaliser :	- 77 787,07 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	- 65 259,32 €
- Excédent de clôture 2020 :	+ 346 126,29 €

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

- **SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 425 052,71 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	CA 2020/CA 2019
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	158 666,55	169 000,00	169 000,00	180 612,84	14%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	158 666,55	169 000,00	169 000,00	180 612,84	14%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	136 594,46	0,00	243 685,30	243 685,30	78%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	754,57	800,00	800,00	754,57	0%
Total Recettes	296 015,58	169 800,00	413 485,30	425 052,71	44%

Dépenses d'exploitation : 13 667,10 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	CA 2020/CA 2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 045,90	5 390,00	5 390,00	926,76	-70%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 090,00	11 150,00	11 150,00	8 686,26	7%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,27	600,00	600,00	0,00	-100%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 137,17	17 140,00	17 140,00	9 613,02	-14%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	119 160,00	362 845,30	0,00	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 013,01	33 500,00	33 500,00	4 054,08	35%
Total Dépenses	14 150,18	169 800,00	413 485,30	13 667,10	-3%

Epargne : 170 999,82 €

	CA 2019	BP 2020	CA 2020
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 137,17	17 140,00	9 613,02
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	158 666,55	169 000,00	180 612,84
EPARGNE BRUTE	147 529,38	151 860,00	170 999,82

1. Les recettes totales d'exploitation : 452 082,71 €

Recettes réelles d'exploitation : 180 612,84 € (+ 14 % par rapport à 2019)

Les recettes réelles d'exploitation sont exclusivement composées de la redevance perçue du fermier chargé de la gestion du crématorium (140 493,06 € part fixe, et 34 932,63 € fonction du chiffre d'affaire de l'exploitation, et une redevance annuelle forfaitaire pour frais de contrôle de la DSP, d'un montant de 5 187,15 €.

Recettes d'ordre : 754,57 € correspondant à l'amortissement des subventions reçues, qui trouvent leur contrepartie en dépenses d'investissement.

Le résultat reporté de fonctionnement 2019 : 243 685,30 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 13 667,10 €

Les dépenses réelles de fonctionnement : 9 613,02 €, sont composées principalement des charges de personnel et des charges à caractère général

Les opérations d'ordre budgétaires : 4 054,08 €, sont constituées des dotations aux amortissements, dont on retrouve l'exacte contrepartie en recettes d'ordre de la section d'investissement.

3. Epargne de l'exercice : 170 999,82 € (+ 16 % par rapport à 2019)

L'épargne est en progression par rapport à 2019, sous l'effet de la hausse des recettes.

	CA 2019	BP 2020	CA 2020
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 137,17	17 140,00	9 613,02
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	158 666,55	169 000,00	180 612,84
EPARGNE BRUTE	147 529,38	151 860,00	170 999,82

• **LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes d'investissement : 111 638,67 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation y.c RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	103 140,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
Recettes réelles d'investissement	103 140,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	69 404,49	69 404,49	100%	0,00	69 404,49	100%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	119 160,00	362 845,30	0,00	0%	0,00	0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 500,00	33 500,00	4 054,08	12%	0,00	4 054,08	12%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	38 180,10	38 180,10	100%	0,00	38 180,10	100%
Total Recettes	255 800,00	503 929,89	111 638,67	22%	0,00	111 638,67	22%

Dépenses d'investissement : 176 143,42 € (y compris restes à réaliser)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation
Opérations d'équipement	255 000,00	503 129,89	98 356,35	20%	77 787,07	176 143,42	35%
Dépenses réelles d'investissement	255 000,00	503 129,89	98 356,35	20%	77 787,07	176 143,42	35%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800,00	800,00	754,57	94%	0,00	754,57	94%
Total Dépenses	255 800,00	503 929,89	99 110,92	20%	77 787,07	176 897,99	35%

1. Les recettes totales d'investissement : 111 638,67 €

Les recettes d'investissement sont composées de recettes d'ordre budgétaire et des résultats de l'exercice antérieur. Elles comprennent :

- Les opérations d'ordre de transfert entre section correspondant aux dotations aux amortissements : 4 054,08 €, qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre de fonctionnement.
- Le résultat reporté d'investissement de 2019 : 69 404,49 €
- Le résultat de fonctionnement capitalisé : 38 180,10 €

2. Les dépenses totales d'investissement : 176 143,42 € (dont 77 787,07 € de restes à réaliser)

Les dépenses réelles d'investissement : 176 143,42 € (restes à réaliser compris)

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 98 356,35 € dont 77 787,07 € de restes à réaliser. Ces dépenses concernent les travaux d'extension et de rénovation du crématorium qui ont débuté en 2018.

Les opérations d'ordre : 754,57 € correspondant à l'amortissement des subventions reçues dont on retrouve la contrepartie en recettes d'ordre de fonctionnement.

• BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE ET RESULTAT DE CLOTURE

Le résultat de clôture est excédentaire de 346 126,29 €.

		CA 2019	CA 2020
A	Dépenses réelles d'investissement	583 242,37	98 356,35
B	Recettes réelles d'investissement	0,00	0,00
C = A - B	Besoin de financement de la section d'investissement	583 242,37	98 356,35
D	Recettes réelles de fonctionnement	158 666,55	180 612,84
E	Dépenses réelles de fonctionnement	11 137,17	9 613,02
F= D - E	Epargne brute de l'exercice	147 529,38	170 999,82
G= F - C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-435 712,99	72 643,47
H	Résultat N-1	786 982,88	351 269,89
I = G + H	Résultat de l'exercice (avant couverture des reports)	351 269,89	423 913,36
J	Soldes des reports de l'exercice	-107 584,59	-77 787,07
K = I + J	Résultat de clôture	243 685,30	346 126,29

1.1.7. Arrêt du compte administratif 2020 – budget annexe action économique

Monsieur DUTHEL expose que le compte administratif 2020 du budget annexe ACTION ECONOMIQUE se conclut sur les bases suivantes :

Section d'exploitation	
- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	960 036,78 €
- Dépenses :	954 927,70 €
Solde de la section d'exploitation :	5 109,08 €
Section d'investissement	
- Recettes (y compris résultat reporté) :	803 916,25 €
- Dépenses :	613 680,97 €
Solde de la section d'investissement :	190 235,28 €
Reste à réaliser :	
- Recettes :	400 041,00 €
- Dépenses :	193 590,03 €
Solde des restes à réaliser :	206 450,97 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	396 686,25 €
- Résultat de clôture 2020 :	401 795,33 €

Le détail des sections d'exploitation et d'investissement est le suivant :

- **SECTION D'EXPLOITATION**

Recettes d'exploitation : 960 036,78 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	CA 2020/CA 2019
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	86 423,56	118 000,00	118 000,00	106 743,34	23,51%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	395 340,80	425 000,00	425 000,00	335 049,35	-15,25%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 062 275,21	0,00	0,00	608,49	-99,94%
Recettes réelles de fonctionnement	1 844 039,57	843 000,00	843 000,00	742 401,18	-92%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	37 888,85	37 888,85	0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	223 860,73	180 250,00	180 250,00	179 746,75	-19,71%
Total Recettes	2 067 900,30	1 023 250,00	1 061 138,85	960 036,78	-53,57%

Dépenses de fonctionnement : 954 927,70 €

Chapitre	CA 2019	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	CA 2020/CA 2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	274 915,61	357 000,00	357 000,00	318 178,97	15,74%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	134 000,00	103 800,00	103 800,00	103 800,00	-22,54%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	19 451,24	20 000,00	20 000,00	4 714,00	-75,77%
66 CHARGES FINANCIERES	17 218,38	15 400,00	15 400,00	12 271,17	-28,73%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	4 000,00	3 161,79	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	445 585,23	496 200,00	500 200,00	442 125,93	-0,78%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	13 050,00	46 938,85	0,00	0,00%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 475 808,59	514 000,00	514 000,00	512 801,77	-65,25%
Total Dépenses	1 921 393,82	1 023 250,00	1 061 138,85	954 927,70	-50,30%

Epargne : 300 275,25 €

	CA 2019	BP 2020	CA 2020
Recettes réelles de fonctionnement (hors produit de cessions)	781 764,36	843 000,00	742 401,18
Dépenses réelles de fonctionnement	445 585,23	496 200,00	442 125,93
Epargne de l'exercice	336 179,13	346 800,00	300 275,25

1. Les recettes totales d'exploitation : 960 036,78 €

Recettes réelles d'exploitation : 742 401,18 € (-92% par rapport à 2019)

Hors produits des cessions, les recettes de fonctionnement sont en baisse de 39 971,67 € (-8,30%), en raison d'une baisse des recettes liées à la perception des loyers, dont l'exonération décidée par la collectivité pour accompagner les entreprises dans le contexte de la crise sanitaire (21 000 €).

Les recettes réelles comprennent :

- Les loyers et charges : 441 792,69 € en baisse de 8,30 % par rapport l'exercice 2019.
- La subvention versée par le budget principal à hauteur de 300 000 €, subvention qui est stable par rapport à 2019
- Des produits exceptionnels divers : 608,49 € qui correspondent à l'enregistrement d'un avoir pour des prestations de nettoyage sur l'année 2019

Recettes d'ordre : 179 746,75 €, correspondant aux amortissements des subventions d'investissement perçues, qui trouvent leur exacte correspondance en dépenses d'ordre d'investissement.

Le résultat reporté de fonctionnement 2019 : 37 888,85 €

2. Les dépenses totales d'exploitation : 954 927,70 €

Les dépenses réelles de fonctionnement : 442 125,93 € (-0,78% par rapport à 2019)

Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent :

- Les charges à caractère général : 318 178,97 € (fluides, entretien, maintenance des bâtiments abritant les pépinières d'entreprises).
Ce poste de dépense est en augmentation de 15,74 % par rapport à l'année précédente (diagnostic réglementaire des bâtiments, honoraires de rédaction des baux, ..)
- Les frais de personnel : 103 800 € (-22,54% par rapport à 2019).
- Les autres charges de gestion courante : 4 714,00 € (en baisse par rapport à 2019).
Ce chapitre budgétaire comprend l'admission en non-valeur de certaines créances.
- Les charges financières : 12 271,17 € (-28,73% par rapport à 2019) qui correspondent aux intérêts de la dette.
- Les charges exceptionnelles : 3 161,79 € qui correspond à des annulations de titres sur exercice antérieur suite à des erreurs dans la perception des loyers.

Les opérations d'ordre budgétaire : 512 801,77 € qui correspond aux dotations aux amortissements.

Ces dépenses d'ordre de fonctionnement trouvent leur exacte correspondance en recette d'ordre d'investissement.

3. Epargne de l'exercice : 300 275,25 €

L'épargne de l'exercice diminue par rapport à l'année précédente (- 35 903,88 €) du fait de la baisse des recettes de fonctionnement.

• LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 1 203 957,25 € (restes à réaliser compris)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation avec RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	499 500,00	473 775,10	12 705,31	3%	400 041,00	412 746,31	87%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319 500,00	319 500,00	0,00	0%	0,00	0,00	0%
Recettes réelles d'investissement	819 000,00	793 275,10	12 705,31	2%	400 041,00	412 746,31	52%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	147 141,55	147 141,55	100%	0,00	147 141,55	100%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	13 050,00	46 938,85	0,00	0%	0,00	0,00	0%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	514 000,00	514 000,00	512 801,77	100%	0,00	512 801,77	100%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	105 000,00	22 649,99	22%	0,00	22 649,99	22%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00	108 617,63	108 617,63	100%	0,00	108 617,63	100%
Total Recettes	1 451 050,00	1 714 973,13	803 916,25	47%	400 041,00	1 203 957,25	70%

Dépenses d'investissement : 807 271,00 € (restes à réaliser compris)

Chapitre	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser	Total	Taux de réalisation avec RAR
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	179 000,00	179 000,00	146 008,17	82%	0,00	146 008,17	82%
Total opérations d'équipement	986 800,00	1 250 723,13	265 276,06	21%	193 590,03	458 866,09	37%
Dépenses réelles d'investissement	1 165 800,00	1 429 723,13	411 284,23	29%	193 590,03	604 874,26	42%
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 250,00	180 250,00	179 746,75	100%	0,00	179 746,75	100%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	105 000,00	22 649,99	22%	0,00	22 649,99	22%
Total Dépenses	1 451 050,00	1 714 973,13	613 680,97	0,00	193 590,03	807 271,00	47%

1. Les recettes totales d'investissement : 1 203 957,25 € (dont 400 041 € de restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement : 412 746,31 € (dont 400 041 € de restes à réaliser).

Les recettes réelles d'investissement comprennent :

- Des dépôts de garantie pour la location de locaux à E-CITE et CREACITE : 12 705,31 €
- Un emprunt de 400 000 € souscrit en décembre 2020 pour une durée de 15 ans, avec un taux d'intérêt de 0.29%. Cet emprunt est inscrit en reste à réaliser.

Les opérations d'ordre qui comprennent :

- Les dotations aux amortissements : 512 801,77 €

Ces recettes d'ordre d'investissement trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre de fonctionnement.

- Les opérations patrimoniales : 22 649,99 € qui trouvent leur exacte correspondance en dépenses d'ordre d'investissement (traitement comptable des avances forfaitaires sur marchés publics et du transfert des frais d'études sur les comptes de travaux)

Le résultat de fonctionnement 2019 capitalisé : 108 617,63 €

Le résultat d'investissement reporté 2019 : 147 141,55 €

2. Les dépenses totales d'investissement : 807 271,00 €

Les dépenses réelles d'investissement : 604 874,26 € dont 193 590,03 € de restes à réaliser

Les dépenses réelles d'investissement comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette pour un montant de 146 008,17 €.
- Les opérations d'équipements pour un montant de 458 866,09 € dont 193 590,03 € reportés au budget 2021. Le détail des dépenses d'équipement par opération est le suivant :

Opérations	BP 2020	Budgété 2020 (BP+DM+reports 2019)	CA 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser (RAR)	Total	Taux de réalisation y.c RAR
105 CRÉACITE	20 000,00	59 393,04	26 553,80	44,71%	0,00	26 553,80	44,71%
107 GMS	446 200,00	506 290,10	101 048,22	19,96%	111 308,65	212 356,87	41,94%
110 E CITE	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%	6 890,00	6 890,00	68,90%
111 ZI NORD	425 600,00	608 039,99	112 144,42	18,44%	52 567,65	164 712,07	27,09%
112 CHAMPS DE LA BORNE	0,00	7 755,00	6 785,62	87,50%	969,38	7 755,00	100,00%
113 MDEF	70 000,00	52 000,00	18 744,00	36,05%	21 854,35	40 598,35	78,07%
2516001 SIGNALÉTIQUE ECONOMIE	15 000,00	7 245,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%
Total Dépenses	986 800,00	1 250 723,13	265 276,06	21,21%	193 590,03	458 866,09	36,69%

Avec notamment l'avancée de l'étude de programmation sur le site des Grands moulins seigle et la finalisation des travaux du pôle numérique.

Les opérations d'ordre : 179 746,75 € correspondant aux amortissements des subventions d'investissement perçues et qui trouvent par conséquent leur exacte contrepartie en recettes d'ordre de fonctionnement.

Les opérations patrimoniales : 22 649,99 € qui trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

• **BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE ET RESULTAT DE CLOTURE**

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 ressort avec un excédent de 401 795,33 €.

Le résultat de clôture est excédentaire grâce notamment à l'emprunt souscrit.

		CA 2019	CA 2020
A	Dépenses réelles d'investissement	1 297 412,91	411 284,23
B	Recettes réelles d'investissement	402 306,61	12 705,31
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	895 106,30	398 578,92
D	Recettes réelles de fonctionnement	1 844 039,57	742 401,18
E	Dépenses réelles de fonctionnement	445 585,23	442 125,93
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	1 398 454,34	300 275,25
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	503 348,04	-98 303,67
H	Résultat N-1	-209 700,01	293 648,03
I = G+H	Résultat de l'exercice (avant couverture des reports)	293 648,03	195 344,36
J	Soldes des reports de l'exercice	-255 759,18	206 450,97
K=I+J	Résultat de clôture	37 888,85	401 795,33

La capacité de désendettement est stabilisée, sous l'effet de la baisse de l'encours de la dette.

	2019	2020
Encours de la dette	1 066 837,00	924 199,00
Epargne Brute	336 179,00	300 275,25
Capacité de désendettement	3,17	3,08

En l'absence de Monsieur RONZIERE qui a quitté la salle des délibérations le temps de l'adoption des comptes administratifs, Monsieur DUTHEL demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

Monsieur DUPIT demande pourquoi les besoins d'avance sur trésorerie du CIAS ont été en baisse sur 2020 dans un contexte de crise sanitaire et de ses effet sociaux, tel qu'indiqué dans le rapport s'agissant du compte 75 du budget principal, autres produits de gestion courante

M. Duthel rappelle que l'avance sur subvention vise à permettre au CIAS de faire face à ses dépenses avant l'encaissement des subventions. Il s'avère qu'en 2020, le CIAS n'a pas eu besoin de l'intégralité de l'enveloppe d'avance qui était prévue, sans que cela permette de tirer de conclusion sur les besoins en termes de recettes du CIAS.

Monsieur DUTHEL demande s'il y a d'autres questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, M. DUTHEL, Président le temps de l'adoption met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter les comptes 2020 du :

- budget principal,*
- budget annexe eau,*
- budget annexe STEP et bassin de dépollution,*
- budget annexe assainissement,*
- budget annexe SPANC,*
- budget annexe crématorium,*
- budget annexe action économique*

de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône par le vote des comptes administratifs.

1.2.1. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget principal

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenté le budget primitif du Budget Principal, les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Budget Principal de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget principal de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.2. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe eau

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenté le budget primitif du Budget Annexe eau , les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Budget Annexe Eau de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe eau de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.3. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe STEP et bassin de dépollution

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenté le budget primitif du Budget annexe STEP et bassins de dépollution., les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Budget Annexe STEP et bassins de dépollution de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe STEP et bassin de dépollution de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.4. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe assainissement

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenter le budget primitif du Budget Annexe assainissement, les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe Assainissement de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe assainissement de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.5. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe SPANC

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenter le budget primitif du Budget Annexe SPANC, les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe SPANC de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe SPANC de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.6. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe crématorium

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenter le budget primitif du budget annexe du crématorium, les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe crématorium de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe crématorium de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.2.7. Arrêt du compte de gestion 2020 – budget annexe action économique

Monsieur DUTHEL expose qu'après s'être fait présenter le budget primitif du budget annexe action économique, les décisions modificatives de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe action économique de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chaque solde figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - statuant sur l'exécution du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le compte de gestion du budget annexe action économique de la communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône dressé, pour l'exercice 2020 par le Trésorier, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part et de certifier que le montant des titres à recouvrer et des mandats du compte de gestion est conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1.3.1. Affectation des résultats 2020 – budget principal

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :	53 518 933,32 €
- Dépenses :	46 020 058,43 €

Solde de la section de fonctionnement :	+	7 498 874, €
Section d'investissement :		
- Recettes (y compris résultat reporté) :		14 721 574,93 €
- Dépenses (y compris résultat reporté) :		15 005 311,94 €
Solde de la section d'investissement :	-	283 737,01 €
Résultat de clôture 2020 avant restes à réaliser :		7 215 137,88 €
Restes à réaliser :		
- Recettes :		1 209 206,00 €
- Dépenses :		3 281 332,53 €
Solde des restes à réaliser :	-	2 072 126,53 €
- Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	-	2 355 863,54 €
- Excédent de clôture 2020 :	+	5 143 011,35 €

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section de fonctionnement :*
Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : + 5 143 011,35 €
- *En section d'investissement :*
Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 2 355 863,54 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira comme suit en section d'investissement :

- Compte D 001 Résultat d'investissement reporté 283 737,01 €.

1.3.2. Affectation des résultats 2020 – budget annexe eau

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section d'exploitation

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :		2 624 241,59 €
- Dépenses :		873 519,81 €
Solde de la section d'exploitation :	+	1 750 721,78 €

Section d'investissement

- Recettes (y compris résultat reporté) :		5 510 782,46 €
---	--	----------------

- Dépenses :		7 460 357,37 €
Solde de la section d'investissement :	-	1 949 574,91 €
Résultat de clôture 2019 avant restes à réaliser :	-	198 853,13 €
Restes à réaliser :		
- Recettes :		1 566 123,00 €
- Dépenses :		894 104,08 €
Solde des restes à réaliser :	+	672 018,92 €
Résultat d'investissement y compris restes à réaliser :	-	1 277 555,99 €
- <i>Excédent de clôture 2020 :</i>	+	<i>473 165,79 €</i>

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section de fonctionnement :*
Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : + 473 165,79 €
- *en section d'investissement :*
Compte R1068 : résultat de fonctionnement capitalisé : + 1 277 555,99 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira comme suit en section d'investissement :

- Compte D 001 Résultat d'investissement reporté - 1 949 574,91 €.

1.3.3. Affectation des résultats 2020 – budget annexe STEP

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :		1 829 689,68 €
- Dépenses :		684 295,74 €
Solde de la section de fonctionnement :	+	1 145 393,94 €

Section d'investissement

- Recettes (y compris résultat reporté) :		2 405 156,84 €
- Dépenses :		2 082 615,06 €
Solde de la section d'investissement :		322 541,78 €

Résultat de clôture 2020 avant restes à réaliser :	+	1 467 935,72 €
---	---	-----------------------

Restes à réaliser :		
- Recettes :		102 970,00 €
- Dépenses :		202 998,59 €
Solde des restes à réaliser :	-	100 028,59 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser: 222 513,19 €

- Résultat de clôture 2020 : + **1 367 907,13 €**

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section de fonctionnement :*

Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 1 145 393,94 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira comme suit en section d'investissement :

- Compte R 001 Résultat d'investissement reporté + 322 541,78 €.

1.3.4. Affectation des résultats 2020 – budget annexe assainissement

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur :		16 887 387,03 €
- Dépenses :		6 183 942,22 €
Solde de la section de fonctionnement :	+	10 703 444,81 €

Section d'investissement

- Recettes :		5 086 030,27 €
- Dépenses (y compris résultat reporté)		11 473 387,00 €
Solde de la section d'investissement :	-	6 387 356,73 €

Résultat de clôture 2020 avant restes à réaliser : + **4 316 088,88 €**

Restes à réaliser :

- Recettes :		241 622,74 €
- Dépenses :		1 194 578,17 €
Solde des restes à réaliser :	-	952 955,43 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser: - **7 340 312,16 €**

- Résultat de clôture 2020 : + **3 363 132,65 €**

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section de fonctionnement :*
Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 3 363 132,65 €
- *en section d'investissement :*
Compte R1068 : résultat de fonctionnement capitalisé : 7 340 312,16 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira comme suit en section d'investissement :

- Compte D 001 Résultat d'investissement reporté - 6 387 356,73 €.

1.3.5. Affectation des résultats 2020 – budget annexe SPANC

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

- Recettes : (y compris excédent antérieur reporté)	215 792,32 €
- Dépenses :	86 906,40 €
Solde de la section de fonctionnement	128 885,92 €

Section d'investissement

- Recettes (y compris résultat reporté) :	17 630,00 €
- Dépenses :	0,00 €
Solde de la section d'investissement :	17 630,00 €

Résultat de clôture 2020 avant restes à réaliser : + 146 515,92 €

Restes à réaliser :

- Recettes :	0,00 €
- Dépenses :	0,00 €
Solde des restes à réaliser :	0,00 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser: + 0 €

- Excédent de clôture 2020 : + 146 515,92 €

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section de fonctionnement :*

Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté + 128 885,92 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira comme suit en section d'investissement :

- Compte R 001 Résultat d'investissement reporté + 17 630,00 €.

1.3.6. Affectation des résultats 2020 – budget annexe crematorium

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section d'exploitation

- Recettes, y compris reprise excédent antérieur : 425 052,71 €

- Dépenses : 13 667,10 €

Solde de la section d'exploitation : + 411 385,61 €

Section d'investissement

- Recettes (y compris résultat reporté) : 111 638,67 €

- Dépenses : 99 110,92 €

Solde de la section d'investissement : + 12 527,75 €

Résultat de clôture 2020 avant restes à réaliser : 423 913,36 €

Restes à réaliser :

- Recettes : 0,00 €

- Dépenses : 77 787,07 €

Solde des restes à réaliser : - 77 787,07 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser : - 65 259,32 €

- Excédent de clôture 2020 : + 346 126,29 €

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section d'exploitation :*

Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 346 126,29 €

- *en section d'investissement :*

Compte 1068-Résultat de fonctionnement capitalisé : 65 259,32 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira également comme suit en section d'investissement :

- Compte R 001 Résultat d'investissement reporté 12 527,75 €.

1.3.7. Affectation des résultats 2020 – budget annexe action économique

Monsieur DUTHEL rappelle que le résultat de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

- Recettes :		960 036,78 €
- Dépenses :		954 927,70 €
Solde de la section de fonctionnement :	+	5 109,08 €

Section d'investissement :

- Recettes (y compris résultat reporté) :		803 916,25 €
- Dépenses :		613 680,97 €
Solde de la section d'investissement :	+	190 235,28 €

Résultat de clôture 2019 avant restes à réaliser : 195 344,36 €

Restes à réaliser

- Recettes :		400 041,00 €
- Dépenses :		193 590,03 €
Solde des restes à réaliser :		206 450,97 €

Résultat d'investissement y compris restes à réaliser : 396 686,25 €

- Excédent de clôture 2020 : 401 795,33 €

Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2020 doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire, après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement (R1068), le cas échéant, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement (R1068).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- *en section d'exploitation :*
Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 5 109,08 €

Pour information, le résultat 2020 se traduira également comme suit en section d'investissement :

- Compte R 001 Résultat d'investissement reporté + 190 235,28 €.

1.4.1. Vote du budget primitif 2021 – budget principal

Monsieur DUTHEL présente le projet de budget qui marque une première étape dans la mise en œuvre du plan de mandat « Villefranche Beaujolais Saône, Territoire d'ambitions » présenté lors du conseil communautaire du 25 février dernier.

Conforme aux orientations budgétaires pour 2021 débattues en conseil, ce premier budget de la mandature porte la marque du volontarisme avec, dès cette année, la concrétisation des priorités du plan

de mandat déclinées au travers de différentes actions, et le renforcement de l'expertise des services pour permettre à la Communauté d'Agglomération d'exercer pleinement ses missions au service des habitants et du territoire.

Ainsi globalement, la section de fonctionnement présente :

- Une stabilité des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2020,
- Une réduction attendue des recettes de fonctionnement, sous l'effet de la crise sanitaire
- Une épargne qui atteint, en conséquence un point bas attendu, avec un niveau de 2 408 893 €

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2020/BP 2021 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 230 591	5 741 526,75	6 271 332	40 741	0,7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 443 800	13 702 727,74	14 443 800	0	0,0%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 073 706	12 982 245,05	12 987 406	-86 300	-0,7%
022 DEPENSES IMPREVUES	100 000	0,00	100 000	0	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 531 400	10 321 066,32	10 602 132	70 732	0,7%
66 CHARGES FINANCIERES	168 000	138 904,63	135 800	-32 200	-19,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 700	23 039,89	18 000	2 300	14,6%
Total dépenses réelles de fonctionnement	44 563 197	42 909 510	44 558 470	-4 727	0,0%

Recettes

Fonctionnement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2020/BP 2021 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	474 680	465 186,69	444 500	-30 180	-6%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	5 663 455	5 980 744,73	4 989 433	-674 022	-12%
73 IMPOTS ET TAXES	30 852 853	31 277 491,63	29 745 005	-1 107 848	-4%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 155 316	10 052 911,46	10 760 941	605 625	6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	161 247	43 070,77	137 484	-23 763	-15%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS *	1 367 895	2 359 043,07	890 000	-477 895	-35%
Total recettes réelles de fonctionnement	48 675 446	50 178 448,35	46 967 363	-1 708 083	-4%

Epargne	4 112 249	7 268 937,97	2 408 893	-1 703 356	-41%
----------------	------------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------

*hors produits des cessions

Comme indiqué lors du ROB, la situation financière satisfaisante de la collectivité avant crise permet d'engager un niveau de dépenses d'investissement conséquent.

Ainsi, le volume de dépenses d'équipement proposé est porté à **12 224 526 €**, pour décliner les grandes priorités du mandat.

Compte tenu des recettes d'investissement, le besoin de financement de l'investissement s'établit à 10 547 776 €

Il est pour partie couvert par l'épargne (2 408 893 €) et la reprise du résultat de l'exercice 2020 (5 143 011,43 €), laissant un besoin de financement de 2 995 872 €.

L'équilibre du budget 2021 appelle ainsi un emprunt à hauteur de 2 995 872 €

Dépenses réelles d'investissement	BP 2021
RBT DES EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	1 135 000
DEPENSES IMPREVUES	200 000
DEPENSES D'EQUIPEMENT :	12 224 526
Dont SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES :	1 232 596
<i>AC d'investissement</i>	401 250
<i>Subvention budget Assainissement (budget annexe)</i>	600 000
<i>Subvention SIEA (déploiement haut débit sur Jassans)</i>	17 346
<i>Fonds de concours Chapelle de Saint Bonnet à Montmelas</i>	70 000
<i>Aides économiques</i>	144 000
Dont OPERATIONS	10 991 930,00

TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 559 526
--	-------------------

Recettes réelles d'investissement	BP 2021
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	452 000
FCTVA	1 020 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 339 750
RBT AVANCE TRESORERIE ZAC EPINAY	200 000

TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 011 750
--	------------------

BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	-10 547 776
--	--------------------

EPARGNE BRUTE	2 408 893
----------------------	------------------

REPRISE DU RESULTAT DE CLOTURE DE N-1	5 143 011,35
--	---------------------

EMPRUNT DE L'EXERCICE	2 995 871,65
------------------------------	---------------------

L'encours de la dette serait ainsi augmenté, pour, se porter à 10 922 K€ fin 2021.

Alors que l'épargne subit la crise et diminue (et devrait conserver un point bas en 2022, avant de se redresser), la capacité de désendettement se porterait à 4,5 ans fin 2021, soit un niveau toujours en deçà des seuils d'alerte.

I- La section de fonctionnement :

I-1-Dépenses totales de fonctionnement : 52 581 374,35 €

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2020/BP 2021 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 230 591	5 741 526,75	6 271 332	40 741	0,7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 443 800	13 702 727,74	14 443 800	0	0,0%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	13 073 706	12 982 245,05	12 987 406	-86 300	-0,7%
022 DEPENSES IMPREVUES	100 000	0,00	100 000	0	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 531 400	10 321 066,32	10 602 132	70 732	0,7%
66 CHARGES FINANCIERES	168 000	138 904,63	135 800	-32 200	-19,2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 700	23 039,89	18 000	2 300	14,6%
Total dépenses réelles de fonctionnement	44 563 197	42 909 510	44 558 470	-4 727	0,0%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 018 249		5 702 904,35	3 684 655	182,6%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000	3 110 548,05	2 320 000	-190 000	-7,6%
Total Dépenses de fonctionnement	49 091 446	46 020 058,43	52 581 374,35	3 489 928	7,1%

I-1-1-Dépenses réelles de fonctionnement : 44 558 470 € (stables par rapport au BP 2020)

Les dépenses sont stabilisées par rapport au budget 2020, et sont proposées comme suit :

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 6 271 332 (+0,7 % par rapport au BP 2020)

Ce poste de dépenses enregistre une progression très modérée (40 741 €), avec un rythme qui se rapproche de l'inflation attendue. A moyens quasi constants, il comprend les crédits nécessaires pour engager les projets, avec pour :

-Renforcer et diversifier l'activité présenteielle :

- Définition d'une stratégie économique et agricole sur le territoire : 30 000 €

-Prendre le virage de la transition énergétique :

- Proposition d'adhésion au second niveau de prestations proposées par l'association ALTE 69, pour accompagner la collectivité et les habitants dans le virage de la transition énergétique (+ 28 800 € pour un total de 72 000 €
- Mise en place d'outils de suivi du PCAET (10 000 €)

-Répondre aux besoins des familles :

- Analyse des besoins sociaux sur le territoire, outil d'aide à la décision pour mieux appréhender les besoins réels de la population en matière de vieillissement, prévention/ accès aux soins, démographie médicale, réduction des fractures territoriales, etc... : 30 000 €
- Une hausse des moyens du conservatoire pour le déploiement d'actions en direction de toutes les communes du territoire : 8 000 €
- Renouvellement urbain de Belleroche : déploiement des actions de concertation et communication (+ 36 200 €)
- Enfin, à noter le maintien de moyens ponctuels à la direction Systèmes d'Information et Télécommunication mutualisée pour permettre le déploiement rapide de projets de modernisation (46 000 €)

Chapitre 12 : Charges de personnel : 14 443 800 € (stable par rapport au BP 2020)

Comme chaque année, la masse salariale progressera sous l'effet des mesures catégorielles (prime de précarité), du glissement vieillesse technicité (entre + 1,2 % et + 1,5 %), et de l'évolution des dispositions en matière de régime indemnitaire (RIFSEEP).

L'enveloppe ouverte permettra également de déployer des moyens supplémentaires pour accompagner l'action en renforçant les expertises sur les axes prioritaires des orientations générales du mandat, notamment sur la transition énergétique, et le PNRU (financé par l'ANRU).

Chapitre 014 : Atténuations de produits : 12 987 406 € (- 0,7 % par rapport au BP 2020)

Ce poste, en baisse par rapport au BP 2020, comprend principalement les crédits ouverts pour le versement des attributions de compensation aux communes, ainsi que le FPIC.

Le montant de la contribution au FPIC est ajusté, compte tenu de la baisse constatée en 2020.

Ce poste de dépenses enregistre le reversement de la taxe de séjour collectée pour le département (10% de la taxe collectée), orienté également à la baisse sous l'effet de la crise.

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
739211 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	12 264 106,00	12 264 106,00	12 264 106,00	0,00	0%
739223 FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	787 000,00	692 460,00	705 000,00	-82 000,00	-10%
7398 REVERSEMENTS TAXE DE SEJOUR DEPARTEMENT	17 800,00	17 800,00	14 300,00	-3 500,00	-20%
7391178 AUTRES RESTIT. AU TITRE DU DEGREV. SR CONTR. DIREC	4 800,00	7 879,05	4 000,00	-800,00	-17%
Total chapitre 014	13 073 706,00	12 982 245,05	12 987 406,00	-86 300,00	-1%

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 10 602 132 € (+ 0,7 % par rapport au BP 2020)

Ce chapitre de dépenses intègre essentiellement les subventions et participations versées par l'Agglomération aux différents partenaires.

Sa progression reste limitée par rapport au BP 2020, malgré une progression importante, notamment de la contribution au SYTRAVAIL (+ 7,9 % par rapport au BP 2020), sous l'effet de la hausse des tarifs et de modalités de vente de produits différentes (enregistrées en recettes, et non plus déduites des coûts).

Il bénéficie cependant de baisses par rapport à 2020 (participation exceptionnelle au délégataire de service public pour la gestion du Nautile (72 335€)), et enregistre des ajustements de la participation de l'Agglomération à l'activité de divers partenaires en 2021 (pôle métropolitain, subvention à l'office de tourisme, effet de la baisse de la taxe de séjour, ...).

Les propositions sont les suivantes :

	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	BP 2021
conforter l'attractivité du territoire :				
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS	113 040	113 040	113 040	112 746
SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN	5 400	5 400	5 400	5 400
POLE METROPOLITAIN	120 000	120 000	119 618	98 208
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS (Geopark)	60 288	60 288	60 288	60 132
DESTINATION 70 (Vélo route Via Saona)	5 000	5 000	5 000	5 000
LANDES DU BEAUJOLAIS	4 900	4 900	4 703	10 079
OFFICE DE TOURISME	404 000	418 600	418 563	366 403
consolider notre tissu industriel et de service :				
CHAMBRE d'AGRICULTURE DEVELOPPEMENT RURAL -Stratégie agricole-	15 000	11 600	10 582	15 000
COR - projet agro environnemental et climatique		5 922	5 921	3 980
REGION - Plan beaujolais- (plan de relance économique du vignoble Beaujolais)	18 000	18 000	18 000	18 000
SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS - Village accueil	3 000	3 000	1 310	1 500
SUBVENTION BUDGET ANNEXE ECONOMIE	300 000	300 000	300 000	300 000
Mission Locale CAVBS	60 000	57 478	57 423	60 000
reseau entreprendre	4 000	4 000	4 000	4 000
Initiative Beaujolais	15 000	15 000	15 000	15 000
Le Transit (Loyers)	9 000	9 000	9 000	9 000
Gérer et préserver nos ressources en eau :				
EPTB SAONE DOUB	25 000	25 000	14 392	12 725
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES (SMRB)	298 000	298 000	297 850	300 000
SYNDICAT MIXTE BASSIN VERSANT d'AZERGUES	3 000	3 000	2 307	2 605
SIAH (Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et environ)	49 000	49 000	47 359	49 000
Améliorer l'offre de transports en commun :				
SYNDICAT TRANSPORT (SYTRAL)	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Préserver la santé et la sécurité :				
SDMIS et SDIS de l'Ain	1 218 000	1 218 000	1 220 010	1 232 000
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU RHONE				6 834
Collecte, traitement et valorisation des déchets :				
SYNDICATS TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	3 159 843	3 119 843	3 112 256	3 425 375
Répondre aux besoins des familles :				
COMMUNE DE VILLEFRANCHE (créneaux Piscine St Exupéry pour public scolaire)	30 000	30 000	14 499	25 000
CC SAONE BEAUJOLAIS -(multi accueil ODENAS), et CC PIERRES DOREES (P'tits Bouchons)	30 000	30 000	22 739	26 000
Crèche La Villa Suzanne	156 000	156 000	156 000	156 000
Crèche L'Ile aux enfants	280 000	280 000	280 000	280 000
Crèche Les P'tits Loups	130 000	130 000	130 000	130 000
AGIVR IME Les Grillons	4 050	4 050	4 050	6 350
AGIVR Camps en beaujolais	2 400	2 400	2 400	
Réduire les fractures territoriales :				
CIAIS (AVANCE DE TRESORERIE)	90 000	90 000	30 000	90 000
CONTRAT DE VILLE	448 500	448 500	422 011	466 200
Théâtre Villefranche - accompagnement culturel "Devoir de Mémoire"		14 000		14 000
Faire de la culture un facteur de développement et de rayonnement :				
Les Concerts de l'Auditorium	17 000	17 000	17 000	15 000
Centre culturel (dont Festival des nouvelles voix)	120 000	120 000	40 000	120 000
L'AUTRE CINEMA	8 500	8 500	2 400	8 500
Villa Hispanica		2 500	2 500	2 500
Hangar 717				1 500
Aicar				2 500
Les amis du Musée Claude Bernard				6 000
HIPPOTOUFER (Festival des Dindes Folles- biannuel)	2 500	2 500		2 500
Association musicale intercommunale	12 000	12 000	12 000	10 000
Créer du lien par le sport :				
Récréa- LE NAUTILE	694 278	740 278	732 445	600 000
Beaujolais Runners	30 000	30 000	30 000	30 000
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
	10 044 699	10 081 799	9 840 066	10 205 037

SUBVENTIONS CONTRAT DE VILLE				
Nom de l'association/ organisme	Action	Prévu 2020	CA 2020	BP 2021
CIAS	Programme de Réussite Educative	20 000	20 000	22 000
CIAS	Accompagnement à la parentalité	29 600	29 600	27 500
Ville de Villefranche	Respectons-nous	0	0	4 000
Ville de Villefranche	Jardin éducatif et éducation à l'environnement	0	0	3 000
CCAS Villefranche	Antenne locale du GIP MVS	20 000	20 000	20 000
Croix Rouge	Alphabétisation, lutte contre l'illettrisme	5 000	5 000	5 000
Croix rouge	Inclusion numérique	0	0	5 000
Mille et Une	prioritaires	11 000	11 000	11 000
Ass Formation Ingénierie	Coordination linguistique	6 500	6 500	6 500
Lecture et Partage	Parler, lire, écrire pour une bonne insertion sociale	4 000	4 000	4 000
AMIH	Lien entre les populations par l'enseignement du français	5 000	5 000	5 000
PIMMS	Accompagnement ateliers numériques	7 000	7 000	7 000
PIMMS	Point Informations Média Multi Services	8 000	8 000	8 000
Le mas	Médiation et aide aux victimes	14 000	14 000	14 000
Debout sur le Toit	Tohu Bohu	0	0	4 500
Radio Calade	Ateliers radio d'éducation aux médias	0	0	3 500
Agora	Prévention 12/17 ans	0	0	3 000
Olympique de Belleruche	Sports et quartiers à Belleruche	2 400	1 872	2 400
Racing Club Bèligny	Sports et quartiers à Bèligny	2 800	2 604	2 800
TRANSIT	Acces et accompagnement dans l'emploi	46 000	46 000	46 000
AIDE	Brigade de vacataires	128 000	128 000	125 000
ABRI	ACI (ateliers chantiers d'insertion)	18 000	18 000	18 000
OASIS	Récupération encombrants	18 000	18 000	18 000
OASIS	Sensibilisation au niveau du territoire	3 000	3 000	3 000
OASIS	Hébergement nuits passagers	5 000	5 000	5 000
OASIS	Lieu d'accueil destiné aux femmes avec ou sans enfants	0	0	9 000
Calad'Impulsion	Coopérative d'activités et découverte de l'entrepreneuriat	4 000	4 000	2 000
Innovation et Développement	Auto école associative	10 000	10 000	10 000
Graine d'emplois	habitants	5 000	5 000	5 000
FNSA	Accueil de jour	5 000	5 000	5 000
Sauvegarde 69	LA HALTE, hébergement temporaire	26 000	26 000	26 000
GIP MVS du Rhône	Structure de gestion de la demande d'hébergement du Rhône	4 000	4 000	4 000
Foyer L'accueil	Hébergement d'urgence femmes victimes de violence	8 300	8 300	10 000
	Fonds de Développement Local	32 900	7 135	22 000
TOTAL		448 500	422 011	466 200

Chapitre 66 : Charges financières : 135 800 € (-19,2 % par rapport au BP 2020)

L'encours de la dette devrait progresser sur l'exercice. Néanmoins, le profil d'amortissement des emprunts, et l'anticipation de taux d'intérêt restant à des niveaux bas permet d'anticiper une baisse des charges d'intérêts sur l'exercice.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 18 000 € (+14,6 par rapport au BP 2020)

Ce chapitre comprend notamment les crédits ouverts pour non valeurs et éventuelles charges exceptionnelles à intervenir en cours d'année.

I-1-2-Dépenses d'ordre budgétaire : 8 022 904,35 €

Les dépenses d'ordre budgétaire sont des opérations purement comptables qui n'emportent pas de décaissement.

Elles correspondent aux dotations aux amortissements (2 320 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (5 702 904,35 €).

Elles trouvent leur exacte contrepartie en recettes d'ordre de la section d'investissement.

I-2 - Recettes totales de fonctionnement : 52 581 374,35 €

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021/BP 2020 en €	Variation BP 2021/BP 2021 en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	474 680	465 186,69	444 500	-30 180	-6%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	5 663 455	5 980 744,73	4 989 433	-674 022	-12%
73 IMPOTS ET TAXES	30 852 853	31 277 491,63	29 745 005	-1 107 848	-4%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	10 155 316	10 052 911,46	10 760 941	605 625	6%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	161 247	43 070,77	137 484	-23 763	-15%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS *	1 367 895	2 359 043,07	890 000	-477 895	-35%
Total recettes réelles de fonctionnement	48 675 446	50 178 448,35	46 967 363	-1 708 083	-4%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000	406 826,88	471 000	55 000	13%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0	2 329 608,09	5 143 011,35		
Total recettes de Fonctionnement	49 091 446	52 914 883	52 581 374,35	3 489 928	7%

Comme indiqué lors de la présentation des orientations budgétaires pour 2021, la communauté d'agglomération enregistrera une baisse conséquente de ses recettes suite à la crise sanitaire, avec des effets décalés sur trois postes de recettes importants : le produit des services aux publics, la fiscalité, ainsi que le secteur des transports.

Les recettes réelles de fonctionnement sont ainsi estimées à 46 967 363 €, en baisse de 4 % par rapport au BP 2020.

I-2-1- Recettes réelles de fonctionnement : 46 967 363 € (-4 % par rapport au BP 2020)

Chapitre 70 : Produits des services et du domaine : 4 989 433 € (-12 % par rapport BP 2020)

Ces produits restent soumis à l'incertitude qui entoure encore l'évolution de l'épidémie.

A ce jour, certains des services publics portés par la Communauté d'Agglomération sont fermés (Musées, Nautile), d'autres déploient l'activité selon des modes de fonctionnement qui restent dégradés (Conservatoire).

Les recettes 2021 ont été estimées en tenant compte des éléments connus, et seront surveillées avec attention sur 2021.

Comme indiqué lors des orientations budgétaires, la baisse des recettes des structures de la Petite Enfance traduit, avec un effet décalé, les conséquences de la fermeture administrative et des baisses de fréquentation enregistrées en 2020, accentuées par les modalités de versement des aides de la CAF.

Cet effet différé devrait disparaître en 2022, pour permettre de retrouver un niveau de recette plus conforme à la tendance des années passées.

SECTEUR	BP 2020	Budgété 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport au BP 2020 en €	variation par rapport au BP 2020 en %
MUSEES	26 600	26 600	16 113	25 000	-1 600,00	-10%
CONSERVATOIRE	294 000	294 000	318 527	294 000	0,00	0%
STRUCTURES PETITE ENFANCE	3 733 180	3 733 180	4 060 289	3 086 838	-646 342,00	-16%
CIMETIERE	73 500	73 500	64 299	73 500	0,00	0%
REFACTURATION SERVICE AUTORISATION DROITS DES SOLS	101 200	101 200	104 644	100 000	-1 200,00	-1%
ORDURES MENAGERES	5 000	5 000	15 767	5 000	0,00	0%
REFACTURATION PERSONNEL BUDGETS ANNEXES	1 298 725	1 298 725	1 276 949	1 271 995	-26 730,00	-2%
ANRU (PRISE EN CHARGE PERSONNEL)	128 750	128 750	81 250	128 750	0,00	0%
REFACTURATION MASQUES/ PRODUITS SUITE COVID AUX COMMUNES		34 520	35 493		0,00	0%
DIVERS	2 500	2 500	7 414	4 350	1 850,00	25%
Total produits des services	5 663 455	5 697 975	5 980 745	4 989 433	-674 022,00	-11%

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 29 745 005 € (- 4 % par rapport au BP 2020)
Y compris compensation de fiscalité : 31 634 556 € (-1 % par rapport au BP 2020)

Outre les effets directs de la crise, la fiscalité locale est soumise en 2021 à des réformes majeures, (réformes de la taxe d'habitation et des impôts de production), associées de plus à une revalorisation nominale des bases, qui, adossée à l'inflation, sera particulièrement faible cette année (+ 0,2 % contre + 1,2 % en 2020).

L'évolution de la fiscalité, ramenée à périmètre comparable (y compris compensations), est ainsi estimée à la baisse, avec - 1 % par rapport au BP 2020.

Ces produits comprennent :

- **Les impôts directs** : ancienne taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti, contribution foncière des entreprises et compensations associées : **16 395 000 €** (-0,9 % par rapport au BP 2020)

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
73111 IMPOTS DIRECTS LOCAUX	15 950 000	16 136 339,00	7 552 000	-8 398 000	
7382 FRACTION DE TVA	0	0,00	7 457 000	7 457 000	
74835 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	440 000	464 938,00	0	-440 000	
74834 ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	3 000	7 181,00	31 000	28 000	
74833 ETAT - COMPENS. DE LA CONTRIB. ECO. TERR. (CVAE ET	150 000	171 061,00	1 355 000	1 205 000	
IMPOTS DIRECTS- y compris réforme, avec périmètre comparab	16 543 000	16 779 519,00	16 395 000	-148 000	-0,9%

Deux réformes viennent cette année modifier la fiscalité directe, réformes qui n'auront cependant pas (ou relativement peu) d'effets à court terme, sur l'évolution des produits fiscaux :

- **La réforme de la taxe d'habitation** se traduit par la substitution de cette recette ainsi que des compensations de l'Etat associées par une quote-part de la TVA. Cette part n'enregistrera pas de progression entre 2020 et 2021, conformément aux dispositions précisées par les textes ;
- **La réforme des impôts de production** décidée en loi de finances 2021 divise par deux les valeurs locatives de la CFE et du foncier bâti des établissements industriels⁴, et en conséquence les produits. La perte de recette pour la collectivité se traduira par le versement d'une compensation qui devrait progresser selon la dynamique des bases associées.

⁴ évaluations selon la méthode dite comptable

Il est rappelé que cette disposition concernera une centaine d'établissement sur le territoire, pour un montant correspondant à 15 % du montant de la CFE 2019 et 3 % du montant du foncier bâti.

L'évolution de la fiscalité directe et des compensations, est cependant estimée à la baisse à hauteur de -0,9 % par rapport au BP 2020 (-2,3 % par rapport au CA 2020), sous l'effet de :

- L'incidence sur la CFE d'éventuelles défaillances des entreprises qui pourraient intervenir en 2021 suite à la crise, estimée à - 3% par rapport à 2020 (environ -255 000 €)
- du dégrèvement de CFE accordée par la collectivité en 2020 dans le cadre des actions de soutien en direction des entreprises du tourisme (114 000 €)
- **Les autres produits de fiscalité : 14 736 005 € (-1 % par rapport au BP 2020) :**

Comme indiqué dans lors de la présentation des orientations budgétaires, d'autres produits fiscaux seront impactés par la crise dès 2021 : TASCOM et taxe de séjour notamment.

La CVAE, adossée à la valeur ajoutée des entreprises, ne subira les effets de la crise qu'à partir de 2022, (avec une baisse estimée à - 17,6 % en 2022).

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	6 447 000	6 510 638,00	6 411 000	-36 000,00	-0,6%
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 345 000	1 271 085,00	1 200 000	-145 000,00	-10,8%
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	373 000	379 118,00	375 000	2 000,00	0,5%
7331 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSI	5 517 000	5 532 710,00	5 569 000	52 000,00	0,9%
7346 TAXE PR LA GESTION DES MILIEUX AQUA. ET PREV. DES	338 853	339 376,00	329 005	-9 848,00	-2,9%
7362 TAXES DE SEJOUR	190 000	155 017,63	160 000	-30 000,00	-15,8%
73221 FNGIR	692 000	692 631,00	692 000	0,00	0,0%
Sous total fiscalité hors réforme	14 902 853	14 880 576	14 736 005	-166 848	-1%

Ainsi, le total produits des impôts et taxes et compensations de fiscalité est estimé à 31 634 556 € :

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation par rapport BP 2021/ 2020 en euros	variation par rapport BP 2021/ 2021 en %
IMPOTS DIRECTS- y compris réforme, avec périmètre comparab	16 543 000	16 779 519,00	16 395 000	-148 000	-0,9%
Sous total fiscalité hors réforme	14 902 853	14 880 576	14 736 005	-166 848	-1%
748313 DOTAT. DE COMPENS. DE LA REFORME DE LA TAXE PR	498 000	503 551,00	503 551	5 551,00	1,1%
7318 AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES (ROLES SUP.)	0	260 577,00	0	0,00	
Total Impôts et taxes et compensation de fiscalité	31 943 853	32 424 223	31 634 556	-309 297,00	-1,0%

Les produits et compensations de fiscalité sont ainsi attendus à la baisse de -1 % par rapport au BP 2020 et - 1,6 % par rapport au CA 2020 (hors rôles supplémentaires) (- 529 000 €)

Chapitre 74 : Les dotations et participations : 10 760 941 € (+6% par rapport au BP 2020)

Hors compensations de fiscalité 8 729 390 € (-2 % par rapport au BP 2020)

Ce poste comprend :

- **les dotations et compensations de l'Etat : 7 558 400 € (- 30 600 €) :** malgré une stabilité au niveau national, les dotations individuelles diminuent pour financer la péréquation et les hausses de population sur le territoire national.

-**Les participations des partenaires** : ces dernières ont été stabilisées, à l'exception des produits associés de la collecte et du traitement des ordures ménagères sous l'effet à la fois du rythme irrégulier de versement des participations, mais aussi de la baisse attendue des produits de revente des matériaux collectés.

- **la DGD transport** : la CAVB restant aujourd'hui autorité organisatrice du transport, elle est bénéficiaire de la DGD transport qu'elle reverse au SYTRAL, conformément aux statuts. Cette dotation est stable par rapport à 2020.

-**Le FCTVA en fonctionnement** : cette recette est également stabilisée.

Nature	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation BP 2021 / BP 2020 en €	Variation BP 2021 / BP 2020 en %
74124 DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	910 000,00	908 624	999 400	89 400	10%
74126 DOTATION DE COMPENSAT. GROUP. DE COMMUN	6 679 000,00	6 706 507	6 559 000	-120 000	-2%
Dotation Globale de Fonctionnement	7 589 000,00	7 615 131	7 558 400	-30 600	0%
GRH	7 200	1 592	0	-7 200	-100%
CULTURE	308 491	282 244	304 450	-4 041	-1%
SPORT	18 940	18 225	14 040	-4 900	-26%
CONTRAT DE VILLE	33 000	72 200	30 000	-3 000	-9%
OM	916 000	752 637	755 000	-161 000	-18%
HABITAT/ RENOVATION URBAINE	49 685	25 474	67 500	17 815	36%
PARTICIPATION ETAT ACHAT DE MASQUES	0	22 920	0	0	
Autres participations	1 333 316	1 175 292	1 170 990	-162 326	-12%
744 FCTVA (FONCT.)	50 000,00	24 315	50 000	0	0%
7461 D.G.D. TRANSPORT	92 000,00	91 442	92 000	0	0%
Divers	142 000,00	115 757,36	142 000,00	0	0%
sous total hors compensation de fiscalité	8 922 316,00	8 790 423,10	8 729 390,00	-192 926,00	-2%
Compensation de fiscalité	1 091 000,00	1 146 731,00	1 889 551,00	798 551,00	73%
Subventions et participations	10 155 316,00	10 052 911,46	10 760 941,00	605 625,00	6%

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 137 484 € (-15 % par rapport au budget primitif 2020)

Ce chapitre enregistre des produits divers, notamment le remboursement de l'avance de trésorerie au CIAS (90 000€) ou le loyer perçu du délégataire de service public pour le Nautile. Il enregistre également les produits des ventes de ferraille depuis la déchèterie, estimés à la baisse avec la chute des cours des matériaux.

Chapitre 77 : produits exceptionnels : 890 000 €

Ce chapitre enregistre le versement au titre de la clause de rencontre, prévu à l'article 9.3 des statuts du SYTRAL.

La clause de rencontre consiste en reversement aux collectivités du solde constaté entre dépenses et recettes sur le périmètre du territoire (élargi), avec une année de décalage. Alors qu'en 2020, il a été perçu un produit de 1 343 715,82 € (au titre de l'exercice 2019), ce produit est estimé à 890 000 € en 2021 (clause de rencontre 2020), en baisse de -34 % (- 453 000 €) sous l'effet de la crise sanitaire (avec la baisse des recettes en provenance des usagers d'une part, et la baisse du versement transport, assis sur les salaires (et qui disparaît en cas de chômage partiel)

A noter que le budget 2020 comprenait également un produit attendu d'un sinistre ancien au Nautile.

I-2-2- Recettes d'ordre budgétaire : 471 000 €

Ces recettes correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues, et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement.

I-2-3 : Le résultat de l'exercice 2020 : 5 143 011,35 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont ainsi marquées par la crise, et orientées à la baisse, notamment dans le secteur des produits des services, du transport, et de la fiscalité, pour laquelle l'effet sera cependant encore plus fort en 2022 (baisse de la CVAE)

II -La section d'investissement

II-1 Recettes totales d'investissement : 17 695 595,54 €.

Chapitre	BP 2020	BP 2021
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 052 000,00	452 000,00
10 FCTVA	770 000,00	1 020 000,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 124 974,00	1 339 750,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 382 273,00	2 995 871,65
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	200 000,00
Recettes réelles de l'exercice	5 329 247,00	6 007 621,65

021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 018 249,00	5 702 904,35
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 510 000,00	2 320 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00
1068 RESERVES	0,00	2 355 863,54

RESTES A REALISER 2020		1 209 206,00
------------------------	--	---------------------

Total Recettes d'Investissement	9 957 496,00	17 695 595,54
--	---------------------	----------------------

Recettes réelles d'investissement de l'exercice : 6 007 621,5 € (hors restes à réaliser)

Les recettes réelles d'investissement comprennent :

- **le produit des cessions d'immobilisation: 452 000 €**, avec la cession de logements situés rue Ballofet,
 - **le FCTVA : 1 020 000 €**,
 - **le remboursement par Beaujolais Saône Aménagement d'une partie de l'avance versée dans le cadre de la ZAC d'Epinay : 200 000 € (sur un total de 1 000 000€)**
 - **les subventions d'investissement attendues : 1 339 750 €**, dans le cadre des différents dispositifs en cours de négociation (CRTE, Contrat ambition Région, Pacte Rhône, etc...)
 - **l'emprunt d'équilibre : 2 995 871,65 €**
- Recettes d'ordre d'investissement : 8 122 904,35 €**

Ces recettes correspondent aux dépenses d'ordre de fonctionnement (virement de la section de fonctionnement (5 702 904,35 €) et dotations aux amortissements de l'exercice (2 320 000 €), auxquels s'ajoutent les dépenses d'ordre d'investissement pour traitement des opérations patrimoniales (100 000 €).

La reprise des résultats de fonctionnement capitalisés de 2020 : 2 355 863,54 €

Comme indiqué précédemment, le virement de la section de fonctionnement est diminué en raison de l'absence de reprise du résultat de clôture au budget primitif.

Les restes à réaliser de l'exercice 2020 : 1 209 206 €

⇒ **Le total des recettes d'investissement s'établit ainsi à 17 965 595,54 €.**

II.-2- Dépenses d'investissement : 17 965 595,54 €

Chapitre	BP 2020	BP 2021
020 DEPENSES IMPREVUES	200 000,00	200 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 103 000,00	1 135 000,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 218 596,00	1 232 596,00
Opérations	6 919 900,00	10 991 930,00
Dépenses réelles de l'exercice	9 441 496,00	13 559 526,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	416 000,00	471 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	100 000,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	283 737,01
RESTES A REALISER 2020		3 281 332,53
Total dépenses d'investissement	9 957 496,00	17 695 595,54

Les dépenses réelles d'investissement : 13 659 526 € (hors restes à réaliser)

-Enveloppe pour dépenses imprévues d'investissement : 200 000 € sont inscrits au budget pour faire face à des besoins imprévisibles, notamment compte tenu du contexte incertain actuel.

- le remboursement du capital de la dette : 1 135 000 €

-Dépenses d'équipement : 12 224 526 €

Comme indiqué précédemment, le projet de budget constitue une première étape et traduit l'engagement de différentes actions, autour des grandes priorités du mandat.

Il est ainsi proposé :

TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS :

Consolider notre tissu industriel

		Proposition BP 2021
SUBV. AIDES AUX ENTREPRISES	Poursuite des aides Economiques aux entreprises : aides au secteur de l'évènementiel (délibération n° novembre 2020)	144 000
2104 EXTENSION SITE CREACITE	Acquisition et Travaux pour extension du site de Créacité	1 200 000
2105 GRANDE BORNE JASSANS	Complément d'étude du programme et aménagement (borne incendie)	22 000
1908 ILE PORTE		200 000
1911 SYNDICAT MIXTE BORDELAN	Participation à la construction du Port du Bordelan	50 000
Sous Total : priorité Territoire d'entrepreneur		1 616 000

TERRITOIRE D'EQUILIBRE CONCILIANT DEVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT :

Prendre le virage de la transition énergétique :

2106 SCHEMA DIRECTEUR IMMOB. ET ENERGETIQUE	Etablissement d'un Schéma Directeur immobilier et Energétique	200 000
1517 PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	Réfection de l'éclairage du parking de l'Escalé (LED)	103 000
14100 TRAVAUX NAUTILE	Réfection de l'éclairage du parking (LED)	45 000
1707 STADES DE FOOT	Réfection de l'éclairage du terrain d'entraînement (LED)	100 000
1455 TENNIS LACENAS	Eclairage de deux terrains (LED)	30 000
1493 GYMNASSE SALLE DE HAND LIMAS	Eclairage leds dans le hall sportif	15 000
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	11 400
1702 TRAVAUX CONSERVATOIRE (JASSANS)	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	21 000
1426 CLOS DE MILLY	Remplacement éclairage par LED	6 000
1705 SIEGE AGGLO	Travaux d'amélioration chauffage - ventilation	6 000
1482 CRECHE INTERCOMMUNALE	Poursuite du relamping et remplacement des huisseries (crèche Cachou)	65 000
1483 PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)	Etablissement du cadastre solaire, ...	45 000

Préserver nos ressources en eau :

1524 SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	Poursuite de l'étude pour l'établissement d'un schéma directeur des eaux pluviales	220 000
2103 AMENAGEMENT DARSE EAUX PLUVIALES	Aménagement d'une darse en bord de saone pour la gestion des eaux pluviales : étude et maîtrise d'œuvre	105 000
1613 TRAVAUX SUR BERGES	Enveloppe prévisionnelle	20 000

Anticiper une gestion raisonnée de l'espace :

1481 PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	Elaboration du PLU	190 000
-----------------------------------	--------------------	---------

Maîtriser l'urbanisme et améliorer l'habitat :

1450 PROGRAMME D INTERET GENERAL (PIG)	Définition et mise en œuvre PIG/ PLH	100 000
1449 PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH)	Aide logement social	150 000

Optimiser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets :

2107 CONSTRUCTION DECHETERIE	Acquisition terrain, programmation et maîtrise d'œuvre	150 000
1478 ACHATS BACS OM	Renouvellement des bacs	55 000
1478 ACHATS BACS OM	Mise en place de Composteurs partagés	23 000
1909 AMENAGEMENT POINTS DE COLLECTE OM	Aménagement points de collecte	10 000
1488 ACHAT VEHICULES	renouvellement de bennes à ordures ménagères	200 000
1604 ACQUISITION DE MATERIEL	Acquisition radio pour bennes à ordures ménagères	2 500
1607 TRAVAUX DECHETERIE	travaux d'entretien courant	15 000
1703 EXTENSION LOCAL OM	achevement de l'opération (couverture des aires de lavage)	20 000

Sous total : priorité Territoire d'équilibre conciliant développement et environnement 1 907 900

TERRITOIRE A FORTE IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Consolider nos pôles touristiques et muséaux :

1432 PRIEURE	Maitrise d'œuvre extension du Musée	150 000
2108 EXTENSION MUSEE CLAUDE BERNARD	Acquisition à Saint Julien (Musée Claude Bernard)	330 000

1432 PRIEURE	Oeuvre d'art si opportunité	2 500
1429 MUSEE CLAUDE BERNARD	Améliorations diverses et œuvre d'art si opportunité	25 500
1435 POLE OENOLOGIQUE VAUX CCBV	Travaux mur phonique	8 040
1702 TRAVAUX CONSERVATOIRE	Travaux d'entretien et petites améliorations	40 370
1405 INSTRUMENTS ET MATERIEL MUSICAL	Enveloppe acquisition instruments Conservatoire	33 000
1426 CLOS DE MILLY	travaux d'entretien	36 860

Valoriser le patrimoine bâti remarquable de nos communes :

SUBVENTION	Participation à la rénovation de la Chapelle de Saint Bonnet à Montmelas	70 000
2109 GARE DU TACOT BLACE	Diagnostic technique gare du Tacot à Blacé	20 000

Sous total : priorité Territoire à forte identité culturelle et patrimoniale 716 270

TERRITOIRE ENGAGE DANS DE NOUVELLES MOBILITES :**Développer les mobilités partagées**

1415 COVOITURAGE	Aire de covoiturage Sud (1 200 000 €) et sur Jassans (100 000 €)	1 300 000
------------------	--	-----------

Encourager les mobilités actives

1412 SCHEMA DIRECTEUR VELO	Schéma Directeur vélo : études (y c V50 et chemin du Tacot) (84 000 €), installations d'arceaux, abris et consignes (60 000 €)	144 000
1410 AMÉNAGEMENTS CYCLABLES	Travaux d'aménagements cyclables	20 000
1513 ELECTROMOBILITE	Acquisition d'un véhicule et de bornes de recharge pour véhicules électriques	52 000

Poursuivre l'amélioration et sécurisation de la voirie communautaire

2100 VOIRIE 2021 -HORS ZAE		1 000 000
2101 VOIRIE 2021 ZAE		200 000

Sous total : priorité Territoire engagé dans de nouvelles mobilités 2 716 000

TERRITOIRE INNOVANT POUR REpondre AUX BESOINS DES FAMILLES :**renforcer et diversifier l'offre d'accueil et de garde pour la petite enfance**

2110 CREATION D'UN EAJE	Etude d'implantation et faisabilité EAJE	100 000
1482 CRECHE INTERCOMMUNALE	Travaux d'entretien et amélioration intérieure	68 500

Assumer les obligations en matière d'accueil des gens du voyage

1509 AIRE ACCUEIL CAVBS	Aire d'accueil -acquisition, maîtrise d'œuvre	150 000
-------------------------	---	---------

Adapter le service funéraire et la capacité d'accueil dans le cimetière paysager

1420 TRAVAUX CIMETIERE	Organisation et extension cimetière-	20 000
	Création d'un jardin du souvenir (deuil natal 7000 €) - carré des Anges	7 000
	Autres aménagements et matériels divers	38 500
1904 CREATION D'UN OSSUAIRE		135 000
1605 VESTIAIRES ET HANGAR CIMETIERE	Abri remorque.	15 000
1606 TRAVAUX RESIDENCE LE CEP	Entretien du bâtiment	50 000

Sous total : priorité Territoire innovant pour répondre aux besoins des familles 584 000

TERRITOIRE DE TALENTS**Créer du lien par le sport**

1611 RUGBY TRAVAUX	Création d'un espace réceptif à l'Escale (complexe de Rugby) - Frais d'études et maîtrise d'œuvre et améliorations	97 500
14100 NAUTILE	Travaux de réfection et sécurisation des accès	145 760
1493 GYMNASSE SALLE DE HAND LIMAS	Maîtrise d'œuvre pour réfection des façades	20 000
1517 PALAIS SPORTS TRAVAUX D'AMELIORATION	Refection façades et toitures, et gestion des éclairages	100 500
1522 TENNIS - VILLEFRANCHE	Diagnostic de l'état des terrains intérieurs	2 500
1455 TENNIS LACENAS	Refection de deux terrains (présence de trou et mouvements de terrains)	50 000
1707 STADES DE FOOT	Reprise de la clôture du stade entraînement	10 000
14100 NAUTILE	Aide à l'acquisition matériel Fitness -(Biens de retour)	10 000
1423 MATÉRIEL EQUIPEMENT SPORT	Equipement et matériels de sport pour les équipements	9 000

Sous total : priorité Territoire de Talents 445 260

TERRITOIRE FEDERATEUR DANS LA REDUCTION DES FRACTURES TERRITORIALES

1514 RENOUVELLEMENT URBAIN BELLEROCHE	Mission d'ordonnancement, planification et coordination	100 000
---------------------------------------	---	---------

Sous total : priorité Territoire fédérateur dans la réduction des fractures territoriales 100 000

ENVELOPPES MATERIEL ET MOBILIER - SERVICES

1407 SANTE SECURITE TRAVAIL	Acquisitions divers pour aménagements à la santé au travail	6 000
1408 SYSTEME D INFORMATION GEOGRAPHIQUE	l investissement bases de données / informatique SIG	2 000
1428 SIGNALETIQUE JALONNEMENT	Esignalétique / Jalonnement sur bâtiments	10 000
1402 MOBILIER, MATERIEL, INFORMATIQUE.	Matériel/ mobilier Petite enfance, etc.	60 000
1404 MATERIEL INFORMATIQUE	Investissement informatique et refonte site internet	609 500

Sous total enveloppes récurrentes / matériel services

687 500

AUTRE PATRIMOINE / finalisation d'opérations

2111 STRATEGIE FONCIERE		50 000
2002 BÂTIMENT CCI	Acquisition bâtiment formation CCI + étude de programmation	2 169 000

1910 DEPLACEMENT ARCHIVES	complément pour finalisation	30 000
1905 MISE EN SECURITE TOITURES TERRASSES	Enveloppe récurrente (2021 : mise en sécurité du toit du Gymnase de Limas)	60 000
1906 SECURISATION ACCES BATIMENTS	Finalisation installation alarme, video, etc....	40 000
1102 TVX MISE EN ACCESSIBILITE PMR	Selon schéma mise en accessibilité des bâtiments communautaires	84 000

Sous total autre patrimoine

2 433 000

AUTRES DEPENSES D'EQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	401 250
SIEA (PART. POUR DEPLOIEMENT DU HAUT DEBIT SUR JASSANS)	17 346
PARTICIPATION BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	600 000
TOTAL HORS OPERATIONS	1 018 596

Dépenses d'ordre d'investissement : 516 000 €

Ces dépenses comprennent l'amortissement des subventions reçues par l'agglomération (416 000 €) ainsi que les opérations patrimoniales (100 000 €).

La reprise du résultat de clôture et des restes à réaliser 2019 interviendra lors du vote du compte administratif.

⇒ Le total des dépenses d'investissement s'établit ainsi à 9 957 496 €.

En conclusion, le budget volontaire et réaliste qui est proposé concrétise les priorités du plan de mandat 2021-2026 et s'inscrit dans les orientations budgétaires présentées lors du conseil communautaire du 25 février dernier.

Dans le respect des grands équilibres financiers et sans augmentation des taux, le budget principal propose un important effort d'investissement de 12 224 526 €. Complété des budgets annexes, ce budget 2021 représente ainsi un effort d'investissement de 35,4 millions d'€ en 2021 à la mesure des besoins et des talents du territoire Villefranche Beaujolais Saône.

Son équilibre appelle un emprunt de 2 995 871, 65 € qui reste modéré, avec une capacité maîtrisée de désendettement à 4,5 ans fin 2021, soit un niveau toujours éloigné du seuil d'alerte.

1.4.2. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe eau

Monsieur DUTHEL expose que le budget annexe EAU s'élève globalement à 8 844 611,78 €, dont 2 668 099,79 € en section d'exploitation et 6 176 511,99 € en section d'investissement.

1. Section d'exploitation : 2 668 099,79 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 050 000,00	2 053 813,40	2 087 434,00	37 434,00	2%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,00	35 395,00	0,00	0,00	0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	2,91	0,00	0,00	0%
Total Recettes réelles d'exploitation	2 050 000,00	2 089 211,31	2 087 434,00	37 434,00	2%

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	440 147,02	440 147,02	473 165,79
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	94 884,00	94 883,26	107 500,00

Total Recettes d'exploitation	2 585 031,02	2 624 241,59	2 668 099,79
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	223 850,00	170 816,78	239 200,00	15 350,00	7%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	163 408,00	158 353,18	162 880,00	-528,00	0%
66 CHARGES FINANCIERES	19 000,00	12 812,69	23 100,00	4 100,00	22%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-100%
Total Dépenses réelles d'exploitation	411 258,00	341 982,65	425 180,00	13 922,00	3%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 623 773,02	0,00	1 634 919,79
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	550 000,00	531 537,16	608 000,00

Total Dépenses d'exploitation	2 585 031,02	2 585 031,02	2 668 099,79
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

1.1 les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation : 2 087 434,00 €

Ces recettes comprennent les redevances perçues par la collectivité. Ces recettes sont en progression + 2% par rapport au budget 2020.

Les recettes d'ordre d'exploitation : 107 500 €

Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (107 500 €). Cette reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge des dotations aux amortissements des biens que les subventions ont contribué à financer.

Le résultat reporté de fonctionnement 2020 : de 473 165,79 €

1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 425 180 €

Les dépenses réelles d'exploitations affichent une légère hausse + 3 % par rapport au BP 2020. Elles comprennent :

- Les charges de personnel : 162 880 €, stabilisées par rapport au BP 2020

- Les charges à caractère général : 239 200 € (+ 15 350 €, soit + 7 % par rapport au BP 2020). Ces charges concernent essentiellement les frais de fonctionnement du service (maintenance, assurance) et les taxes foncières. Elles progressent suite à l'inscription d'une étude juridique et technique afin de créer à un appel à projet auprès des exploitants agricole sur le périmètre de protection rapproché.
- Les charges financières : 23 100 € qui correspondent aux intérêts de la dette

Les opérations d'ordre de fonctionnement : 2 242 919,79 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (608 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 634 919,79 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

1.3 L'épargne de l'exercice : 1 662 254 €

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2021 (recettes réelles d'exploitations – dépenses réelles d'exploitation) s'établit à 1 662 254 €, contre 1 638 742 € prévu en 2020 soit une hausse de 1,4 %.

2. Section d'investissement : 6 176 511,99 €.

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	135 200,00	31 039,72	210 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 503 134,98	1 255 000,00	869 913,21
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		4 217,62	
Total recettes réelles d'investissement	1 638 334,98	1 290 257,34	1 079 913,21
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 685 907,96	3 685 907,96	1 277 555,99
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 623 773,02	0,00	1 634 919,79
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	550 000,00	531 537,16	608 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 080,00	3 080,00	10 000,00
Restes à réaliser n-1	1 685 923,00		1 566 123,00
Total Recettes	9 187 018,96	5 510 782,46	6 176 511,99

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	215 000,00	150 150,82	295 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES OPERATIONS	8 824,00	0,00	0,00
	3 493 400,00	2 706 499,40	2 920 333,00
Total dépenses réelles d'investissement	3 717 224,00	2 856 650,22	3 215 333,00

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	4 505 743,89	4 505 743,89	1 949 574,91
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	94 884,00	94 883,26	107 500,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	3 080,00	3 080,00	10 000,00
Restes à réaliser n-1	866 087,07	0,00	894 104,08

Total Dépenses d'investissement	9 187 018,96	7 460 357,37	6 176 511,99
--	---------------------	---------------------	---------------------

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 1 079 913,21 €

Les recettes d'investissement sont constituées :

- des subventions d'investissement attendues de l'Agence de l'Eau : 210 000 €
- du recours à un nouvel emprunt à hauteur de 869 913,21 € pour équilibrer le budget 2021.
- Les opérations d'ordre d'investissement : 1 799 242 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (608 000 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 634 919,79 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre de fonctionnement.

Ces recettes comprennent aussi les opérations patrimoniales (10 000 €) qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement. Il s'agit de transfert des frais d'insertion et d'étude vers les comptes définitifs.

- Le résultat de fonctionnement capitalisé 2020 : 1 277 555,99 €
- Les restes à réaliser 2020 en recette : 1 566 123,00 €.
Ces restes à réaliser comprennent un emprunt de 1 000 000 € souscrit en décembre 2020, sur 20 ans et au taux fixe de 0,36%, qui sera appelé sur l'exercice 2021.

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 3 215 333,00 €

Outre le remboursement du capital de la dette (295 000 €), les dépenses réelles d'investissement proposées s'élèvent à 2 920 333,00 € et sont les suivantes :

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
2314001 RESEAU DE SURVEILLANCE PZ	0,00	580,00	0,00	0,00
2314008 EA USINE EAU POTABLE	1 082 000,00	784 667,06	297 333,00	0,00
2316001 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX CAVIL	480,33	0,00	0,00	0,00
2316002 TRAVAUX CANALISATION EAU POTABLE EX SIEOV	338,71	0,00	0,00	0,00
2316003 ETUDES NEGOCIATION FONCIERE PPR	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00
2317002 ANALYSE DE RISQUE SUR RESEAU EAU POTABLE	0,00	0,00	43 000,00	0,00
2318001 TERRAIN RESERVOIR THEIZE	4 166,67	119,00	0,00	0,00
2318002 PROTECTION CHAMPS CAPTANTS	345 598,50	183 363,44	130 000,00	60 285,84
2319001 TRAVAUX CANALISATIONS	2 402 154,86	1 712 406,90	2 000 000,00	686 227,82
2319002 DIAGNOSTICS RESERVOIRS	408 625,00	0,00	0,00	73 625,00
2319003 ETUDES SECURISATION DES OUVRAGES	66 793,00	25 943,00	420 000,00	28 150,00
2319004 MATERIEL ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
2320001 ETUDE DE PROTECTION DES CAPTAGES PORT CCI	45 000,00	0,00	0,00	33 241,53
2321001 INTERCONNEXION RESEAU D'EAU AVEC SIECB	0,00	0,00	30 000,00	0,00
Total Opération d'investissement	4 358 907,07	2 706 499,40	2 920 333,00	885 280,19

Sont ainsi notamment prévus :

- **Usine de potabilisation** : achèvement des travaux de l'usine d'eau potable (297 333 €) après 1 082 000 € inscrits en 2020
- **Protection des champs captant** : 130 000 €
- **Travaux de rénovation des canalisations** (2 000 000 €), en progression par rapport à 2020
- **Les travaux pour la sécurisation des ouvrages**, suite aux études : 420 000 €
- **L'étude pour l'interconnexion du réseau d'eau avec SIECB** : 30 000 €
- **L'analyse des risques sur le réseau d'eau potable** : 43 000 €

Les dépenses d'ordre d'investissement : 117 500 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent :

- à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (107 500 €), et trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement.
- aux opérations patrimoniales (10 000 €) qui correspondent à l'intégration des frais d'insertion et des frais d'étude sur les comptes définitifs

Le résultat reporté d'investissement 2020 : 1 949 574,91 €

Les restes à réaliser 2020 en dépense : 894 104,08 €

3. Synthèse

Le besoin de financement de la section d'investissement (hors emprunt) s'élève à 3 005 333 €, contre 3 582 024 € en 2020.

Avec la reprise du résultat 2020, l'équilibre du budget appelle ainsi le recours à l'emprunt (869 913,21 €).

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	3 717 224,00	3 215 333,00
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	135 200,00	210 000,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	3 582 024,00	3 005 333,00
D	Recettes réelles de fonctionnement	2 050 000,00	2 087 434,00
E	Dépenses réelles de fonctionnement	411 258,00	425 180,00
F=D-E	Épargne brute de l'exercice	1 638 742,00	1 662 254,00
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-1 943 282,00	-1 343 079,00
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	440 147,02	473 165,79
I	Besoin de financement (emprunt)	-1 503 134,98	-869 913,21

Compte tenu du besoin de financement (869 913,21 €) après reprise des résultats, et de l'épargne brute qui devrait être dégagée, et dans l'hypothèse où tous les investissements seraient réalisés, la capacité de désendettement prévisionnelle pour 2021 devrait s'établir à 2,50 ans.

1.4.3. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe STEP

Monsieur DUTHEL expose que le service public d'assainissement collectif du territoire est géré de deux façons différentes et sur deux budgets annexes : par voie de délégation de service public (budget annexe STEP) et en gestion directe (budget annexe assainissement).

Ainsi, le budget annexe STEP s'élève globalement à 5 264 549,66 €, dont 2 459 093,94 € en section de fonctionnement et 2 805 455,72 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : 2 459 093,94 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 671 500,00	1 198 739,65	1 130 000,00	-541 500,00	-32%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	44 800,00	42 625,46	15 000,00	-29 800,00	-67%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	1,37	0,00	0,00	0%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	1 281,91	0,00	0,00	0%
Total recettes réelles d'exploitation	1 716 300,00	1 242 648,39	1 145 000,00	-571 300,00	-33%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	421 895,74	421 895,74	1 145 393,94		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	543 700,00	165 145,55	168 700,00		
Total Recettes d'exploitation	2 681 895,74	1 829 689,68	2 459 093,94		

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	255 798,88	223 515,51	344 850,00	89 051,12	35%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	197 475,00	194 099,20	196 800,00	-675,00	0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	0,00	2 000,00	-1 000,00	-33%
66 CHARGES FINANCIERES	13 600,00	10 389,28	11 500,00	-2 100,00	-15%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	0,00	13 100,00	6 100,00	87%
Total Dépenses réelles d'exploitation	476 873,88	428 003,99	568 250,00	91 376,12	19%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 844 570,74	0,00	1 604 743,94		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	348 500,00	256 291,75	286 100,00		
Total Dépenses d'exploitation	2 669 944,62	684 295,74	2 459 093,94		

1.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles de fonctionnement : 1 145 000 €

Les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une baisse suite à une modification du calcul de la redevance d'eaux pluviales. Elles comprennent :

- chapitre 70 : Produits de services : 1 130 000 € (- 541 500 € par rapport au BP 2020), composé :
 - Des redevances reversées par les délégataires : 900 000 € (550 000 € au budget 2020)
 - De la contribution pour eaux pluviales versée par le budget principal : 123 000 € (971 000 € prévus au BP 2020).
 - Des participations des usagers pour raccordement au réseau : 70 000 € (150 000 € prévus au BP 2020)
- chapitre 74 : dotations, subventions et participations : 15 000 €.
Ce chapitre comprend 15 000 € au titre des primes d'épuration.

Les recettes d'ordre budgétaire : 168 700 €

Ces recettes correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement.

1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 568 250 € (+ 91 376,12 € par rapport au BP 2020)

Les dépenses réelles d'exploitation comprennent :

- Les charges de personnel : 196 800 €, stabilisées par rapport à 2020
- Les charges à caractère général : 344 850 €

Ces charges sont essentiellement constituées de la rémunération des délégataires pour le traitement des eaux pluviales ainsi que d'une dépenses exceptionnelle pour compensation des rémunérations spécifiques viticoles prévue par avenant n °1, et de divers frais (maintenance, taxe, frais d'étude),

- Les charges financières correspondant au remboursement des intérêts de la dette : 11 500 €, en baisse.
- Les charges exceptionnelles : 13 100 € qui permettront de faire face à d'éventuelles annulations de titre sur exercice antérieur.

Les dépenses d'ordre budgétaire : 1 890 843,94 €

Il est rappelé que les opérations d'ordre sont équilibrées en dépenses et en recettes. Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (286 100 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 604 743,94 €).

1.3 L'épargne de l'exercice : 576 750 €

L'épargne prévisionnelle de l'exercice 2021 est ajustée par rapport à l'épargne prévue au budget précédent. Cette diminution est liée essentiellement à la baisse de la redevance d'eaux pluviales reversée par le budget principal suite à l'évolution des modalités de calcul de cette redevance (non connu lors de l'élaboration du BP 2020).

	BP 2020	CA 2020	BP 2021
Total Recettes réelles d'exploitation	1 716 300,00	1 242 648,39	1 145 000,00
Total Dépenses réelles d'exploitation	476 873,88	428 003,99	568 250,00
Epargne Brute de l'exercice	1 239 426,12	814 644,40	576 750,00

2. Section d'investissement : 2 805 455,72€

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	343 200,00	0,00	459 100,00
Total Recettes réelles d'investissement	343 200,00	0,00	459 100,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 844 570,74	0,00	1 604 743,94
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	348 500,00	256 291,75	286 100,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	13 542,00	13 092,00	30 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 135 773,09	2 135 773,09	0,00
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0,00	322 541,78
Restes à réaliser n-1	20 020,00	0,00	102 970,00
Total Recettes d'investissement	4 705 605,83	2 405 156,84	2 805 455,72

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	22 000,00	18 362,50	20 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS OPERATIONS	481 570,74 2 479 781,60	0,00 721 003,58	437 757,13 1 946 000,00
Total Dépenses réelles d'investissement	2 983 352,34	739 366,08	2 403 757,13

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 165 011,43	1 165 011,43	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	543 700,00	165 145,55	168 700,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	13 542,00	13 092,00	30 000,00
Restes à réaliser n-1	990 781,66		202 998,59

Total Dépenses d'investissement	4 705 605,77	2 082 615,06	2 805 455,72
--	---------------------	---------------------	---------------------

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement : 459 100 €

Les prévisions de recettes réelles d'investissement comprennent les subventions d'investissement attendues de l'Agence de l'eau au titre de la rénovation des réseaux et 250 000 € pour la mise en conformité de la STEP de Lacenas.

Les recettes d'ordre : 1 920 843,94 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (286 100 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (1 604 743,94 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Elles comprennent aussi les opérations patrimoniales (30 000 €) qui trouvent leur exacte correspondance en dépense d'ordre d'investissement.

Le résultat d'investissement 2020 reporté : 322 541,78 €

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 2 403 757,13 €

Les dépenses réelles d'investissement comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette : 20 000 €
- Les dépenses relatives à des immobilisations en cours : 437 757,13 €
- Les dépenses relatives aux opérations d'équipement : 1 946 000,00 €

Ces dépenses sont consacrées principalement à la rénovation des réseaux et à la mise en conformité de la STEP de Lacenas :

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
2915005 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SDA ARNAS	194 000,00	0,00	194 000,00	0,00
2915007 TVX RESEAU ASSAINISSEMENT SIAV	6 664,10	2 970,00	0,00	0,00
2915008 TVX SDA EP JASSANS	1 046 234,87	46 946,97	900 000,00	65 769,90
2916004 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT ST JULIEN	412 936,59	0,00	300 000,00	0,00
2917001 ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT JASSANS	28 760,60	428,00	50 000,00	26 972,80
2917002 SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT BLACE ST JULIEN	14 150,00	0,00	0,00	14 150,00
2917003 ATELIER DESHYDRATATION BOUES STEP ST ET OULLIERES	766 245,50	659 868,61	2 000,00	96 105,89
2919001 MISE EN CONFORMITE STATION EPURATION LACENAS	10 790,00	10 790,00	500 000,00	0,00
Total Dépenses opérations	2 479 781,66	721 003,58	1 946 000,00	202 998,59

Les opérations d'ordre budgétaires : 198 700 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent aux amortissements de subventions perçues (168 700 €) et trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre de fonctionnement, ainsi qu'aux opérations patrimoniales (30 000 €) qui trouvent leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

3. Le besoin de financement

L'épargne diminue sur l'exercice 2021 en raison de l'ajustement à la baisse de la redevance d'eaux pluviales versée par le budget principal et le besoin d'investissement évolue lui aussi à la baisse, pour se fixer à 1 944 657,13 €.

Aussi, les opérations de l'exercice sont équilibrées avec la reprise de résultat. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice 2021.

	BP 2020	BP 2021
Dépenses réelles d'investissement	2 983 352,34	2 403 757,13
Recettes réelles d'investissement hors emprunt	343 200,00	459 100,00
Besoin de financement de la section d'investissement	2 640 152,34	1 944 657,13
Recettes réelles de fonctionnement	1 716 300,00	1 145 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	476 873,88	568 250,00
Epargne brute de l'exercice	1 239 426,12	576 750,00
Besoin de financement des opérations de l'exercice	-1 400 726,22	-1 367 907,13
Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	130 693,39	1 367 907,13
Besoin de financement (emprunt)	-1 270 032,83	0,00

La capacité de désendettement prévisionnelle en 2021 est de 0,38 ans.

1.4.4. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe assainissement

Monsieur DUTHEL expose que le service public d'assainissement collectif du territoire est géré de deux façons différentes et sur deux budgets annexes : par voie de délégation de service public (budget annexe STEP) et en gestion directe (budget annexe Assainissement).

Le budget annexe Assainissement s'élève ainsi globalement à 39 201 067,55 €, dont 12 539 132,65 € en section de fonctionnement et 26 661 934,90 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : 12 539 132,65 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSE	6 703 500,00	5 601 737,79	7 657 000,00	953 500,00	14,2%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	73 100,00	86 386,00	0,00	-73 100,00	-100,0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	152,04	0,00	0,00	0,0%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	492,72	0,00	0,00	0,0%
Total recettes réelles d'exploitation	6 776 600,00	5 688 768,55	7 657 000,00	880 400,00	13,0%

002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	9 873 220,46	9 873 220,46	3 363 132,65
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 325 500,00	1 325 398,02	1 519 000,00

Total Recettes d'exploitation	17 975 320,46	16 887 387,03	12 539 132,65
--------------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 088 954,00	4 002 883,76	4 273 235,00	184 281,00	4,5%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	795 977,00	786 982,76	797 450,00	1 473,00	0,2%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00	4 240,00	2 000,00	-3 000,00	-60,0%
66 CHARGES FINANCIERES	120 000,00	108 835,77	100 800,00	-19 200,00	-16,0%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,0%
Total dépenses réelles d'exploitation	5 016 931,00	4 902 942,29	5 180 485,00	163 554,00	3,3%

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 674 889,46	0,00	5 882 147,65
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 283 500,00	1 280 999,93	1 476 500,00

Total Dépenses d'exploitation	17 975 320,46	6 183 942,22	12 539 132,65
--------------------------------------	----------------------	---------------------	----------------------

1.1 Les recettes d'exploitation : 12 539 132,65 €

Les recettes réelles d'exploitation : 7 657 000 €

Elles comprennent :

- Les produits du service : 7 657 000 € (6 703 500 en 2020)

Ces produits sont constitués :

- des redevances d'assainissement collectif à hauteur de 6 400 000 € (+ 300 000 €), recettes ajustées au vue de la réalisation 2020 ;
- des taxes de raccordement : 125 000,00 € (125 000 € prévus en 2020)
- de la redevance eaux pluviales versée par le budget principal : 1 132 000 €, (478 500 € prévue en 2020). Cette progression s'explique par les nouvelles modalités de calcul de la redevance d'eaux pluviales versée par le budget principal qui ont été modifiées suite à l'évolution du périmètre de gestion des STEP de Blacé et Lacenas (passage en régie).

Les recettes d'ordre budgétaire : 1 519 000 €

Il est rappelé que les opérations d'ordre sont équilibrées en dépenses et en recettes. Les recettes d'ordre de fonctionnement correspondent aux amortissements des subventions d'investissement reçues.

Le résultat reporté de fonctionnement 2020 : 3 363 132,65 €

1.2 Les dépenses

Les dépenses réelles : 5 180 485 € (+ 163 554 € par rapport au BP 2020)

- Les charges à caractère général (chapitre 011) : 4 273 235 €

Ce chapitre enregistre les dépenses associées à la gestion en directe des deux stations reprises en régie.

Il enregistre également les dépenses courantes : inspections télévisées, travaux de maintenance des canalisations, changement de grilles d'avaloirs et tampons, diagnostic des réseaux. Ces dépenses courantes ont été ajustées à la hausse au vu des besoins, notamment pour l'exploitation du réseau d'auto surveillance.

- Les charges de personnel : 797 450,00 €, stable par rapport à 2020
- Les autres charges de gestion courante : 2 000 €
- Les charges financières : 100 800 € qui correspondent au remboursement des intérêts de la dette
- Les charges exceptionnelles : 7 000 € qui permettront de faire face à d'éventuelles annulations de titre sur exercice antérieur.

Les dépenses d'ordre budgétaire : 7 358 647,65 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement correspondent aux dotations aux amortissements (1 476 500 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (5 882 147,65€).

1.3 L'épargne

L'épargne de l'exercice 2021 se fixe ainsi à 2 476 515 €. Elle progresse compte tenu notamment de la modification du calcul de la redevance d'eaux pluviales.

	BP 2020	CA 2020	BP 2021
Total Recettes réelles d'exploitation	6 776 600,00	5 688 768,55	7 657 000,00
Total Dépenses réelles d'exploitation	5 016 931,00	4 902 942,29	5 180 485,00
Epargne brute de l'exercice	1 759 669,00	785 826,26	2 476 515,00

2. La section d'investissement : 26 661 934,90 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 047 635,00	2 327 815,00	1 678 095,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	1 297 000,00	10 013 257,35
Total recettes réelles d'investissement	4 047 635,00	3 624 815,00	11 691 352,35

021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 674 889,46	0,00	5 882 147,65
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 283 500,00	1 280 999,93	1 476 500,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	2 250,00	2 250,00	30 000,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	177 965,34	177 965,34	7 340 312,16
Restes à réaliser n-1	1 527 439,74		241 622,74

Total Recettes d'investissement	18 713 679,54	5 086 030,27	26 661 934,90
--	----------------------	---------------------	----------------------

Dépenses d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	428 000,00	358 003,58	700 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 825 074,46		0,00
OPERATION	11 427 450,00	9 376 390,24	16 831 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	15 680 524,46	9 734 393,82	17 531 000,00

001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	411 345,16	411 345,16	6 387 356,73
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 325 500,00	1 325 398,02	1 519 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	2 250,00	2 250,00	30 000,00
Restes à réaliser n-1	1 294 059,92		1 194 578,17

Total Dépenses d'investissement	18 713 679,54	11 473 387,00	26 661 934,90
--	----------------------	----------------------	----------------------

2.1 Les recettes

Les recettes réelles d'investissement de l'exercice : 11 691 352,35 €

Subventions d'investissement attendues : 1 878 095 €

Une subvention de 453 245 € est attendue de l'Agence de l'eau au titre de la requalification de la STEP de Villefranche.

Une subvention de 250 000 € de l'Agence de l'eau est inscrite pour les travaux de la STEP de Blacé.

L'Agence de l'eau finance également les travaux de rénovation des réseaux à hauteur de 30 %, soit une prévision de recettes de 374 850 €.

Est également prévue une subvention du budget principal à hauteur de 600 000 €, compte tenu de l'importance des travaux à intervenir sur ce budget.

L'emprunt nouveau nécessaire à l'équilibre budgétaire s'élève à 10 013 257,35 €.

Les recettes d'ordre budgétaires : 7 388 647,65 €

Les recettes d'ordre d'investissement correspondent aux dotations aux amortissements (1 476 500 €) ainsi qu'au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (5 882 147,65 €). Elles trouvent leur exacte correspondance en dépenses d'ordre de fonctionnement.

Ces recettes d'ordre comprennent également les opérations patrimoniales (30 000 €) qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'investissement. Il s'agit de l'intégration de frais d'étude ou d'insertion sur les comptes définitifs.

Le résultat de fonctionnement capitalisé 2020 : 7 340 312,16 €

Les restes à réaliser 2020 en recette : 241 622,74 €

2.2 Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement : 17 531 000 €

Les dépenses réelles d'investissement sont en augmentation par rapport à l'exercice 2020. Elles comprennent :

- Le remboursement du capital de la dette : 700 000 €
- Les opérations d'équipement : 16 831 000 €

Les opérations d'équipement prévues pour 2021 sont les suivantes :

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
1404 MATERIEL INFORMATIQUE	25 000,00	3 680,00	12 000,00	0,00
2214001 AS AUTOSURVEILLANCE	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2216002 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉHABILITATION	2 692 121,22	1 471 935,75	1 599 000,00	931 423,59
2216003 ACQUISITION DE MATERIEL	10 000,00	0,00	20 000,00	0,00
2217001 TRAVAUX RESEAUX ASSAINISSEMENT EX SIAV	1 047 643,70	567 810,41	600 000,00	123 127,87
2217003 MATERIEL INFORMATIQUE	3 295,00	0,00	0,00	3 295,00
2220001 REQUALIFICATION STEP DE VILLEFRANCHE	8 623 450,00	7 182 695,79	12 800 000,00	0,00
2220002 STEP BLACE	30 000,00	0,00	500 000,00	0,00
2220003 TRAVAUX ASSAINISSEMENT BLACE	287 000,00	150 268,29	300 000,00	136 731,71
22210001 BASSIN ORAGE AV BRAUN	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00
Total Dépenses	12 721 509,92	9 376 390,24	16 831 000,00	1 194 578,17

Les crédits pour les travaux de requalifications de la STEP de Villefranche sont portés à 12 800 000 € et 500 000 € pour la STEP de Blacé.

Sont inscrits également les travaux pour la création d'un bassin d'orage Avenue Braun à Villefranche pour un montant de 1 000 000 €.

Les dépenses d'ordre d'investissement : 1 549 000 €

Les dépenses d'ordre d'investissement correspondent à l'amortissement des subventions d'investissement reçues (1 519 000 €) et trouvent leur exacte correspondance en recette d'ordre de fonctionnement, ainsi que les opérations patrimoniale (30 000 €) qui trouve leur exacte contrepartie en recette d'investissement.

Le résultat reporté d'investissement 2020 : 6 387 356,73 €

Les restes à réaliser 2020 : 1 194 578,17 €

3. Synthèse

L'épargne augmente sous l'effet de la redevance eaux pluviales. Dans le même temps, la hausse des dépenses d'investissement et l'engagement des travaux sur la station augmente le besoin de financement de l'investissement, qui s'élève à 15 652 905 € en 2021.

Aussi, l'équilibre du budget appelle, après reprise du résultat 2021, un emprunt à hauteur de 10 013 257,35 €.

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	15 680 524,46	17 531 000,00
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	4 047 635,00	1 678 095,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	11 632 889,46	15 852 905,00
D	Recettes réelles de fonctionnement	6 776 600,00	7 657 000,00
E	Dépenses réelles de fonctionnement	5 016 931,00	5 180 485,00
F=D-E	Épargne brute de l'exercice	1 759 669,00	2 476 515,00
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-9 873 220,46	-13 376 390,00
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	9 873 220,46	3 363 132,65
I	Besoin de financement (emprunt)	0,00	-10 013 257,35

Compte tenu du besoin de financement (10 013 257,35 €) après reprise des résultats et de l'épargne brute qui devrait être dégagée, et dans l'hypothèse où tous les investissements seraient réalisés, la capacité de désendettement prévisionnelle 2021 serait de 5,98 ans.

1.4.5. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe SPANC

Monsieur DUTHEL expose le budget annexe primitif SPANC

1. Section de fonctionnement : 215 580,92 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP	Variation par rapport au BP
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	28 500,00	38 776,68	30 595,00	2 095,00	7%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 600,00	0,00	0,00	-11 600,00	-100%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500,00	0,00	0,00	-500,00	-100%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 900,00	36 300,10	56 100,00	-52 800,00	-48%
Total recettes réelles de fonctionnement	149 500,00	75 076,78	86 695,00	-62 805,00	-42%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	140 715,54	140 715,54	128 885,92		
Total Recettes d'exploitation	290 215,54	215 792,32	215 580,92		

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 550,00	6 249,46	7 700,00	-850,00	-10%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 215,00	27 856,94	30 540,00	-675,00	-2%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	249 615,54	52 800,00	177 340,92	-72 274,62	-29%
Total dépenses réelles d'exploitation	289 380,54	86 906,40	215 580,92	-73 799,62	-26%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	835,00	0,00	0,00		
Total Dépenses d'exploitation	290 215,54	86 906,40	215 580,92		

1.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles d'exploitation : 86 695,00 €, en baisse par rapport au BP 2020.

Les recettes comprennent :

- Les redevances d'assainissement : 30 595 €
- Des subventions d'exploitation exceptionnelles restant à recevoir de l'agence de l'Eau (chapitre 77) (56 100 €)

1.2 Les dépenses d'exploitation

Les dépenses réelles d'exploitation : 215 580,92 €. Elles comprennent :

- Les charges à caractère général : 7 700 €. Outre les dépenses courantes du service, elles comprennent les rémunérations des délégataires (eau) pour la facturation des redevances d'assainissement non collectif.
- Les charges de personnel : 30 540 € (stables par rapport au BP 2020)
- Des charges exceptionnelles : 177 340,92 €

Ces charges exceptionnelles correspondent aux aides versées aux propriétaires pour la réalisation de travaux de réhabilitation.

2. Section d'investissement : 17 630 €

Recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	17 630,00	17 630,00	17 630,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	835,00	0,00	0,00
Total Recettes d'investissement	18 465,00	17 630,00	17 630,00

Dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 465,00	0,00	17 630,00
Total Dépenses d'investissement	18 465,00	0,00	17 630,00

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement comprennent uniquement le résultat reporté d'investissement 2020 de 17 630 €.

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent un volume des dépenses d'équipement prévisionnel de 17 630 €, pour l'achat de matériel.

3. Le besoin de financement de l'exercice

Les opérations de l'exercice 2021 sont équilibrées.

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	18 465,00	17 630,00
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	18 465,00	17 630,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	0,00	0,00
D	Recettes réelles d'exploitation	149 500,00	86 695,00
E	Dépenses réelles d'exploitation	289 380,54	215 580,92
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	-139 880,54	-128 885,92
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-139 880,54	-128 885,92
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	158 345,54	146 515,92
I	Besoin de financement (emprunt)	0,00	0,00

1.4.6. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe crématorium

Monsieur DUTHEL expose que le budget annexe du crématorium s'élève globalement à 1 094 499,65 €, dont 516 926,29 € en section de fonctionnement et 577 573,36 € en section d'investissement.

1. La section de fonctionnement : 516 926,29 €

Recettes d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	169 000,00	180 612,84	170 000,00	1 000,00	1%
Total recettes réelles de fonctionnement	169 000,00	180 612,84	170 000,00	1 000,00	1%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	243 685,30	243 685,30	346 126,29		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800,00	754,57	800,00		
Total Recettes	413 485,30	425 052,71	516 926,29		

Dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 390,00	926,76	5 390,00	0,00	0%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 150,00	8 686,26	11 750,00	600,00	5%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600,00	0,00	0,00	-600,00	-100%
Total dépenses réelles de fonctionnement	17 140,00	9 613,02	17 140,00	0,00	0%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	362 845,30	0,00	456 786,29		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 500,00	4 054,08	43 000,00		
Total Dépenses de fonctionnement	413 485,30	13 667,10	516 926,29		

1.1 Les recettes d'exploitation

Les recettes réelles de fonctionnement : 170 000 €

Les recettes réelles d'exploitation, en hausse de 1% par rapport au BP de l'exercice 2020, comprennent la redevance fixe et variable (adossée au chiffre d'affaire de l'exploitation) versée par le délégataire de service public.

Les recettes d'ordre de fonctionnement : 800 € correspondant à la dotation aux amortissements de subventions d'investissement et trouvant son exacte correspondance en dépenses d'ordre d'investissement.

Le résultat reporté de fonctionnement 2020 : 346 126,29 €

1.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement : 17 140 €

Les dépenses réelles de fonctionnement restent stables.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement : 499 786,29 €

Elles comprennent le virement à la section d'investissement pour un montant de 456 786,29 € ainsi que les dotations aux amortissements à hauteur de 43 000 € (en progression compte tenu de la réalisation de travaux de requalification de l'équipement).

1.3 L'épargne

L'épargne de l'exercice 2021 se fixe ainsi à 152 680 €.

	BP 2020	CA 2020	BP 2021
Total recettes réelles de fonctionnement	169 000,00	180 612,84	170 000,00
Total dépenses réelles de fonctionnement	17 140,00	9 613,02	17 140,00
Epargne brute de l'exercice	151 860,00	170 999,82	152 860,00

2. La section d'investissement : 577 573,36 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	69 404,49	69 404,49	12 527,75
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	362 845,30		456 786,29
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	33 500,00	4 054,08	43 000,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	38 180,10	38 180,10	65 259,32
Total Recettes d'investissement	503 929,89	111 638,67	577 573,36

Dépenses d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
OPERATION CREMATORIUM	395 545,30	98 356,35	498 986,29
Total dépenses réelles d'investissement	395 545,30	98 356,35	498 986,29
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	800,00	754,57	800,00
Restes à réaliser n-1	107 584,59		77 787,07
Total Dépenses d'investissement	503 929,89	99 110,92	577 573,36

2.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont des recettes dites d'ordre qui comprennent :

- le résultat reporté d'investissement 2020 : 12 527,75 €
- le virement de la section de fonctionnement : 456 786,29 €
- le résultat de fonctionnement capitalisé 2020 : 65 259,32 €
- les dotations aux amortissements : 43 000 € qui trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre de fonctionnement

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement : 498 986,29 €

Il est proposé d'engager une étude pour l'extension du parking en 2022 (10 000 €) et de remplacer le goro par du désactivé, ainsi que de faire l'acquisition de quelques mobiliers (80 000 €).

Une somme pour travaux en cours : 403 986,29 €

Les dépenses d'ordre d'investissement : 800 € correspondant aux amortissements des subventions d'investissement reçues.

3. Synthèse et Besoin de financement de l'exercice

Les opérations réelles de l'exercice 2021 se traduisent par un besoin de financement de 346 126,29 € qui est entièrement couvert par la reprise des résultats 2020.

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	395 545,30	498 986,29
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	0,00	0,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	395 545,30	498 986,29
D	Recettes réelles de fonctionnement	169 000,00	170 000,00
E	Dépenses réelles de fonctionnement	17 140,00	17 140,00
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	151 860,00	152 860,00
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-243 685,30	-346 126,29
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	243 685,30	346 126,29
I	Besoin de financement (emprunt)	0,00	0,00

1.4.7. Vote du budget primitif 2021 – budget annexe action économique

Monsieur DUTHEL expose que ce budget retrace les flux financiers liés à la gestion des pépinières et de la ZI Nord.

Il s'élève globalement à 2 389 949,44 €, dont 964 009,08 € en section de fonctionnement et 1 425 940,36 € en section d'investissement.

1. Section de fonctionnement : 964 009,08 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	118 000,00	106 743,34	118 000,00	0,00	0,0%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	425 000,00	335 049,35	390 000,00	-35 000,00	-8,2%
77 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	608,49	0,00	0,00	0,0%
Recettes réelles de fonctionnement	843 000,00	742 401,18	808 000,00	-35 000,00	-4,2%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	37 888,85	37 888,85	5 109,08		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 250,00	179 746,75	150 900,00		
Total Recettes	1 061 138,85	960 036,78	964 009,08		

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Variation par rapport au BP 2020 en €	Variation par rapport au BP 2020 en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	357 000,00	318 178,97	412 170,00	55 170,00	15,5%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	103 800,00	103 800,00	76 875,00	-26 925,00	-25,9%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00	4 714,00	10 000,00	-10 000,00	-50,0%
66 CHARGES FINANCIERES	15 400,00	12 271,17	12 800,00	-2 600,00	-16,9%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00	3 161,79	0,00	-4 000,00	-100,0%
Dépenses réelles de fonctionnement	500 200,00	442 125,93	511 845,00	11 645,00	2,3%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	46 938,85	0,00	32 164,08		
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	514 000,00	512 801,77	420 000,00		
Total Dépenses	1 061 138,85	954 927,70	964 009,08		

1.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement : 808 000 €. Elles diminuent de 4,2 % par rapport au BP 2020.

Elles se composent :

- Des loyers et charges perçus (chapitres 70 et 75) : 508 000 € (-8,2 % par rapport au BP 2019). Les recettes diminuent face au constat que les réalisations au Compte administratif 2020 sont inférieures aux prévisions qui avaient été faites. Toujours dans un contexte de crise sanitaire, il convient d'être prudent sur le niveau de ces loyers sur l'année 2021.
- De la subvention d'équilibre versée par le budget principal : 300 000 €. Le montant de la subvention d'équilibre est identique à celui de 2020.

Les opérations d'ordre de fonctionnement : 150 900,00 €

Les opérations d'ordre de fonctionnement correspondent aux amortissements de subventions d'investissement reçues et trouvent leur exacte contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement.

Le résultat de fonctionnement 2020 : 5 109,08 €

1.2 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement : 511 845 €, diminuent de 2,3% par rapport au BP 2020, sous l'effet de l'évolution de la masse salariale affectée au service. Elles comprennent :

- Les charges à caractère général : 412 170,00 €, qui permettent le fonctionnement et l'entretien courant des bâtiments (électricité, entretien, taxes foncières, etc.). Elles progressent de 15,5% par rapport au budget primitif précédent.
- Les charges de personnel : 76 875,00 € diminuent de 25,9% par rapport au BP 2020, l'effectif affecté aux pépinières ayant été ajusté à 1,5 ETP.
- Les autres charges de gestion courante : 10 000 € correspondant à des provisions pour pertes sur créances irrécouvrables. Elles sont orientées à la baisse, suite au traitement de non valeurs anciennes réalisé en 2020.
- Les charges financières : 12 800 € qui correspondent aux intérêts d'emprunt

Les dépenses d'ordre de fonctionnement : 452 164,08 €

Les dépenses d'ordre de fonctionnement comprennent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (32 164,08 €) ainsi que la dotation aux amortissements (420 000 €). Elles trouvent ainsi leur exacte correspondance en recettes d'ordre d'investissement.

1.3 Epargne de l'exercice

L'épargne prévisionnelle de l'exercice (recettes réelles moins dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 296 155 €, contre 342 800 € en 2020, en diminution suite à une prévision de loyer inférieure à 2020.

	BP 2020	CA 2020	BP 2021
Recettes réelles de fonctionnement	843 000,00	742 401,18	808 000,00
Dépenses réelles de fonctionnement	500 200,00	442 125,93	511 845,00
Epargne Brute	342 800,00	300 275,25	296 155,00

2. Section d'investissement 1 425 940,36 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	465 611,15	12 705,31	14 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319 500,00	0,00	319 500,00
Recettes réelles d'investissement	785 111,15	12 705,31	333 500,00
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	147 141,55	147 141,55	190 235,28
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	46 938,85	0,00	32 164,08
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	514 000,00	512 801,77	420 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	22 649,99	50 000,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	108 617,63	108 617,63	0,00
Restes à réaliser n- 1	8163,95		400 041,00
Total Recettes d'investissement	1 714 973,13	803 916,25	1 425 940,36

Dépenses d'investissement :

Chapitre	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	179 000,00	146 008,17	114 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		644 050,33
Opérations	986 800,00	265276,06	273 400,00
Dépenses réelles d'investissement	1 165 800,00	411 284,23	1 031 450,33
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	180 250,00	179 746,75	150 900,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	105 000,00	22 649,99	50 000,00
Restes à réaliser n-1	263 923,13		193 590,03
Total Dépenses d'investissement	1 714 973,13	613 680,97	1 425 940,36

2.1 Recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement de l'exercice s'élèvent à 333 500 €.

- Elles correspondent au versement de l'EPORA (319 500 €), attendu en 2020 et décalé en 2021, qui doit solder le bilan de l'aménagement de la ZI nord.
- Aux cautions de nouveaux locataires pour un montant de 14 000 €. La même somme est inscrite au chapitre 16 en dépenses afin de restituer les cautions en fin de bail.

Les recettes d'ordre d'investissement : 502 164,08 €

Les recettes d'ordre d'investissement comprennent le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (32 164,08 €) ainsi que la dotation aux amortissements (420 000 €) et des crédits ouverts pour le traitement des opérations patrimoniales (50 000 €).

Le résultat reporté d'investissement 2020 : 190 235,28 €

Les restes à réaliser 2020 : 400 041 € qui correspondent à des engagements 2020 non réalisés sur cette même année.

2.2 Dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 031 450,33 €. Elles comprennent :

- Les crédits ouverts pour le remboursement des cautions (14 000 €)
- Le remboursement du capital de la dette : 100 000 €
- Une enveloppe pour la réalisation de travaux : 644 050,33 €
- Les dépenses relatives aux opérations d'équipement : 273 400 € inscrits en 2021

L'investissement proposé comprend :

- Des études complémentaires pour l'aménagement des Grands Moulins Seigle, ainsi que divers travaux (dépose des auvents amiantés)
- Les travaux pour le déplacement des archives de l'agglomération à Créacité, ainsi que le remplacement et la motorisation du portail route de Frans
- Divers travaux à d'entretien à E-CITE ainsi qu'à la Maison De l'Emploi et de la Formation.

Opération	BP 2020 (RAR compris)	CA 2020	BP 2021	Restes à réaliser 2020
105 CREACITE	59 393,04	26 553,80	91 000,00	0,00
107 GMS	506 290,10	101 048,22	90 800,00	111 308,65
110 E CITE	10 000,00	0,00	42 500,00	6 890,00
111 ZI NORD	608 039,99	112 144,42	0,00	52 567,65
112 CHAMPS DE LA BORNE	7 755,00	6 785,62	0,00	969,38
113 MDEF	52 000,00	18 744,00	34 100,00	21 854,35
2516001 SIGNALETIQUE ECONOMIE	7 245,00	0,00	15 000,00	0,00
Total Dépenses	1 250 723,13	265 276,06	273 400,00	193 590,03

Les dépenses d'ordre d'investissement : 200 900 €

Les opérations d'ordre d'investissement correspondent aux amortissements de subventions d'investissement reçues (150 900 €) et aux crédits ouverts pour le traitement des opérations patrimoniales (50 000 €).

Les restes à réaliser 2020 : 193 590,03 €

3. Synthèse et Besoin de financement de l'exercice

Le besoin de financement de la section d'investissement s'établit à 697 950,33 € sur le BP 2021. Il n'est cependant pas nécessaire de recourir à l'emprunt au regard des résultats reportés 2020.

		BP 2020	BP 2021
A	Dépenses réelles d'investissement	1 165 800,00	1 031 450,33
B	Recettes réelles d'investissement hors emprunt	785 111,15	333 500,00
C=A-B	Besoin de financement de la section d'investissement	380 688,85	697 950,33
D	Recettes réelles de fonctionnement	843 000,00	808 000,00
E	Dépenses réelles de fonctionnement	500 200,00	511 845,00
F=D-E	Epargne brute de l'exercice	342 800,00	296 155,00
G=F-C	Besoin de financement des opérations de l'exercice	-37 888,85	-401 795,33
H	Résultats cumulés passés (après couverture des reports)	37 888,85	401 795,33
I	Besoin de financement (emprunt)	0,00	0,00

La capacité de désendettement prévisionnelle pour 2021 est de 4,15 ans.

Monsieur le Président indique que ce budget a été construit afin de répondre au double objectif de maintenir les grands équilibres financiers tout en donnant l'impulsion d'une politique ambitieuse grâce à une augmentation importante des dépenses d'investissement en vue de préparer l'avenir, conformément aux grandes lignes stratégiques actées dans le plan de mandat.

Madame LEBAIL indique que, dans un contexte d'urgence climatique et sociale, elle partage certaines propositions telles que les aides à l'auto-partage, les études sur la création d'une nouvelle crèche et la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage. Elle précise qu'elle aurait souhaité qu'une priorité plus marquée soit donnée sur les questions d'enjeux climatiques et sociaux. Elle relève que les lignes budgétaires évoluent peu par rapport à l'année 2020, que les charges à caractère générale n'augmentent que de 0,7% et notamment les charges de personnel qui restent stables, ce qui la questionne au regard du Glissement Vieillesse Technicité et de la prime de précarité et souhaiterait avoir des précisions sur ce point.

Elle indique que les crédits lui paraissent insuffisants pour le Plan Climat Air Energie Territorial, les aménagements des pistes cyclables, et qu'il n'y a pas de ligne budgétaire prévue pour que la communauté d'agglomération devienne un territoire à énergie positive ; elle demande pourquoi la ligne budgétaire pour le projet agro-environnemental climatique est en baisse. Elle ne partage pas l'engagement dans la construction d'une nouvelle déchetterie plutôt que dans des moyens visant à faire baisser le volume des déchets.

Elle indique ne pas partager les propositions en matière de subventionnement à plusieurs associations en faveur de l'insertion des jeunes et de la création d'entreprises, de la parentalité et de la culture qui lui paraissent insuffisantes.

Monsieur le Président précise que malgré les incertitudes, l'objectif de ce budget est d'aller de l'avant. Il rappelle que l'investissement est en augmentation de 40% sur le budget principal, ce qui constitue aussi un soutien à l'activité économique et aux entreprises locales. Un travail est engagé pour favoriser l'insertion à travers la commande publique, il se concrétisera dans les prochains mois.

Sur la transition énergétique et les enjeux climatiques, en effet, la communauté d'agglomération est en retard, et c'est pourquoi dès 2021, sont engagées des réflexions pour bâtir un réel plan stratégique. Il s'agit également des premières actions concrètes telles que le diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments ainsi que des premières mesures en ce sens ; des discussions sont en cours avec l'ADEME pour étudier les dispositifs les plus adaptés pour un maximum d'impact au niveau du territoire. Sur la nouvelle déchetterie, il indique qu'il ne s'agit que d'un élément d'un plan d'ensemble en matière de collecte, de tri et de traitement de déchets pour effectivement diminuer le volume de déchets mais que la déchetterie actuelle arrive en fin de vie ; elle pourra faire l'objet d'une rénovation à l'issue de la création du second équipement.

S'agissant des jeunes, l'accompagnement de la maison de production à Créacité est une action concrète au sein de cette pépinière d'entreprises qui sera développée dans les prochaines années. Un travail est en cours en lien avec la mission locale pour renforcer la connexion avec le monde économique, et des entreprises qui recrutent des jeunes en stage, en apprentissage et pour un premier emploi.

Monsieur DUTHEL précise que s'agissant des ressources humaines, le budget prévu en 2020 n'a pas été entièrement réalisé en raison notamment de la fermeture de certains équipements, et, qu'en effet, il y a des sources d'augmentation du budget RH en 2021 : Glissement Vieillesse Technicité, extension du RIFSEEP à certaines catégories de personnel, créations de poste qui ne seront recrutées qu'au cours de l'année. L'enveloppe inscrite en 2021 est donc identique à celle inscrite en 2020 et devrait être consommée dans son intégralité ; une augmentation du budget RH sera sans doute nécessaire en 2022.

Monsieur le Président précise que sept postes sont créés en 2021 ce qui correspond à un effort important de la Communauté d'agglomération afin de renforcer son niveau d'expertise, notamment dans les domaines environnementaux : en matière de mobilités, de transition énergétique, de promotion du tri et de réduction des déchets.

Madame BERTHOUX indique dans le domaine de la culture que les subventions aux associations sont maintenues, que des réflexions sont en cours pour la création de nouvelles actions culturelles. Elle salue les montants élevés en matière d'investissement et rappelle que de nombreuses initiatives sont conduites par les acteurs de la culture du territoire en milieu scolaire.

S'agissant de l'insertion des jeunes, elle relève la volonté de développer des actions notamment grâce aux clauses d'insertion et rappelle toute l'importance de l'apprentissage et du plan de relance avec le projet « un jeune, une solution » en cette période de crise sanitaire.

Enfin, elle indique que les actions se poursuivront et augmenteront durant toute la mandature.

Monsieur ROMANET-CHANCRIN rappelle que, sur le sujet du développement durable et de la transition énergétique, même si certaines actions sont directement fléchées sur cette thématique, de nombreuses autres sont réparties dans l'ensemble du budget, tels que le schéma directeur des bâtiments et la rénovation énergétique du parc immobilier de la communauté d'agglomération, l'établissement d'un cadastre solaire pour développer les énergies photovoltaïques, l'accompagnement renforcé des particuliers par l'ALTE69, des aides pour les communes grâce au projet SEQUOIA, des créations de poste. Il précise qu'une feuille de route est en cours d'écriture s'inspirant de projets conduits par d'autres collectivités voisines, et qu'il est envisagé de conduire des projets en partenariat avec certaines d'entre eux. Est également en cours une étude visant à inclure des clauses environnementales dans les marchés publics.

Monsieur PERRIN précise qu'en matière de déchets, la création d'une seconde déchetterie est indispensable car l'actuelle est prévue pour 25 000 habitants alors qu'elle est utilisée par 66 000, ce qui explique un certains nombres de problèmes. Des mesures ont été prises mais elles ne répondent qu'à l'urgence. De nombreuses réflexions sont en cours notamment quant aux possibilités d'économie circulaire et de recyclage. Des propositions très concrètes seront faites. Il rappelle que la réduction des déchets est un enjeu important mais qu'il nécessite une véritable prise de conscience des usagers. Des mesures et des réalisations sont à venir en matière de conduite à tenir en tant que producteur de déchets, de respect des personnes qui les collectent, d'extension du tri sélectif des déchets, ainsi qu'en matière de bio-déchets.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2021 :

- budget principal (3 abstentions)*
- budget annexe eau (3 abstentions)*
- budget annexe STEP (3 abstentions)*
- budget annexe assainissement (3 abstentions)*
- budget annexe SPANC (3 abstentions)*
- budget annexe crematorium*
- budget annexe actions économiques (3 abstentions).*

1.5. Vote des taux d'imposition pour l'année 2021

Monsieur DUTHEL expose que ce budget 2021 doit tenir compte des évolutions de la fiscalité locale que connaissent, partout en France, les EPCI et qui réduiront les pouvoirs de taux de la CAVBS de façon durable, notamment avec :

- la suppression de la taxe d'habitation remplacée à compter de 2021 par une quote-part de TVA perçue au niveau national ;
- la réduction des impôts de production décidée en loi de finances initiales pour 2021.

La CAVBS perçoit ainsi un panier fiscal composé :

- d'une quote-part de la TVA perçue au niveau national, en remplacement de la taxe d'habitation,
- de la taxe foncière,
- de la cotisation foncière des entreprises « CFE »,
- une part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises « CVAE »,
- une part de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau « IFER »,
- de la taxe sur les surfaces commerciales « TASCOM ».
- de la dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle « DCRTP »,
- du fonds national de garantie de ressources « FNGIR »,

Il est rappelé que, depuis la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2014, et afin d'éviter des transferts fiscaux trop brutaux, l'unification des taux sur le territoire est réalisée de façon progressive, avec lissage.

Compte tenu des conséquences économiques de la crise sanitaire qui se prolonge, et afin de ne pas alourdir les contraintes pesant sur les entreprises qui créent la richesse et l'emploi, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les reconduire au niveau adopté en 2020, conformément à l'engagement pris à l'occasion de l'examen du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2021.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de voter pour l'année 2021 les taux suivants :

- ***Taux Cotisation foncière des entreprises :*** 22,16 %
- ***Taux Taxe foncière bâti :*** 1,00 %
- ***Taux Taxe foncière non bâti :*** 4,61 %.

1.6. Vote des taux de TEOM pour l'année 2021

Monsieur DUTHEL rappelle les dispositions des articles 1636 B sexies et 1609 quater du Code général des impôts.

Ces dispositions autorisent les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), à voter des taux de taxe différents par commune ou parties de communes afin de faciliter l'harmonisation du mode de financement du service d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers.

Lors de la fusion, et afin de prendre en compte les différents taux de TEOM préexistants dans les trois communautés qui ont fusionnées et les quatre communes qui s'y rattachent, le Conseil de la communauté a décidé, en 2014, de mettre en place une harmonisation progressive des taux, sur une période de 10 ans (2023).

Le taux moyen pondéré a été fixé à 5,97 %.

Pour 2021, il est proposé de maintenir le taux moyen pondéré à 5,97 %.

Monsieur Duthel propose ainsi au Conseil Communautaire de voter les taux suivants dans chacune des zones :

- **taux de 4,77 %** dans la zone n° 1 composée des communes suivantes (4,17 % en 2020) :

- Cogny
- Denicé
- Lacenas
- Montmelas
- Rivolet
- Saint Cyr le Chatoux

- **taux de 6,19 %** dans la zone n° 2, composée des communes suivantes (6,29 % en 2020) :

- Blacé
- Le Perréon
- Salles Arbuissonnas
- Saint Etienne-des-Ouillères
- Saint Julien
- Vaux en Beaujolais

- **taux de 6,25 %** dans la zone n° 3 composée des parties de communes suivantes :

- Gleize Limas et Villefranche-sur Saône (6,39 % en 2020)

- **taux de 5,81 %** dans la zone n° 4 composée des parties de communes suivantes :

- Arnas, Gleize, Limas et Villefranche-sur Saône (5,73 % en 2020)

- **taux de 5,51 %** dans la zone n° 5 composée des parties de communes suivantes :

- Arnas, Gleize, Limas et Villefranche-sur Saône (5,28 % en 2020)

- **taux de 6,83 %** dans la zone n° 6 composée de la commune suivante (7,25 % en 2020) :

- Ville sur Jarnioux
- la zone n° 7 composée de la commune de Liergues a été supprimée en 2017

- **taux de 6,92 %** dans la zone n° 8 (P) composée de la partie de commune suivante :

- Jassans Riottier (7,39% en 2020)

- **taux de 6,75 %** dans la zone n° 9 (RA) composée de la partie de commune suivante :

- Jassans Riottier (7,13 % en 2020)

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver ces différents taux pour 2021 et de charger Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.

1.7. Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour 2021

Monsieur DUTHEL rappelle les dispositions de l'article 1530 bis du code général des impôts permettent au conseil communautaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Après instauration de la taxe, le conseil communautaire doit en fixer le produit.

Le produit de cette imposition est exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, y compris celles constituées par le coût de renouvellement des installations ainsi que par le remboursement des annuités des emprunts.

La taxe GEMAPI est due par toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises.

Les organismes à loyer modéré et les sociétés d'économie mixte sont exonérés de la taxe GEMAPI au titre des locaux d'habitation et des dépendances dont ils sont propriétaires et qui sont attribués sous conditions de ressources ; ainsi que leurs habitants.

Le produit de la taxe, fixé par l'EPCI, est réparti entre les contribuables, proportionnellement aux recettes que chaque taxe a procurées l'année précédente sur le territoire de l'EPCI.

Il ne peut dépasser un maximum de 40 € par habitant résidant sur le territoire relevant de la compétence.

Par délibération en date du 26 octobre 2017, le conseil communautaire a précisé les modalités de la mise en œuvre de la compétence.

Le SMRB exerce ainsi la compétence GEMAPI sur 15 bassins versants et plus particulièrement sur 5 bassins versants situés sur le territoire de la CAVBS :

- bassin versant de la Vauxonne
- bassin versant du ruisseau du Bois de Laye
- bassin versant du Marverand
- bassin versant du Nizerand
- bassin versant du Morgon

Le montant de la participation au SMRB, auquel la compétence est déléguée, est estimé à un montant de 300 000 € pour l'année 2021.

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (SMBVA) exerce la compétence GEMAPI pour la partie du territoire de la CAVBS située sur les communes de Rivolet et Saint-Cyr-le-Chatoux.

Le montant de la participation au SMBVA, auquel la compétence est déléguée, est estimé à un montant de 2 605 € pour l'année 2021.

L'E.P.T.B. Saône et Doubs a pour mission la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la préservation et la gestion des zones humides sur l'axe Saône. La participation de l'Agglomération est estimée à 12 725 € pour 2021.

Concernant le territoire de la commune de Jassans, le coût de la compétence GEMAPI a été estimé à 13 675 €, avec une dépense de 12 000 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement, part sur laquelle il est fait l'hypothèse d'un financement par l'emprunt, soit un montant de 1 675 €/ an. Le montant prévisionnel de la GEMAPI est ainsi porté à 13 675 € sur cette partie du territoire.

Ainsi, le coût total de la GEMAPI en 2021 est ainsi établi à 329 005 €.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à un montant de 329 005 € pour 2021.

1.8. Subvention d'investissement 2021 du budget principal au budget annexe assainissement

Monsieur DUTHEL rappelle l'article L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que l'EPCI peut prendre en charge, dans son budget propre, des dépenses des services publics industriels et commerciaux lorsque :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;
- la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs

D'ici à 2027, les opérations relatives à la réalisation d'investissement en matière de recueillement et de traitement des eaux usées et pluviales, vont nécessiter d'importants travaux, estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros.

L'investissement ne saurait être réalisé sans une augmentation excessive des tarifs de l'assainissement.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le versement d'une subvention d'investissement par le budget principal au budget annexe assainissement, d'un montant de 600 000 € pour 2021, et d'amortir cette subvention au budget principal sur une durée de 25 ans.

1.9. Subvention d'équilibre 2021 du budget principal au budget annexe action économique

Monsieur DUTHEL rappelle l'article L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que l'EPCI peut prendre en charge, dans son budget propre, des dépenses des services publics industriels et commerciaux lorsque :

- les exigences du service public conduisent la collectivité à imposer des contraintes particulières de fonctionnement ;
- le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;
- la suppression de toute prise en charge par le budget de la commune aurait pour conséquence une hausse excessive des tarifs ;

Il est rappelé que le budget Grands Moulins a été repris par le budget des actions économiques, qui a également intégré l'opération de la confiterie en 2015.

Des investissements importants sont également intervenus pour la requalification de l'ancien siège d'Ontex en 2019.

Ces opérations conduisent à l'intégration de charges d'amortissement et de remboursement de dette importantes. Elles ne pourraient être réalisées sans une hausse excessive des tarifs du budget action économique.

*Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.
En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.
Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget annexe action économique, d'un montant de 300 000 € pour 2021.*

1.10. Révision des AP/CP – Station d'épuration de Villefranche- Budget assainissement

Monsieur DUTHEL expose que :

Considérant que l'opération de requalification de la station d'épuration située sur la commune de Villefranche sur Saône interviendra sur plusieurs années, il a été procédé à l'ouverture d'une autorisation de programme pour la gestion de cette opération.

Cette opération, initialement inscrite au budget annexe STEP (gestion déléguée) a été, compte tenu de la mise en œuvre d'une gestion en régie directe, inscrite à compter de 2020 au budget assainissement.

Les travaux ont débuté en 2020, pour une durée prévisionnelle de quatre ans.

Le déroulement de l'opération conduit à réviser la programmation des crédits de paiement proposés sur l'opération de requalification de la station d'épuration, sans en modifier le montant total.

Le phasage de l'ouverture des crédits de paiement est proposé comme suit :

Total AP HT	total réalisations antérieures (HT)	dont réalisation 2020	Crédits de paiement			
			2021	2022	2023	2024
Opération n°2914004 (STEP) jusqu'en 2019/ opération n°2220001 à partir de 2020 (Assain.)						
38 000 000	7 900 030,67	7 182 695,79	12 800 000	5 800 000	5 800 000	5 699 969,21

*Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.
En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.
Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la révision de l'autorisation de programme comme indiqué dans le rapport ci-dessus.*

1.11. Révision des AP/ CP – usine de potabilisation des eaux (UDEP) - Budget eau

Monsieur DUTHEL expose que considérant que l'opération de rénovation de l'usine de Potabilisation (UDEP) intervient sur plusieurs années, il a été procédé à l'ouverture d'une autorisation de programme pour la gestion de cette opération.

Les crédits ouverts en 2020 ont été augmentés de 400 000 € par délibération du 18 juin 2020, afin d'intégrer les révisions de prix intervenues sur les marchés, portant le total de l'opération à 11 318 624 €, dont 1 455 300 €, correspondant aux indemnités dues suite à l'acquisition par la Communauté d'Agglomération d'une parcelle jouxtant l'usine de potabilisation.

L'autorisation de programme est ainsi elle aussi augmentée de 400 000 €, et les crédits de paiement décalés sur 2021, pour l'achèvement complet de l'opération.

La révision de l'autorisation de programme et des crédits de paiement est ainsi proposée comme suit :

Total AP (HT)	Réalizations antérieures (HT)							total réalisations antérieures (HT)	Crédits de paiement
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Opération n°2314008									
11 318 624	19 162,11	122 476,54	60 310,61	1 085 614,96	3 330 279,98	5 618 779,34	784 667,06	11 021 290,60	297 333

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la révision de l'autorisation de programme comme présentée dans le rapport ci-dessus.

1.12. Révision de l'AP/ CP: Etude stratégique pour la gestion des eaux pluviales- Budget principal

Monsieur DUTHEL rappelle que la Communauté d'agglomération a engagé en 2019 une étude stratégique pour la gestion des eaux pluviales à l'échelle de son territoire, avec pour objectif d'identifier et définir les actions à conduire pour une gestion optimale des problématiques liées aux eaux pluviales sur le territoire.

La phase d'étude se déroulant sur une durée de plusieurs années, une autorisation de programme a été ouverte en 2019, pour un total de 720 000 €.

Compte tenu du rythme d'exécution de l'étude, il est proposé de réviser la programmation des crédits paiements, sans modifier le montant de l'autorisation de programme.

La révision de l'autorisation de programme est ainsi proposée comme suit :

Total AP (TTC)	Réalisation	réalisation	Réalizations antérieures (TT)	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°1524	2019	2020		2021	2022
720 000	5 520,00	92 946,23	98 466	220 000	401 533,77

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la modification de l'autorisation de programme pour l'étude stratégique pour la gestion des eaux pluviales comme ci-dessus présentée.

1.13. Ouverture de deux autorisations de programme – Requalification des stations d'épuration de Blacé et de Lacenas

Monsieur DUTHEL expose que les stations de traitement des eaux usées de Blacé et Lacenas sont deux équipements mis en service en 1980 et qui présentent un niveau de traitement insuffisant et des signes de vétusté importants.

La durée de réalisation de ces deux opérations est estimée à deux années, dont 15 mois de travaux.

Aussi, afin de faciliter leur gestion, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme pour chacune des stations, comme suit :

Budget Assainissement : requalification de la station de Blacé :

Total AP (HT)	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2220002	2021	2022
1 700 000	500 000	1 200 000

Budget STEP : requalification de la station de Lacenas :

Total AP (HT)	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2919001	2021	2022
1 500 000	500 000	1 000 000

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme pour la requalification des stations d'épuration de Blacé (Budget Assainissement), d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme pour la requalification de la station d'épuration de Lacenas, (budget STEP) comme ci-dessus présentées.

1.14. Ouverture d'une autorisation de programme- Création du bassin d'orage Braun sur la commune de Villefranche sur Saône- Budget Assainissement

Monsieur DUTHEL expose qu'afin de mieux d'optimiser la collecte des effluents unitaires et pluviaux du secteur Est du réseau de collecte sur la commune de Villefranche, la Communauté d'agglomération a décidé de la réalisation d'un bassin d'orage en dérivation des réseaux unitaires de la rue Théodore Braun et de la route de Frans.

La durée de l'opération est prévue sur deux années. Aussi, afin d'en faciliter la gestion, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme comme suit :

Total AP (HT)	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2221000	2021	2022
5 000 000	1 000 000	4 000 000

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'une autorisation de programme pour la réalisation d'un bassin d'orage (Bassin Braun), comme ci-dessus présentée.

1.15. Ouvertures d'autorisations de programme- Budget Principal

Monsieur DUTHEL rappelle que le projet de budget engage différentes opérations dont la durée d'exécution devrait s'inscrire sur un horizon pluriannuel.

Afin de traduire ces engagements et mieux gérer leur dimension pluriannuelle, il est proposé d'ouvrir des autorisations de programme pour ces opérations, soit :

Création d'une seconde déchèterie

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2107	2021	2022	2023
1 800 000	150 000	825 000	825 000

Extension du Musée du Prieuré

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°1432	2021	2022	2023
1 700 000	150 000	775 000	775 000

Création d'un Etablissement d'accueil de jeunes Enfants

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2110	2021	2022	2023
1 500 000	100 000	700 000	700 000

Ile porte

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°1908	2021	2022	2024	2027
4 602 037	200 000	1 374 012	1 514 012	1 514 012

Aire d'accueil des gens du voyage

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°1509	2021	2022	2023
2 500 000	100 000	1 200 000	1 200 000

Acquisition bâtiment formation de la CCI et aménagement des deux bâtiments

Total AP (TTC)	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement	Crédits paiement
Opération n°2002	2021	2022	2023	2024	2025
7 000 000	2 169 000	1 207 750	1 207 750	1 207 750	1 207 750

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les ouvertures d'autorisations de programme, comme ci-dessus présentées.

1.16. Révision de l'AP/ CP - Budget principal : Rénovation urbaine de Belleruche

Monsieur DUTHEL rappelle que le projet de rénovation urbaine de Belleruche a été engagé depuis plusieurs années, avec la signature d'un protocole de préfiguration en 2017.

Cette phase, consacrée principalement à la définition du programme et des financements, a appelé l'engagement de dépenses sur plusieurs années et a ainsi fait l'objet de l'ouverture d'une autorisation de programme en 2018.

L'autorisation de programme comprenait également la participation de l'agglomération à la démolition de la barre des Cygnes, portée à 808 000 €.

Elle a été ouverte pour un montant de à 1 248 142,41 €.

Les dépenses réalisées se sont établies à fin 2021 à 1 229 598 €.

Suite à la signature de la convention de rénovation urbaine, il est proposé d'adapter l'autorisation de programme pour la porter au niveau des réalisations passées et des engagements futurs, soit comme suit :

Renouvellement urbain de Belleruche

Total AP (TTC)	Réalisations antérieures	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Opération n°1514								
18 229 598	1 229 598	100 000	2 816 667	2 816 667	2 816 667	2 816 667	2 816 667	2 816 667

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la modification de l'autorisation de programme pour la rénovation urbaine de Belleruche comme ci-dessus présentée.

- II - RESSOURCES HUMAINES

2.1. Approbation du tableau des effectifs 2021

Monsieur DUTHEL expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la CAVBS, sur proposition de Monsieur le Président, de déterminer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Au regard des orientations générales du plan de mandat 2021-2026 présentées lors du Conseil communautaire du 25 février dernier, et notamment du besoin de renforcer les moyens et expertises mis à disposition des services, il est proposé d'approuver le tableau des effectifs 2021 comme suit :

I/ Etat des emplois permanents

Cadre d'emplois	Emploi	Effectif budget	Dont TNC	Pourvu	Observations
Direction Générale des services					
Administrateur	Directeur général des services	1	0	1	Emploi fonctionnel de direction
Attaché	Directeur général adjoint des services	1	0	1	Emploi fonctionnel de direction

Attaché	Juriste/gestionnaire des assemblées	1	0	0	Création de poste
Rédacteur	Gestionnaire administratif	1	0	1	
Adjoint administratif	Assistant administratif	1	0	1	
Cabinet du Président					
Rédacteur	Assistant administratif	1	0	1	
Communication					
Attaché	Directeur de la communication	1	0	1	
Attaché	Chargé de communication	1	0	0	Création de poste
Adjoint administratif	Assistant administratif	2		2	
Finances					
Attaché	Directeur de service	1	0	1	
Rédacteur	Analyste financier	1	0	1	
Rédacteur	Responsable cellule comptable	1	0	1	
Rédacteur	Gestionnaire marchés publics	1	0	1	
Adjoint administratif	Agent comptable	4	0	4	

Ressources Humaines					
Attaché	Directeur de service	1	0	1	
Rédacteur	Gestionnaire RH	2	0	2	
Rédacteur	Chargé de formation	1	0	1	
Educateur activités physiques et sport.	Conseiller de prévention	1		1	
Adjoint administratif	Assistant RH	4	0	4	

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE					
Direction					
Attaché	Directeur de service	1	0	1	
Adjoint administratif	Assistant administratif	2	0	2	
Développement économique					
Attaché	Développeur économique	2	0	2	
Rédacteur	Gestionnaire administratif	1	0	1	
Aménagement de l'espace					

Attaché	Chef de service	1	0	1	
Rédacteur	Instructeur droit des sols	2	0	2	
PNRU					
Attaché	Chef de projet	2	0	1	1 création de poste
Attaché	Chargé Habitat/logement	1	0	1	

POLE INFRASTRUCTURES, BATIMENT ET ENVIRONNEMENT					
Direction					
Ingénieur en chef	Directeur de service	1	0	1	
Ingénieur	Ingénieur Grands projets	1	0	1	
Ingénieur	Chargé mission développement durable	1	0	1	
Ingénieur	Ingénieur développement durable et transition énergétique	1	0	0	Création de poste
Ingénieur	Ingénieur mobilités	1	0	0	Création de poste
Adjoint administratif	Chargé d'accueil	1	0	1	
Adjoint administratif	Assistant administratif	4	0	4	
Qualité des eaux					
Ingénieur	Responsable service	1	0	1	
Technicien	Technicien SQE	3	0	3	
Technicien	Chargé modélisation	1	0	1	

Etudes et travaux					
Ingénieur	Responsable service	1	0	1	
Technicien	Technicien travaux	5	0	5	
SIG					
Attaché	Responsable service	1	0	1	
Technicien	Technicien SIG	1	0	1	
Bâtiments					
Ingénieur	Responsable service	1	0	1	
Technicien	Conducteur travaux	3	0	3	
Adjoint technique	Agent de maintenance	3	0	3	
Assainissement					
Adjoint technique	Chef d'équipe	1	0	1	

Adjoint technique	Agent exploitation	7	0	7	
Technicien	Technicien assainiss.	2	0	2	
Collecte sélective					
Technicien	Responsable service	1	0	1	
Agent de maitrise	Gestionnaire conteneurs	1	0	1	
Adjoint technique	Ambassadeur du tri	4	0	2	2 créations de postes
Adjoint technique	Agent de maintenance	1	0	1	
Adjoint technique	Agent d'entretien	1	0	1	
Environnement					
Ingénieur	Responsable service	1	0	1	
Technicien	Chef d'équipe	1	0	1	
Agent de maitrise	Adjoint chef d'équipe	1	0	0	
Adjoint technique	Agent de collecte	24	0	24	

POLE AGES DE LA VIE, COHESION SOCIALE ET SPORTS					
Direction					
Attaché	Chargé de mission contrat local de santé	1	0	0	Création de poste
Attaché	Responsable sports/funéraire	1	0	1	
Educateur jeunes enfants	Coordinatrice petite enfance	1	0	1	
Adjoint administratif	Assistant administratif	2	0	2	

Cohésion sociale					
Attaché	Chef de projet	1	0	1	CDI droit public
Agent de médiation	Agent d'animation	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	0	1	
Cimetière paysager					
Agent de maitrise	Responsable de site	1	0	1	
Adjoint technique	Agent de maintenance	3		3	
Foyer logement Le Cep					
Adjoint administratif	Assistant administratif	2	0	1	
Adjoint technique	Agent de maintenance	1	0	1	

Sports					
Agent de maitrise	Responsable de site	1	0	1	
Adjoint technique	Agent entretien équipement sportif	7	0	7	

Structures petite enfance					
Relais d'assistantes maternelles itinérant					
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	1	0	1	
Les Diablotins					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 17.5/35
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	1	0	1	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	6	1	6	1 TNC 17.5/35
ATSEM	Auxiliaire de crèche	1	0	1	
Adjoint technique	Agent Entretien/cuisinière	1	0	1	
Espace Trois Pommes					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	0	1	
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	1	0	1	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	5	0	5	
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	2	0	2	

Le Manège Enchanté					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 18.5/35
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	2	0	2	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	8	0	8	
Agent de maitrise	Cuisinière	1	0	1	
Adjoint technique	Agent d'entretien	2	1	2	1 à 17.5/35
La Souris Verte					
Puéricultrice cadre de santé	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 24.5/35

Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	2	0	2	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	6	0	6	
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	6	1	6	1 à 32.5/35
Les Mini-Pousses					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 28/35
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	3	1	3	1 TNC 22.5/35
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	6	0	6	
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	6	0	6	
La Maison Cachou					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 17.5/35
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	2	0	2	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	7	1	7	1 TNC 31.5/35
Agent social	Auxiliaire de crèche	1	1	1	TNC 28/35
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	4	1	4	TNC 30/35

Le Verger					
Puéricultrice	Directrice EAJE	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	1	1	1	TNC 17.5/35
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	2	0	2	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	6	0	6	
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	5	1	5	1 TNC 29.5/35
Les Copains d'Abord/Petits Gones (Haltes garderies)					
Educateur J.Enfants	Directrice	1	0	1	
Puéricultrice	Puéricultrice	1	0	1	
Educateur j.enfants	Educateur jeunes enfants	1	0	1	
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire de puériculture	2	0	2	
Adjoint technique	Agent d'entretien/auxiliaire de crèche	3	0	3	

DIRECTION DE LA CULTURE

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal					
Professeur enseignement artist	Directeur	1	0	1	
Assistant enseignement artist.	Directeur adjoint	1	0	1	
Rédacteur	Assistante administrative	1	0	1	
Adjoint administratif	Secrétaire	3	2	3	1 TNC 28/35 1 TNC 17.5/35
Adjoint technique	Régisseur	1	0	1	
Adjoint technique	Agent d'entretien	1	1	1	1 TNC 17.5/35
Professeur enseignement artist	Enseignant	12	3	12	1 TNC 8/16 1 TNC 9.5/16 1 TNC 5/16
Assistant enseignement artist	Enseignant	38	17	38	1 TNC 2/20 2 TNC 5/20 1 TNC 5.5/20 1 TNC 6.25/20 3 TNC 7/20 1 TNC 7.5/20 1 TNC 11.25/20 1 TNC 12/20 1 TNC 12.5/20 3 TNC 13/20 1 TNC 16/20 1 TNC 18/20
Musées					
Assistant conservation	Directrice des musées	1	0	1	
Adjoint patrimoine	Médiatrice	1	0	1	
Adjoint patrimoine	Agent d'accueil Prieuré	1	0	1	

Cadres d'emplois et grades

Filière	Cat	Cadre d'emplois	Grade initial	Grades d'avancement
ADM	A	Administrateur	Administrateur	Administrateur hors classe Administrateur général
	A	Attaché	Attaché	Attaché principal Directeur (en voie d'extinction) Attaché hors classe
	B	Rédacteur	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^e classe Rédacteur principal 1 ^e classe
	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint principal 2 ^e classe Adjoint principal 1 ^e classe
TECH	A	Ingénieur en chef	Ingénieur en chef	Ingénieur en chef hors classe Ingénieur général
	A	Ingénieur	Ingénieur	Ingénieur principal Ingénieur hors classe
	B	Technicien	Technicien	Technicien principal 2 ^e classe Technicien principal 1 ^e classe

	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal
	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Adjoint principal 2 ^e classe Adjoint principal 1 ^e classe
ANIM	B	Animateur	Animateur	Animateur principal 2 ^e classe Animateur principal 1 ^e classe
	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint principal 2 ^e classe Adjoint principal 1 ^e classe
CULT	A	Professeur AE	Professeur AE classe normale	Professeur AE hors classe
	B	Assistant AE	Assistant AE	Assistant principal 2 ^e classe Assistant principal 1 ^e classe
	B	Assistant conservation	Assistant de conservation	Assistant principal 2 ^e classe Assistant principal 1 ^e classe
	C	Adjoint patrimoine	Adjoint patrimoine	Adjoint principal 2 ^e classe Adjoint principal 1 ^e classe
SPORT	B	Educateur APS	Educateur APS	Educateur principal 2 ^e classe Educateur principal 1 ^e classe
MEDIC SOC	A	Puéricultrice cadre de santé	Puéricultrice cadre de santé	Puéricultrice cadre supérieure de santé
	A	Puéricultrice	Puéricultrice classe normale	Puéricultrice classe supérieure Puéricultrice hors classe
	A	Educateur J.Enfants	Educateur	Educateur principal
	C	Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture principal 2 ^e classe	Auxiliaire puériculture principal 1 ^{ère} classe
	C	ATSEM	ATSEM principal 2 ^e classe	ATSEM principal 1 ^{ère} classe
	C	Agent social	Agent social	Agent social principal 2 ^e classe Agent social principal 1 ^e classe

II/ Etat des emplois non permanents

Emploi	Grade	Nombre	Nature du contrat
Directeur de cabinet	Collaborateur de cabinet	1	Contrat article 110 loi du 26/01/1984
Chargé concertation et relogement PNRU	Attaché	1	Contrat de projet - décret 2019-1414 du 19/12/19
Assistante maternelle	SANS	7	Contrat de droit privé
Apprenti	SANS	4	Contrat de droit privé
Agent polyvalent	Adjoint technique	8	Article 3-1 et 3-2 loi du 26/01/1984
Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture	8	Article 3-1 et 3-2 loi du 26/01/1984
Agent d'accueil musées	Adjoint du patrimoine	2	Article 3-1 et 3-2 loi du 26/01/1984
Enseignant musical	Assistant d'enseignement artistique	2	Article 3-1 et 3-2 loi du 26/01/1984

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours (chapitre globalisé 012).

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver la modification du tableau des effectifs comme mentionné dans le rapport ci-dessus.

- III - TOURISME

3.1. Autorisation donnée au président de signer la convention d'objectifs et de moyens 2021/2023 entre la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Communauté de communes Saône Beaujolais, la Communauté de communes Beaujolais des Pierres Dorées et l'Office de tourisme du Beaujolais.

Monsieur LIEVRE expose que pour mettre l'ensemble du territoire en synergie, les élus de la Communauté de communes Saône Beaujolais, de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de communes Beaujolais des Pierres Dorées ont décidé de mettre en place une organisation unique à l'échelle du territoire beaujolais porté par l'office de tourisme du Beaujolais.

Il est constitué sous la forme d'une association régie par la loi de 1901. Il a en particulier vocation à porter, en lieu et place des offices de tourisme fusionnés, l'ensemble des missions définies à l'article L.133-3 du code du tourisme, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Compte-tenu de cette communauté d'objectifs et de l'intérêt que présentent les activités de l'Office de Tourisme du Beaujolais pour le développement touristique du Beaujolais, il est proposé d'en aider la réalisation en allouant des moyens financiers et matériels à l'Office de tourisme, à travers la présente convention.

Pour permettre à l'Office de tourisme de remplir les missions d'intérêt public, la communauté s'engage à le soutenir financièrement, selon les modalités suivantes :

- 3 €/habitant (population DGF)
- 100% des recettes nettes de la taxe de séjour

Soit un total de 366 403 € pour l'année 2021

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

Monsieur PHULPIN indique que les objectifs et les missions mentionnés dans cette convention sont très généraux et qu'au regard des sommes concernés, il serait intéressant de disposer d'une présentation du programme des actions prioritaires et concrètes que l'office du tourisme s'engage à conduire durant la convention.

Il demande, s'agissant des termes de la convention, des précisions quant à l'article qui prévoit des augmentations de la subvention en cas de projet de développement ou d'optimisation du fonctionnement et si une réflexion est menée pour modifier le fonctionnement de l'office du tourisme.

Monsieur LIEVRE précise que l'office du tourisme travaille sur différents projets tels que le tourisme fluvial, l'œnotourisme, la liaison avec la V50 et le développement du cyclotourisme, la participation à des salons professionnels du tourisme, des chasses au trésor numériques pour la mise en valeur de la culture et du patrimoine nature et loisirs et des labels Geopark et Pays d'art et d'histoire.

En ce qui concerne la convention, il précise que si des moyens supplémentaires devaient être nécessaires pour conduire des projets supplémentaires d'envergure, il appartiendrait, bien entendu, au conseil communautaire de se prononcer. Par ailleurs, une partie des recettes étant liée au montant de la taxe de séjour perçue par la communauté d'agglomération, un avenant sera proposé annuellement pour acter le montant réel versé par l'EPCI.

Monsieur le Président précise qu'une présentation de la feuille de route de Destination Beaujolais sera faite lors d'une prochaine commission économie et tourisme et que cette réunion pourra être ouverte aux personnes intéressées par le sujet.

Il rappelle que la vision portée par les représentants de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de Destination Beaujolais est celle d'une véritable réflexion sur le renforcement de la stratégie touristique sur le territoire et que les relations avec les autres territoires voisins soient renforcées car il y a aussi une carte à jouer ensemble sur le tourisme de proximité, sur des séjours de courte durée.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'accepter les termes de la convention d'objectifs entre la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, la Communauté de communes Saône Beaujolais, la Communauté de communes Beaujolais des Pierres Dorées et l'Office de tourisme du Beaujolais et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

- IV - CULTURE

4.1. Conservatoire - Réduction de cotisation 2020/2021 pour les usagers adultes du conservatoire suite à la crise sanitaire

Madame BERTHOUX rappelle que l'activité du conservatoire est fortement impactée par la crise sanitaire. Les enseignements ont dû être adaptés aux contraintes en vigueur avec comme conséquence un volume horaire de cours moindre pour les usagers en raison de l'organisation en ½ groupes de certaines activités. Par ailleurs, le confinement de novembre a entraîné, sauf pour les dispositifs scolaires et les élèves de cycle 3, une fermeture de l'établissement durant 6 semaines. Depuis janvier, la reprise des activités est autorisée pour les seuls élèves mineurs.

Cependant, du fait de la mise en place massive de mesures d'enseignement à distance, on peut considérer que la majeure partie des usagers a bénéficié d'un niveau de service de qualité, bien sûr en rien équivalent aux prestations fournies hors COVID, mais tout à fait honorable au vu du contexte.

➔ Ceci justifie de ne pas pour l'instant, proposer de réduction à l'ensemble des usagers.

En revanche, les adultes (hors cycle 3 et formation professionnelle) ne sont autorisés à suivre aucune activité en présentiel depuis octobre et, au vu des éléments connus à ce jour, il est très vraisemblable que cette situation se prolonge jusqu'en avril au moins voire, on ne peut l'exclure, jusqu'en juin. L'impact négatif sur le service offert à ces publics est donc bien plus important, voire majeur pour certains. Il concerne 55% des cours annuels.

En effet, deux situations sont à distinguer :

- Les élèves adultes des parcours d'apprentissages (parcours TEMPO) dont le cursus comprend des cours hebdomadaires d'instrument et de langage musical pour lesquels des solutions à distance sont proposées ; et une pratique collective (orchestre, chorale...) dont la poursuite a été beaucoup plus fortement impactée, voire complètement suspendue.

RQ : Le coût de cotisation pour ces parcours s'étale pour les résidents de l'agglomération de 77€ à 519€ selon la tranche QF et s'élève à 671€ pour les extérieurs.

- Les musiciens amateurs fréquentent au conservatoire uniquement ces pratiques collectives, le cas échéant assorties d'un soutien instrumental de 8 cours. Le service offert à ces derniers depuis 4 mois qui deviendront bientôt 6 mois se trouve donc massivement réduit.

RQ : Le coût de cotisation pour les pratiques collectives s'élève à 68€ pour les résidents de l'agglomération et 90€ pour les extérieurs. Lorsqu'il y a soutien instrumental le coût est porté pour les résidents de l'agglomération de 70€ à 259€ selon la tranche QF et à 334€ pour les extérieurs.

Dans ce contexte, il est proposé à effet immédiat d'accorder une réduction de cotisation
→ de 35% pour les élèves adultes (hors cycle3)

Dans le cas expresse où l'accueil des adultes ne serait pas autorisé avant la fin de l'année scolaire mais où les autres possibilités d'accueil du public au conservatoire se poursuivraient telles qu'autorisées par le décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020, il est proposé d'appliquer une réduction supplémentaire de 15% calculée sur le montant initial de la cotisation, la portant ainsi à 50%. Cette mesure complémentaire serait applicable à compter du 1^{er} juin 2021 au vu des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

131 élèves (sur 653) sont concernés par cette mesure exceptionnelle qui occasionnera une perte de recette pour la collectivité évaluée au maximum à 12 500 € pour la réduction d'application immédiate et à un total de 17 850 € en cas de mise en oeuvre de la réduction complémentaire. 80% de cette perte correspond aux élèves des parcours d'apprentissage bénéficiant de la moindre réduction.

RQ : Pour mémoire les réductions de cotisations consenties sur l'année 2019/2020, 20% pour tous les usagers, ont occasionné une perte de recette de 47 000€

Les modalités de mise en oeuvre de cette réduction sont établies comme suit :

- La réduction sera appliquée automatiquement, sans aucune formalité ni justificatif à transmettre.
- Pour les foyers payant en 3 fois ou en 8 prélèvements mensuels, le montant des dernières échéances sera recalculé en intégrant la réduction.
- Les foyers ayant déjà soldé le paiement de la cotisation devront fournir un RIB et bénéficieront d'un remboursement par mandat administratif correspondant au montant de la réduction.
- Les foyers qui demanderaient à ne pas bénéficier de cette réduction de cotisation devront le formuler de façon expresse par écrit avant le 9 avril 2021.

Les frais de dossiers pour les élèves ayant démissionné durant la période d'essai et les locations d'instruments (dont le service a été maintenu) ne sont pas concernés par cette mesure

Tout autre cas de figure nécessiterait une nouvelle délibération.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'accepter la réduction de cotisation 2020/2021 pour les usagers adultes du conservatoire suite à la crise sanitaire, comme proposé dans le rapport ci-dessus.

4.2. Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes en lien avec le « Label Pays d'art et d'histoire du Beaujolais »

Madame BERTHOUX rappelle que dans le cadre du label "Pays d'art et d'histoire du Beaujolais", obtenu en 2019, le Ministère de la Culture apporte son concours à la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, en partenariat avec la Ville de Villefranche-sur-Saône et la Communauté de Communes Beaujolais Pierres dorées.

Les actions prévues par le label en 2021 comprennent les formations de 7 guides-conférenciers, les visites destinées aux habitants et aux touristes en lien avec Destination Beaujolais, les actions dédiées au public familial et public scolaire, quatre expositions temporaires et des publications. Pour ce programme, ainsi que pour une aide au financement du poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine, référent du Pays d'art et d'histoire auprès des partenaires institutionnels et associatifs, la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône sollicite de la part de l'Etat une subvention d'un montant de 50.000 €.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes, en lien avec le label « Pays d'art et d'histoire du beaujolais » et d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

- V – POLITIQUE DE LA VILLE/COHESION SOCIALE

5.1. Convention pluriannuelle 2021-2022 d'objectifs avec l'Association A.I.D.E – autorisation donnée au président de la signer

Madame BAUDU-LAMARQUE expose que la CAVBS, dans le cadre de ses compétences obligatoires « développement économique » et plus particulièrement « actions de développement économique » et « politique de la ville », entend soutenir les projets permettant une diversification de l'offre locale d'insertion dans le cadre de la politique publique de l'emploi et de l'insertion.

Le contrat de ville 2015/2020 et le protocole d'engagements réciproques 2020/2022, mentionnent dans le pilier « Economie, emploi, insertion » l'objectif opérationnel de consolider et développer l'offre d'insertion, notamment par l'action de mise en œuvre de la « brigade de vacataires ».
Cette action a été initiée, conçue et mise en œuvre depuis 2009 par l'association A.I.D.E.

La brigade de vacataires est un outil au service de l'insertion professionnelle des jeunes non scolarisés et en rupture avec le monde de l'emploi ou de la formation et représente une opportunité pour eux de bénéficier d'une première expérience professionnelle et d'appréhender le monde professionnel.

Les acteurs du service public de l'emploi local (Pôle Emploi, Mission Locale, DIRECCTE) et les représentants élus des collectivités ont fait le constat partagé de la pertinence de ces chantiers pour des jeunes en rupture avec le monde de l'emploi.

La convention aura une durée de deux ans 2021-2022. Le montant prévisionnel de la subvention sera de 125 000 € par an. A.I.D.E assure la gestion des contrats de travail en CDD et salarie les jeunes et soustraite à la structure FORMAVENTE, la gestion des entretiens d'embauche et le positionnement des jeunes, la préparation des chantiers, l'encadrement technique des chantiers et l'évaluation des jeunes en fin de contrat.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions, interrogations ou interventions.

En l'absence de question, interrogation ou intervention, il met le rapport au vote.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité d'accepter les termes de la convention pluriannuelle 2021-2022 à intervenir avec l'association A.I.D.E et d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Pascal RONZIERE
Président.

